Bibliothèque Nationale du Québec

M. Gérard Gauthier - 2610

L'Aide à la Colonisation

CONGRÈS NATIONAL
de
COLONISATION

les 11, 12 et 13 novembre 1946

à la Villa La Broquerie

Boucherville, P.Q.

Compte rendu

1182, rue Saint-Laurent, Montréal

Congrès national de Colonisation

Boucherville, P.Q.

L'Aide à la Colonisation

CONGRÈS NATIONAL
de
COLONISATION

les 11, 12 et 13 novembre 1946

à la Villa La Broquerie

Boucherville, P.Q.

Compte rendu

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

1182, rue Saint-Laurent, Montréal

HD
1516
C3 C65
1946

B. Q. R.
NO. 7953

PROGRAMME

LUNDI 11 NOVEMBRE 1946

PREMIÈRE SÉANCE

Président: M. Paul GOUIN, *Président de l'Aide à la Colonisation.*

Exposé de principes: R.P. J.-Papin ARCHAMBAULT, s.j. *Directeur de l'Aide à la Colonisation.*

Exposé de faits: M. Jean-Baptiste LANCTÔT, *Directeur de l'Aide à la Colonisation.*

La situation dans le Québec, par diocèse: Québec — Montréal — Rimouski — St-Jean.

DEUXIÈME SÉANCE

Président: M. Paul GOUIN, *Président de l'Aide à la Colonisation.*

La situation dans le Québec, par diocèse; fin. Amos — Nicolet — Chicoutimi — Mont-Laurier — Joliette — Valleyfield — St-Hyacinthe.

Résumé de la situation dans le Québec

TROISIÈME SÉANCE

Président: M. le Chanoine Zénon ALARY, *Secrétaire de la Société Nationale de Colonisation.*

La situation dans l'Ontario, par diocèse: Ottawa — Hearst.

Résumé de la situation dans l'Ontario.

MARDI 12 NOVEMBRE 1946

QUATRIÈME SÉANCE

Président: M. Michel FOURNIER, *Député à la Législature du Nouveau-Brunswick.*

La situation dans les provinces maritimes: Nouveau-Brunswick — Ile du Prince-Édouard.

Résumé de la situation dans les provinces maritimes.

CINQUIÈME SÉANCE

Président: R.P. P.-E. BRETON, o.m.i. *Rédacteur de la Survivance.*

La situation dans les provinces de l'Ouest: Manitoba — Saskatchewan Alberta.

Résumé de la situation dans les provinces de l'Ouest.

SIXIÈME SÉANCE

Président d'honneur: M. le chanoine Jean BERGERON.

Président actif: M. Jean-Baptiste LANCTÔT, *Directeur de l'Aide à la Colonisation.*

Animateurs: M. le chanoine Zénon ALARY, R.P. Ls-Marie PARENT, o.m.i. MM. les abbés: François PLOURDE, Ernest ARSENEAULT, J.-B. CARON, Joseph PAYETTE, Benjamin SAINDON.

Programme d'action: le recrutement.

SEPTIÈME SÉANCE

Président d'honneur: M. le chanoine Jean BERGERON.

Président actif: M. Jean-Baptiste LANCTÔT, *Directeur de l'Aide à la Colonisation.*

Animateurs: les mêmes qu'à la séance précédente.

Programme d'action: l'établissement.

HUITIÈME SÉANCE

Président actif: M. Hector Authier, *Vice-président de l'Aide à la Colonisation.*

Forum sur la colonisation.

Mercredi 13 novembre 1946

NEUVIÈME SÉANCE

Président d'honneur: Mgr J.-R. Gagnon, P.D. *Vicaire général de Nicolet.*

Président actif: Docteur L.-O. Beauchemin, *Vice-président du Comité permanent de la Survivance française en Amérique.*

Organismes d'établissement à créer ou à consolider.

DIXIÈME SÉANCE

Président d'honneur: Mgr Auguste Boulet, P.D. *Président de la Fédération des Sociétés de Colonisation de la province de Québec.*

Président actif: M. Samuel Audette, *Vice-président de l'U.C.C.*

Organismes d'établissement à créer ou à consolider; fin.

PREMIÈRE SÉANCE

Allocution d'ouverture

Monsieur Paul Gouin, président de l'Aide à la Colonisation, expose les raisons de la tenue de ce Congrès National de Colonisation. Il se dit convaincu d'avance des résultats qu'obtiendra cette rencontre d'hommes d'action venus de toutes les provinces du pays avec l'intention bien arrêtée de se saisir du problème angoissant de l'établissement de la jeunesse rurale.

« Vous avez droit », dit-il, « à mes plus sincères félicitations, vous surtout qui êtes venus de loin, qui vous êtes dérangés, qui vous êtes imposé des sacrifices pour vous rendre ici à Boucherville. Patriotes convaincus, vous n'êtes point venus ici pour critiquer les pouvoirs publics, pour vous immiscer dans le domaine de la politique. Ce serait là attitude trop négative; vous êtes venus ici plutôt dans le but de vous renseigner sur les besoins et les possibilités d'établissement rural dans le pays, sur les moyens à prendre pour arrêter une formule précise de recrutement et de peuplement, pour coordonner les efforts de tous les organismes existants dans le lancement d'une campagne vigoureuse en faveur de la colonisation ».

Exposé de principes

Texte du R.P. JOSEPH-PAPIN ARCHAMBAULT, s.j.

Directeur de l'Aide à la Colonisation.

Que la Providence ait donné au peuple canadien-français une mission à accomplir, un rôle d'apôtre à jouer en terre d'Amérique, il faudrait être aveugle pour le nier.

Les origines de la Nouvelle-France, si profondément imprégnées de surnaturel, la fondation en particulier de Ville-Marie, où se manifeste nettement le dessein apostolique, nous apportent des preuves évidentes de ce fait capital.

La conquête anglaise ne change rien aux vues de Dieu sur nous. Elle vient, au contraire, les confirmer en marquant notre peuple du sceau de l'épreuve, signe infaillible de prédilection divine, puis en permettant à l'Eglise, par le rôle que joue alors le clergé, de resserrer ses liens avec la jeune nation qu'elle avait contribué à implanter sur la terre canadienne, et de l'orienter davantage vers sa haute mission.

Or à cette mission, que nous impose la volonté même de Dieu et que nous ne pouvons négliger sans nous rendre coupables d'une abdication nationale, susceptible de terribles châtiments, la colonisation est intimement liée. On peut même affirmer qu'à l'heure actuelle une colonisation intensive s'avère absolument nécessaire pour assurer à notre peuple les qualités et les ressources qui lui permettront de survivre et d'accomplir cette mission.

La tâche gigantesque de christianiser ce continent, d'y établir le règne de Dieu, d'y faire rayonner sa doctrine et sa loi, exige en effet un peuple:

1 — fortement attaché au sol;
2 — fidèle aux enseignements de l'Église;
3 — croissant sans cesse en nombre et en influence.

Trois qualités qu'il est impossible de maintenir, comme nous allons le voir, sans l'aide d'une colonisation méthodique et vigoureuse.

1. — Attachement au sol

A notre époque de communications faciles, où les distances ne comptent plus, où les frontières mêmes cessent souvent d'exister, les migrations massives sont devenues choses courantes. L'industrie transporte les hommes de ville en ville, voire de pays en pays. Les conditions économiques défavorables contribuent aussi à ces déplacements de masse, même dans les campagnes. Ainsi se disloquent et s'affaiblissent les peuples. L'idéal les fuit. Ils ne sont plus capables d'aucune tâche généreuse. Le nôtre en sait quelque chose qui a perdu ainsi des millions de ses membres et rendu plus difficile l'accomplissement de sa mission.

Pour arrêter ce coulage, saignée mortelle, et grouper notre population en un faisceau infrangible mis au service de notre mission providentielle, il n'y a qu'un remède: l'attachement au sol, à la vie rurale. « On discerne assez vite, a écrit André Siegfried, où réside la force du Canadien français. Du fait de son origine c'est un rural attaché au sol, conservant le sens de la nature. Si cette race s'urbanise, elle perd la source même de sa vitalité ».

Mais ce sol, pour retenir ses habitants, doit pouvoir les nourrir, il doit pouvoir offrir aux jeunes, si nombreux soient-ils, des possibilités de gagner leur vie et de fonder une famille. Or ces possibilités vous les chercherez en vain dans nos vieilles paroisses agricoles quand la plupart des foyers contiennent quatre, cinq, six gars vigoureux, désireux de s'établir. Ce sont les terres neuves, grâce à une colonisation intense et rationnelle, qui pourront recevoir cette belle jeunesse, la grouper autour du clocher, en faire naître des familles saines, prospères, contentes de leur vie rurale, capables de continuer la lignée des ancêtres et d'assurer la survivance de leur nationalité et la réalisation de son idéal.

2. — Fidélité aux enseignements de l'Église

Mais la mission apostolique confiée à nos aïeux demande plus qu'un peuple stable, rivé au sol; elle requiert aussi un peuple profondément chrétien, qui ne se laisse pas déformer par le matérialisme ambiant ou détourner de sa tâche par l'attrait des plaisirs et des richesses. La doctrine du Christ est austère. Pour la prêcher

aux autres et lui gagner des adeptes, il faut d'abord la vivre soi-même à l'exemple de nos pères, pour qui elle fut la sève généreuse d'où jaillirent ces vertus qui ont longtemps caractérisé notre nationalité et lui permirent d'exercer à travers tout le pays un apostolat fécond.

Sans vouloir médire des citadins et ne voir en eux que des païens, — il y a d'excellents chrétiens dans les villes,— il faut bien avouer que celles-ci favorisent peu une existence vertueuse et que la campagne demeure le grand réservoir de nos forces morales, la pépinière où grandissent, à l'abri des vents mauvais qui soufflent dans les centres urbains, des catholiques convaincus chez lesquels s'épanouissent les qualités foncières de notre groupe ethnique. Qu'on me permette de citer encore ici Siegfried: « La forteresse morale est la campagne: là se maintient le vieux type canadien préservé de la contamination extérieure ».

De 68% qu'elle était il y a cinquante ans, notre population rurale est tombée à 32% (statistique de 1941). Je ne dirai pas que ces chiffres s'appliquent aussi à notre vie morale et que le nombre des bons chrétiens a suivi la même courbe descendante, mais il n'en est pas moins vrai que cet exode des campagnes nuit à la pratique de la vertu et que si tous les ruraux qui gagnent la ville n'abandonnent pas nécessairement leur religion, chez la plupart cependant, surtout chez les jeunes, les mœurs, puis souvent la foi, se ressentent des tentations auxquelles les expose leur nouveau milieu. La trempe chrétienne qu'avaient leurs pères et qu'ils auraient gardée en restant sur la terre, on ne la retrouve pas en eux.

Qu'on facilite au contraire leur établissement dans les pays neufs, qu'on les intègre dans le cadre paroissial, avec un prêtre pour les encourager, les soutenir, leur fournir les secours de la religion, et c'est une génération de fervents catholiques qui lèvera sur ce sol où, loin des courants pervers, ils grandiront dans l'attachement au Christ et le zèle pour l'extension de son règne.

3. — Accroissement en nombre et en influence

Peuple stable, peuple chrétien, est-ce suffisant pour survivre et remplir la mission assignée à notre nationalité ?

Sur un territoire qu'occuperait seul notre groupe ethnique,

peut-être; sur cette terre canadienne où nous sommes constamment battus en brèche par un autre groupe, plus nombreux et trop souvent hostile, non. Il nous faut, en outre, nous développer, grandir, accroître notre nombre et par là notre influence.

Au Parlement fédéral, par exemple, — la grande arène où nos droits devraient être vigoureusement défendus,— c'est le chiffre de notre population qui détermine le nombre des représentants de notre province, et celui aussi, par proportion, des autres provinces. De même l'augmentation de nos diocèses — et cela compte à Rome où toutes les influences ne s'exercent pas en notre faveur — suit l'augmentation des fidèles.

Dans le seul Abitibi qui comprend 15 millions d'acres de terre arable inoccupée et où on pourrait constituer plus de 92,000 établissements nouveaux, il y aurait, d'après les calculs d'experts en la matière, 400 paroisses à fonder, ce qui nous enrichirait de douze comtés et de quatre ou cinq diocèses. Et le nord de l'Ontario, et les nombreuses terres disponibles dans les provinces maritimes, et les vastes provinces de l'Ouest!

Nous sommes menacés d'une nouvelle vague d'immigration. Elle ne nous apportera pas des hommes de notre foi et de notre langue. Voulons-nous ne pas être submergés par elle, résister à ses flots, nous les assimiler même et les faire servir à notre cause? Il faut nous emparer au plus tôt de tous ces espaces agricoles où nos cultivateurs, habitués au climat, au sol, à la culture de notre pays, auront tôt fait de créer des régions prospères pourvu que l'État, conscient de ses devoirs, veuille bien leur apporter une aide efficace.

Cette expansion des peuples par la colonisation, l'Église l'a toujours reconnue et recommandée. Pour ne citer qu'une déclaration pontificale, Pie XII disait dans son allocution de la Pentecôte, le 1er juin 1941:

« Aujourd'hui l'idée d'espace vital et la création de tels espaces, est au centre des buts sociaux et politiques; mais ne devrait-on pas, avant toute chose, penser à l'espace vital de la famille et libérer celle-ci des liens qui lui imposent des conditions de vie ne lui permettant pas même de concevoir l'idée d'une maison à elle? Notre planète ne manque pas de régions et de locaux propres à la vie, abandonnés au caprice d'une végétation spontanée, alors qu'ils s'adapteraient bien à être cultivés par la main de l'homme, à ses

besoins, et aux activités de la civilisation; et plus d'une fois il est inévitable que certaines familles, émigrant d'ici ou de là, cherchent ailleurs une nouvelle patrie. Alors, selon l'enseignement de *Rerum novarum*, joue le droit de la famille à un espace vital ». (Lorsque ces régions dont parle le Pape existent, dans la patrie elle-même, comme c'est le cas au Canada, il est évident que ces directives s'appliquent d'abord à elles. C'est dans ces régions que doit se faire l'émigration, la colonisation). Et Pie XII continue: « Là où il en sera ainsi, l'émigration atteindra son but naturel, comme souvent le confirme l'expérience. Nous voulons dire une distribution meilleure des hommes sur la surface terrestre apte à la colonisation agricole ».

Les évêques de notre province sont encore plus explicites. Voici ce qu'ils écrivaient dans leur lettre collective sur la restauration sociale: « Le nombre croît, d'une façon alarmante, de ceux que la terre rejette, faute de pouvoir les nourrir, et qui restent oisifs, désemparés, sans avenir, exposés à tous les maux. Quelle force représente cette jeunesse si nous savons la faire travailler, lui permettre de se marier, de s'installer sur une terre neuve, de fonder des paroisses nouvelles, d'augmenter notre capital humain! Mais aussi combien serions-nous coupables, si, par imprévoyance ou lâcheté, nous laissions ces jeunes se gâter l'âme et le corps dans la fainéantise et le vice.

« L'épiscopat de cette province a toujours favorisé une colonisation intensive, il a prêché la conquête des terres nouvelles et n'a rien épargné pour y entraîner notre population. Les hommes d'aujourd'hui cependant n'ont pas la même vigueur que ceux d'autrefois, ils ont été élevés dans d'autres conditions, ils supportent moins bien les mêmes difficultés. Les autorités publiques se doivent de leur frayer la voie vers ces vastes territoires que nous a donnés la Providence, d'aplanir les obstacles qui les arrêtent, de rendre en un mot leur établissement moins ardu, plus humain. Une famille catholique et canadienne-française installée aujourd'hui sur une bonne terre, c'est toute une paroisse, ce sont deux cents familles qui vivront pour l'Église et le pays dans cent ans. »

Plus récemment, l'évêque de Saint-Hyacinthe, S.E. Mgr Douville, consacrait à la colonisation toute une lettre que d'autres membres de l'épiscopat ont reproduite, en la faisant leur.

Le distingué prélat établit que la colonisation est:

1 — un droit offert à tous;
2 — un devoir qui s'impose;
3 — une vocation providentielle.

Et il conclut: « La colonisation que nous prêchons, et qui n'est autre chose que l'occupation et la mise en valeur de nos terres neuves, apparaît aux gens de bon sens et de bien comme le but le plus noble à proposer à vos ambitions chrétiennes et à votre idéal patriotique; et c'est aussi le plus sûr moyen d'accéder à l'indépendance économique que vous rêvez avec tant de raison, et que nous encourageons de tout l'élan de notre âme.

« D'ailleurs, ce n'est pas vous qui voudrez confondre une entreprise de colonisation chrétienne avec un simple mouvement de retour à la terre ou d'expansion agricole: vous y verrez, avant tout, un essai de conquête pour le Christ de toutes les terres neuves de notre cher pays ».

Ainsi ont pensé tous nos vrais patriotes, tous ceux qui ont véritablement aimé leur pays et dont l'intelligence était assez vive pour savoir distinguer entre les divers facteurs de notre survivance ceux qui devaient occuper le premier rang: Mgr Bourget, le grand Mercier, le curé Labelle, pour ne nommer que quelques morts.

Cette thèse de la colonisation est si solide, si évidente que personne n'ose s'y opposer directement. Ainsi durant les périodes électorales, les chefs des divers partis multiplient leurs déclarations en sa faveur. Et ceux qui l'emportent se hâtent presque toujours, une fois installés aux postes de commande, d'annoncer, pour racheter leurs promesses, un programme d'envergure et de faire voter un budget approprié. Malheureusement trop souvent on en reste là. N'est-ce pas la triste histoire des gouvernements variés qui se sont succédé à la tête de notre province dans le dernier demi-siècle ?

Mais si les politiciens sont tenaces dans leur inertie, il faut leur prouver que les Canadiens français, qui croient en la mission de leur peuple, sont encore plus tenaces dans leurs revendications. Ce jeu dangereux a assez duré. Les temps difficiles que nous traversons ne nous permettent pas de le continuer. Quelques années encore de cette torpeur et il sera trop tard pour enrayer le mal, pour sauver notre jeunesse, pour assurer notre survivance et poursuivre notre dessein apostolique.

C'est pourquoi une action énergique s'impose plus que jamais. Il faut d'abord agir sur l'opinion pour qu'elle agisse à son tour sur les gouvernants. L'Aide à la Colonisation a été fondée dans ce but. Et ce congrès qu'elle a organisé ne poursuit pas d'autre fin.

Établir une base solide sur laquelle nous pourrons nous appuyer pour étudier la situation, rechercher les remèdes et préparer une campagne intense qui éclairera les aveugles et réveillera les endormis: telle est la raison d'être de ce bref exposé de principes.

Exposé de faits

Texte de M. JEAN-BAPTISTE LANCTÔT, agronome,

Directeur de l'Aide à la Colonisation.

En guise de prémisses à ce Congrès national de Colonisation, l'on m'a demandé de faire un exposé de faits sur la colonisation du Canada. A qui aurait eu une tournure d'esprit entièrement américaine, il eût fallu, entre autres, procéder à une fouille minutieuse des archives du Canada français afin de déterminer le nombre exact des congrès de colonisation tenus au cours de son histoire. Tel n'étant pas le cas, qu'il suffise de rappeler que celui-ci est le dixième depuis cinquante ans, c'est-à-dire du vivant de la plupart d'entre nous. Certes, antérieurement à cette période, les congrès furent légion! Quel qu'en soit le nombre, ils témoignent tous d'une foi profonde en la colonisation, foi professée à chaque génération par certains « rêveurs » d'une patrie agrandie par le moyen de cette œuvre salvatrice.

Un fait impressionne surtout: l'imprécision, voire même l'ignorance des principes directeurs de la colonisation après trois siècles d'action colonisatrice en Amérique. Alors qu'on devrait marcher à une allure positive et conquérante, on n'en est encore qu'au stade des tâtonnements.

A quoi ce fait tient-il? Est-ce à l'inconscience du rôle providentiel des Canadiens français en Amérique? Si cette inconscience est en grande partie responsable des échecs qu'on a subis dans le cours de notre histoire, d'autres facteurs aussi ont contribué au fait que nous déplorons. Important qu'il soit de retourner sur le passé pour en tirer d'utiles leçons, il est encore plus logique d'examiner soigneusement les situations de fait dans le présent, de « faire le point » pour ainsi dire, en vue d'arrêter un programme d'avenir.

FAITS HISTORIQUES

1) Avant la conquête

Le premier fait historique à faire ressortir c'est bien la décision prise par la France de se lancer à la conquête militaire de l'Europe,

avec les résultats néfastes que l'on sait — au lieu d'entreprendre une œuvre de paix et de s'assurer la possession, par la colonisation, du continent nord-américain, possession qui lui eût valu la première place dans le monde. Loin de connaître l'expansion rêvée d'un Jean-Talon, la Nouvelle-France subit la débâcle de 1760. Comment peut-il en être autrement lorsque les idées en vogue sont celles d'un Voltaire? Cette école — abstraction faite de sa pensée à l'égard du christianisme — n'est-elle pas convaincue que le Canada comprend tout au plus « quelques arpents de neige » dont il ne vaut guère la peine de s'occuper? Ainsi, la colonisation de la Nouvelle-France s'anémie faute de l'appui nécessaire des dirigeants de l'époque en France. Voilà une première leçon historique à méditer.

2) Après la conquête

Après la conquête, les hauts fonctionnaires français abandonnent à leur sort les habitants du Canada. Seul le clergé garde allumé le flambeau de la foi et prépare ainsi la « revanche des berceaux ». Durant le demi-siècle suivant, le plus glorieux de l'histoire canadienne, on pose des actes qui témoignent d'une confiance profonde en la Providence, d'une volonté ferme de procéder à la reconquête pacifique du sol. L'adversaire multiplie les obstacles, tels les concessions forestières aux grandes compagnies, les octrois de terre aux amis, et cela avec la complicité des gouvernants d'alors. Mais les berceaux continuent leur cadence prolifique! Des esprits plus clairvoyants, des volontés plus intrépides tentent de contourner cette politique d'obstruction qui empêche la race canadienne-française de prendre son essor. L'histoire enregistre des victoires consolantes. Deuxième leçon à méditer.

a) *Migration aux États-Unis*

Faute d'une politique de colonisation adéquate et suivie cependant, les migrations vers les États-Unis finissent par prendre libre cours et sont accueillies en guise de solution au problème du surpeuplement de nos paroisses rurales. Cette saignée épuisante pour le jeune peuple français du Canada aura tôt fait d'assurer la majorité aux autres, aidés par une immigration qui vise à noyer les premiers occupants du pays.

Comme il s'était trouvé un Talon au temps de la colonie pour pousser un programme hardi de développement, surgissent un curé Tremblay, un Mgr Bourget, un curé Labelle et d'autres, pour prôner l'établissement rural en Canada, pour mettre sur pied un organisme à cette fin: la Société ou l'Association de Colonisation. Mais, pour la seconde fois dans l'histoire, les dirigeants du temps ne saisissent pas l'occasion de reprendre, par des moyens pacifiques, le territoire perdu par la guerre. Et l'exode se continue à un rythme tel qu'il se trouve aujourd'hui aux États-Unis quelque 40% des effectifs canadiens-français de l'Amérique! Troisième leçon historique à méditer.

b) *Exode rural*

La grande industrie, née des nouvelles inventions mécaniques, mue par des idées matérialistes, crée l'appât du gain et l'attrait des villes; elle entraîne la désertion des campagnes. Des milliers d'habitants, faute d'une éducation et d'une orientation appropriées, délaissent la terre nourricière. D'après une étude à point présentée récemment aux Semaines sociales du Canada par monsieur Dominique Beaudin, les effectifs des paroisses anciennes du Québec ont diminué de moitié depuis 1871, paroisses, faut-il le faire remarquer, bien pourvues de sols fertiles et d'avantages économiques. Quatrième leçon historique à méditer.

c) *La guerre de 1914 et la crise de 1930*

A cause de la première guerre mondiale de 1914-18 et de la période de prospérité factice qui s'ensuit, le malaise social résultant de cette migration des nôtres ne se fait sentir qu'avec l'arrivée de la grande dépression de 1930. Des centaines de milliers de familles se trouvent soudainement sans le sou, précipitées du jour au lendemain dans un angoissant état de chômage. Des sociologues avertis, aidés des dirigeants aux abois, mettent sur pied des organismes destinés à pallier dans une certaine mesure cette situation. Les Sociétés diocésaines de Colonisation, entre autres, se vouent à une œuvre positive de retour à la terre d'un grand nombre de ces familles désœuvrées; elles contribuent ainsi à la fondation de quelque cent nouvelles paroisses au cours d'une douzaine d'années. Mais, il faut le dire, les Sociétés diocésaines ne peuvent faire porter leur

travail dans le recrutement et l'établissement que sur des familles pauvres et démoralisées. Il faut agir en vitesse pour remédier à un état sérieux de crise morale et économique. L'œuvre des Sociétés est d'autant plus méritoire qu'elle s'accompagne de sacrifices de tous ordres.

Autre leçon à méditer: la colonisation se fait difficilement avec des familles dépourvues de tous biens. Mieux vaut prévenir une crise par l'établissement rural que de la vouloir soulager par la colonisation.

d) *La guerre de 1939-45*

La deuxième grande guerre mondiale de 1939-45 cependant paralyse l'action colonisatrice en voie de perfectionnement et finit par désaxer complètement la société tout entière; elle sème la confusion dans les esprits à un point tel que l'on n'a pas encore réussi à rétablir un semblant d'ordre dans les idées, encore moins dans les actes.

Ce sont là, esquissés à larges traits, les faits saillants de la colonisation du Canada depuis le temps de la colonie jusqu'à nos jours.

Il importe maintenant de bien analyser les faits palpables afin de déterminer avec exactitude le « bilan » des ressources nationales du pays — ressources humaines, physiques et pécunaires surtout — pour ensuite définir une ligne de conduite d'avenir dans le sens des intérêts premiers de la nation canadienne-française et de son expansion en Amérique.

FAITS DEMOGRAPHIQUES

1) Le nombre

Parce que nous vivons en démocratie où le vote universel décide du pouvoir de gouverner, les faits démographiques prennent une importance de premier ordre. Veut-on répandre les principes de la philosophie chrétienne et instruire les jeunes à la lumière de ces principes? Il faut avoir la direction des écoles; le nombre en décidera. Veut-on rétablir l'ordre social selon les principes fondamentaux de la justice et de la charité? Il faut adopter une législation

capable de répondre aux exigences des temps présents; le nombre en décidera. En un mot, c'est le nombre qui pèse surtout dans les conseils de l'État et qui fait pencher la balance soit d'un côté, soit de l'autre. Dans un monde qui tend à se diviser en deux camps idéologiques bien distincts, le nombre prend une importance très particulière.

2) Le rapport des populations

D'après le recensement de 1941, la population totale des neuf provinces se répartit entre les populations rurale et urbaine de la façon indiquée au tableau I.

TABLEAU I — **POPULATION RURALE ET POPULATION URBAINE DANS LES NEUF PROVINCES DU CANADA**
(tiré du recensement décennal — 1941)

Province	Population totale	Population rurale	Pourcentage	Population urbaine	Pourcentage
Ile du Prince-Edouard	95,047	70,707	74 p.c.	24,340	26 p.c.
Nouvelle-Ecosse	577,962	310,422	54 "	267,540	46 "
Nouveau-Brunswick..	457.401	313,978	68 "	143,423	32 "
Québec.....	3,331,882	1,222,198	36 "	2,109,684	64 "
Ontario.....	3,787,655	1,449,022	38 "	2,338,633	62 "
Manitoba.....	729,744	407,871	56 "	321,873	44 "
Saskatchewan.....	985,992	600,846	67 "	295,146	33 "
Alberta.....	796,169	489,583	61 "	306,586	39 "
Colombie.....	817,861	374,467	45 "	443,394	55 "
CANADA.....	11,506,655	5,254,239	46 "	6,252,416	54 "

Il ressort de ce tableau que la province de Québec est de 2% plus industrialisée que celle de l'Ontario, soit 64% pour celle-là et 62% pour celle-ci.

3) La population francaise

Si l'on tient compte exclusivement de la population française au Canada cependant, telle qu'indiquée au tableau II, on s'aperçoit que les Canadiens de langue française sont plus ruraux que les autres.

TABLEAU II — **POPULATION FRANCAISE, URBAINE ET RURALE, DES NEUF PROVINCES DU CANADA**
(tiré du recensement décennal — 1941)

Province	Population française totale	Population rurale	Pourcentage	Population urbaine	Pourcentage
Ile du Prince-Edouard	14,799	10,769	73 p.c.	4,030	27 p.c.
Nouvelle-Ecosse	66,260	42,852	65 "	23,408	35 "
Nouveau-Brunswick..	163,934	131,854	80 "	32,080	20 "
Québec.....	2,695,032	1,107,380	41 "	1,587,652	59 "
Ontario.....	373,990	166,173	44 "	207,817	56 "
Manitoba.....	52,996	35,863	68 "	17,133	32 "
Saskatchewan.....	50,350	35,555	70 "	14,975	30 "
Alberta.....	42,979	28,842	69 "	14,137	31 "
Colombie.....	21,876	10,906	50 "	10,970	50 "
CANADA (population française seulement).	3,483,038	1,570,708	45 p.c.	1,912,330	55 p.c.
CANADA (population autre que française).	8,023,617	3,683,531	46 p.c.	4,339,816	54 p.c.
CANADA (population totale).....	11,506,655	5,254,239	46 p.c.	6,252,416	54 p.c.

La proportion rurale exclusivement française de la province de Québec est de 41%, comparée à 36% pour l'ensemble de la population rurale québecoise. Dans les autres provinces, la proportion de la population rurale française par rapport à l'ensemble de la population rurale s'établit de façon encore plus marquante: soit de 80% par rapport à 68% pour le Nouveau-Brunswick, de 44% à 38% pour l'Ontario, de 68% à 56% pour le Manitoba, et ainsi de suite.

4) La population agricole

En se basant sur la distinction faite dans le recensement du Canada de 1941 entre les populations rurale et agricole, on établit que la province de Québec contient une population plus terrienne que celle de l'Ontario. Sur ce point le tableau III établit une comparaison statistique entre le Québec et l'Ontario, compte tenu du nombre de fermes et de la population agricole des deux provinces.

TABLEAU III — **COMPARAISON STATISTIQUE ENTRE LE QUÉBEC ET L'ONTARIO**
(tiré de rapports officiels)

	QUEBEC	ONTARIO
Nombre de fermes.....	154,669	178,204
Population agricole.....	838,861	704,420
Moyenne de personnes sur chaque ferme.....	5.4	4.0
Nombre d'hommes âgés de		
a) 14 ans et plus.....	287,129	289,087
b) moins de 14 ans.....	158,151	92,291

5) Le taux d'augmentation naturelle de la population

En conséquence d'un taux d'augmentation plus élevé de sa population par rapport à celle des autres provinces (18.5 comparé à la moyenne canadienne de 13.9 en 1943), la province de Québec contient une population de beaucoup plus jeune dans son ensemble que les autres provinces du Dominion. D'ailleurs les proportions rapportées dans l'Annuaire du Canada pour 1943-44 établissent ce fait d'une façon irréfutable.

De ces faits démographiques il ressort que nos effectifs humains sont encore terriens dans une proportion encourageante. Il est impossible malheureusement de mesurer le degré d'attachement réel à la terre.

6) L'excédent a établir

Il importe maintenant d'aborder le problème de l'établissement rural en fonction du nombre de nos jeunes. Le recensement de 1941 révèle, tel que l'indique le tableau IV, la présence au Canada français d'un total de 250,000 garçons de la classe rurale, dont 180,000 dans la province de Québec, entre les âges de 15 et 29 ans.

TABLEAU IV — JEUNESSE RURALE MASCULINE DU CANADA FRANCAIS
dans les âges de 15 à 29 ans
(tiré du recensement décennal — 1941)

Province	Ages: 15 à 19	20 à 24	24 à 29
Québec	73,585	57,187	48,646
Ontario	7,360	6,426	6,100
Manitoba	3,600	3,232	2,848
Saskatchewan	3,473	3,055	2,560
Alberta	2,776	2,440	2,048
Colombie	324	314	322
Nouvelle-Ecosse	1,588	1,476	1,328
Nouveau-Brunswick	7,257	6,314	5,330
Ile du Prince-Edouard	417	399	339
TOTAUX	100,380	80,843	69,521

En cette année 1946 — soit cinq ans plus tard — on peut considérer comme réglés pour les fins d'analyse les cas des 69,521 garçons âgés de 25 à 29 ans en 1941. Ceux-ci cependant sont remplacés par d'autres dans une nouvelle catégorie d'âges: les 10 à 14

ans se chiffrant par 99,471. Le nombre total de jeunes gens à établir en 1946 se chiffre donc par 280,000 environ, dont 209,000 dans la seule province de Québec, tel qu'indiqué au tableau V

TABLEAU V — JEUNESSE RURALE MASCULINE DU CANADA FRANCAIS, DANS LES AGES DE 10 A 25 ANS
(tiré du recensement décennal — 1941)

Province	Ages: 10 à 14	15 à 19	20 à 24
Québec	78,229	73,585	57,187
Ontario	7,075	7,360	6,426
Manitoba	1,582	3,600	3,232
Saskatchewan	1,937	3,473	3,055
Alberta	1,433	2,776	2,440
Colombie	426	324	314
Nouvelle-Ecosse	1,824	1,588	1,476
Nouveau-Brunswick	6,369	7,257	6,314
Ile du Prince-Edouard	596	417	399
TOTAUX	99,471	100,380	80,843

Il resterait à fixer un chiffre très intéressant mais qui ne ressort pas directement des rapports du recensement: celui de l'âge moyen des propriétaires de fermes. Nul doute, cette moyenne d'âge est élevée et a tendance à l'être davantage dans plusieurs provinces, notamment en Ontario. Le Québec accuse la même tendance mais à un degré beaucoup moins prononcé.

FAITS ECONOMIQUES

Le premier par ordre d'importance est incontestablement l'étendue de terre arable disponible au pays. On a déjà fait l'apologie de la terre et de son rôle éminent dans la société. Il ne reste qu'à établir le fait qu'il existe des étendues considérables de terre à prendre au Canada.

1) Le capital-terre

Toujours d'après le recensement de 1941, le nombre des terres abandonnées ou inexploitées au pays se chiffre par 32,518. D'après un calcul basé sur les données d'une enquête discrète, il se trouve en Canada des fermes occupées à acheter d'ici quelques années

au nombre d'au moins 100,000. Les terres à défricher abondent dans les régions de l'Abitibi québecois et ontarien, tout aussi bien que dans la vaste vallée de la Rivière-la-Paix, en Alberta. L'étendue de ces terres fournit, selon M. C.-E. Couture, des possibilités d'établissement pour quelque 392,000 familles. Pour résumer, il y a au Canada français 524,512 unités de fermes à mettre en valeur, à améliorer ou à acquérir durant les prochaines années, sans compter les étendues de terre à récupérer par le drainage et l'épierrement. Les étendues de terre arable au pays répondent donc aux besoins actuels de notre jeunesse rurale.

2) Le capital-argent

Il reste à déterminer si l'on dispose du capital-argent nécessaire pour faire l'union intime, solide et durable de la jeunesse à la terre. On s'accorde à dire que l'argent abonde partout; de fait, nos habitants connaissent de bonnes années en raison d'une production de denrées agricoles qui s'écoulent à des prix assez favorables. Certains faits confirment ces rapports, tels les paiements anticipés sur prêts consentis par l'Office provincial du Crédit agricole.

De plus, une consultation sommaire de l'Annuaire du Canada de 1945 montre les valeurs considérables détenues sous forme d'obligations, de bons de la Victoire et autres, par les Canadiens de toutes catégories. Nul doute que les Canadiens de langue française détiennent une proportion importante de ces valeurs. Sous ce rapport, la situation des Canadiens français s'est améliorée sensiblement au cours de cette dernière génération.

Généralement considérées comme actif liquide, ces valeurs sont néanmoins sujettes aux aléas de l'inflation, du commerce international et d'autres facteurs dont le contrôle ou la régie s'avère de plus en plus compliqué. Il s'esquisse, en conséquence, chez plusieurs une disposition à transformer ces valeurs liquides en biens-fonds par des placements immobiliers, par l'achat de fermes en rapport.

Dans l'étude déjà mentionnée, M. Beaudin précise qu'il en coûte quelque $3,770. aux conditions de 1941 dans la province de Québec pour faire l'acquisition d'une ferme en rapport d'une

étendue moyenne. Ce montant couvre les valeurs moyennes et de la terre et du roulant nécessaire à la production. Comme le fait ressortir M. Beaudin, c'est là un montant très substantiel et un facteur de dissuasion pour la presque totalité des jeunes gens de la campagne désireux de s'établir sur la terre. Dans ces conditions, il est très difficile, pour ne pas dire impossible, de s'attendre à ce qu'un père de famille puisse établir chacun de ses fils sur une ferme.

Il ne fait aucun doute cependant qu'un grand nombre de cultivateurs détiennent des valeurs substantielles qu'ils pourraient et devraient affecter d'ici peu à l'achat de fermes en rapport, et ainsi pourvoir à l'établissement de leurs fils. Par ailleurs, il se trouve un assez bon nombre d'habitants qui, avec le seul appui d'une orientation sûre, pourraient participer à un sérieux mouvement d'établissement composé de familles complètes avec capitaux et roulant.

Plus tard, lorsque le besoin s'en fera sentir, on pourra vraisemblablement mobiliser au service de l'établissement rural une certaine partie des fonds constituant l'épargne populaire qui, au 31 décembre dernier, dans la seule province de Québec, se chiffrait par $119,753,000. Certes, l'épargne populaire des autres provinces atteint, elle aussi, un montant très appréciable. Or il est entendu que les Caisses populaires doivent conserver leurs fonds dans un état raisonnablement liquide; une saine administration empêche ces Caisses de « geler » pour ainsi dire une trop grande proportion de leur avoir. Ceci ne les empêche pas cependant de placer une proportion assez intéressante de leur actif sur des prêts hypothécaires, surtout à la campagne, sur des terres en rapport qui permettent à une famille d'habitant de s'établir définitivement avec chance de succès. Ce faisant, elles accomplissent une œuvre de salut national, de même qu'elles répondent à un besoin social et économique pour lequel elles furent fondées.

Il est évident que les Canadiens de langue française disposent d'un avoir suffisant en ressources de toutes natures pour entreprendre un grand mouvement d'établissement rural. Reste à savoir s'ils possèdent les organismes voulus pour mener à bien une entreprise d'envergure. Les faits semblent susciter une réponse affirmative.

FAITS ORGANIQUES

1) L'Église

Par ordre d'importance, l'Église est la première intéressée à l'établissement rural. Elle est aux avant-postes depuis les débuts de la colonie et, surtout depuis 1760, elle a le mérite d'avoir guidé le jeune peuple canadien vers la reconquête pacifique de son sol, en conformité avec sa vocation traditionnelle. De nos jours l'Église continue son travail d'apostolat social et économique dans le domaine de l'établissement rural par l'entremise de ses sociétés diocésaines de colonisation. Afin de mieux coordonner leurs efforts, les sociétés diocésaines de la province de Québec se sont constituées en une fédération. Dans les autres provinces, l'Église manifeste aussi son souci de l'établissement de la jeunesse par l'entremise de sociétés diocésaines, paroissiales ou professionnelles.

2) L'association professionnelle

Depuis quelques années, les cultivateurs eux-mêmes se sont organisés en associations professionnelles pour protéger et défendre leurs intérêts, pour étudier et hâter la solution de leurs problèmes dont ceux surtout que fait naître la grosse famille traditionnelle. Des associations correspondantes dans diverses provinces se soucient de préparer l'établissement des jeunes ruraux dans la mesure où le permettent leurs cadres et leurs moyens d'action.

3) Les autres organismes sociaux

Des sociétés et associations dites nationales ou sociales, telles les Sociétés St-Jean-Baptiste et l'Assomption, l'A.C.F.A., les Associations d'Éducation et autres, accordent à la colonisation un intérêt croissant. Les Caisses populaires aident, elles aussi, d'une façon tangible. Les Ligues du Sacré-Cœur ont lancé récemment un programme d'action visant à faire connaître les besoins d'établissement rural en Canada. Le Comité permanent de la Survivance française en Amérique entend lui aussi faire large sa part dans le maintien au sol de nos populations. La présence ici des délégués de tous ces organismes ne suffit-elle pas à démontrer leur volonté commune de trouver une solution au problème de l'établissement rural ?

CONCLUSION

Prendra-t-on les dispositions requises pour orienter toutes ces bonnes volontés, pour conjuguer tous leurs efforts ? La situation présente connue, saura-t-on définir une stratégie d'établissement rural d'une portée vraiment nationale ? Aviser-t-on aux moyens, quels qu'ils soient, d'adapter cette stratégie aux conditions humaines et physiques de chacun des territoires ?

Il n'est pas une seule famille dont les enfants ont atteint un certain âge qui ne soit aux prises avec le problème vital de l'établissement. La plupart des parents ne peuvent le résoudre d'une façon satisfaisante. Un très grand nombre seraient prêts à tous les sacrifices s'ils entrevoyaient que ceux-ci ne soient pas vains. S'ils entendent faire œuvre de vie en s'oubliant eux-mêmes, il n'est pas déraisonnable de croire que, forts de leur foi en la Providence, ils voudront procurer à leurs enfants le moyen le plus sûr de s'assurer l'indépendance et la sécurité.

Il ressort donc de ce qui précède que s'offre à la génération actuelle et à celles qui la suivront une troisième occasion d'établir à demeure en Amérique du Nord les principes fondamentaux d'une civilisation chrétienne et française. Saura-t-on répondre aux attentes de la jeunesse, et accepter ses tâches et ses responsabilités ? Des décisions prises ces jours-ci, des actes posés d'ici quelques années, dépendront la direction et l'ampleur du mouvement d'établissement sur notre sol canadien.

La situation dans Québec, par diocèse

Texte de Mgr AUGUSTE BOULET, P.D.

Président de la Fédération des Sociétés de Colonisation de la Province de Québec.

QUEBEC

1 — *Besoins d'établissement ramenés, si possible, à l'unité paroissiale.*

Dans quinze paroisses agricoles du diocèse de Québec, grandes et petites, on a trouvé une moyenne de vingt-cinq garçons qui atteignent chaque année leur majorité.

2 — *Possibilités d'établissement dans la paroisse ou les environs immédiats.*

Des vingt-cinq garçons arrivés à leur majorité et qui devraient s'établir, un cinquième peut être placé sur le bien paternel ou sur des terres achetées par le père; un cinquième fera un cours commercial, technique ou classique; un cinquième exercera un métier ou sera journalier dans la paroisse. Les autres deux cinquièmes iront en ville ou à l'aventure.

Dans le diocèse de Québec, les possibilités d'établissement sur des terres neuves commencent à être restreintes. Il s'en fait actuellement une centaine par année. On dit que l'on trouverait encore un millier de lots colonisables. Mais ces lots sont possédés par des compagnies forestières, des marchands de bois ou des particuliers qui ne les céderont que lentement à la colonisation.

3 — *Possibilités d'établissement immédiat en régions de colonisation.*

Dans les régions de colonisation de l'Abitibi où le diocèse de Québec dirige la plupart de ses colons il y a plusieurs centaines de lots disponibles.

Tous ne sont pas avantageux parce que manquant de bons chemins et de drainage essentiel.

4 — *Excedent des besoins sur les possibilités d'établissement.*

Si les chefs de famille ayant plusieurs garçons à établir, si les fils de cultivateurs n'ayant pas de terre à cultiver dans les vieilles paroisses étaient convaincus qu'ils ne doivent pas tarder à s'établir sur des terres neuves, il est certain que les besoins d'établissement excéderaient les possibilités actuelles, parce que les travaux préparatoires à ces établissements ne sont pas faits.

5 — *Excedent des possibilités sur les besoins d'établissement.*

Si l'on considère les immensités de terres colonisables dans notre province, dans l'Ontario et les provinces de l'Ouest, il est certain qu'il y aura longtemps un excédent des possibilités sur les besoins d'établissement, à condition que l'on trouve les moyens de faire ces établissements d'une manière sociale, humaine et un peu attrayante.

6 — *Moyens de propagande utilisés.*

a) Existence et activités générales de la Société de Colonisation.

b) Sermons dans les églises, conférences dans les cercles d'étude et les congrès de l'U.C.C., aux réunions des cercles de fermières, aux expositions agricoles, aux directeurs et professeurs des séminaires et collèges classiques, etc.

c) Distribution de brochures de colonisation et d'agriculture aux membres du clergé, à la classe agricole, aux étudiants de l'Université Laval, de nos quatre collèges classiques et comme récompenses aux enfants des écoles des paroisses de colonisation.

d) Prédication le jour de la solennité de la fête de St-Jean-Baptiste portant sur le saint du jour et la Colonisation, avec quête en faveur des curés des colons et leurs œuvres. A cette occasion, comme le demande Son Eminence le Cardinal Villeneuve dans sa lettre du 28 mars 1934, des professeurs des séminaires et des collèges ainsi que plusieurs religieux de nos communautés sont invités à aller faire ce sermon et cette quête. A ces prédicateurs et à MM. les curés, la Société de Colonisation adresse chaque année, avant la fête de la St-Jean-Baptiste, quelques pensées et renseignements sur l'Oeuvre importante de la colonisation.

e) A l'occasion des semaines familiales organisées dans le diocèse par S.E. Mgr Georges-Léon Pelletier, auxiliaire de Québec, un missionnaire-colonisateur est allé parler des possibilités et des avantages de s'établir sur des terres neuves, et a fait dérouler des films sur certaines réalisations.

f) L'année dernière, les directeurs de la Société de Colonisation ont demandé à la « Terre de Chez Nous » de traiter, dans le cours à domicile, de « l'établissement des jeunes ».

Cette année les mêmes directeurs ont suggéré au Comité de la Survivance française de prendre pour sujet du calendrier 1947 « la colonisation ». Ce calendrier est imprimé à vingt mille exemplaires. Une brochure d'une soixantaine de pages accompagnera ce calendrier et sera mise en vente dans les librairies. Plusieurs sociétés diocésaines de Colonisation ont fourni pour la composition de ce tract des photographies et des notes historiques sur quelques districts de colonisation.

g) Les œuvres de secours en faveur des colons constituent de la propagande en ce sens qu'elles rassurent ceux qui veulent s'établir; s'ils sont un jour dans la gêne ou le besoin, une organisation de charité leur viendra en aide. Le diocèse de Québec fait chaque année dans plusieurs centres populeux la guignolée des colons ou la cueillette des meubles et du linge usagé. Des ouvroirs de couture sont organisés dans quelques cercles de fermières, dans des écoles ménagères et des couvents où l'on confectionne, avec du matériel fourni gratuitement par la Société de Colonisation, des habits pour les enfants d'école de nos colons, des layettes ou trousseaux pour nouveau-nés. Ce linge neuf est envoyé à une quinzaine de curés qui en font la distribution.

h) Articles de journaux sur la nécessité et l'importance de la colonisation, sur la manière de s'y préparer et de la faire.

i) Excursions d'aspirants-colons dans les districts de colonisation.

7 — *Principales difficultés à surmonter soit dans le recrutement, soit dans l'établissement.*

Depuis le commencement de la dernière guerre le recrutement a été ralenti:

a) par l'enrôlement de nos jeunes gens;

b) par les hauts salaires que l'on payait dans les industries de guerre et les chantiers des compagnies forestières qui continuent leurs opérations rémunératrices;

c) par le mauvais nom de « colonisation » qui depuis trop longtemps est devenu synonyme de misère, pauvreté, sacrifices presque surhumains;

d) par certaines théories et exagérations de plusieurs journalistes et conférenciers qui exigent pour les cultivateurs les avantages et amusements des villes: théâtres, cinémas, terrains de jeux, etc, sans parler assez des avantages que donnent la possession et la culture de la terre et que ne peut donner la ville à la plupart de ceux qui l'habitent. Les hôtels et les restaurants de nos campagnes ressemblent déjà trop à ceux des villes et deviennent facilement des tavernes et des débits de bière et de boissons fortes, qui attirent un trop grand nombre de nos ruraux jeunes et vieux. Trouveront-ils dans les paroisses nouvelles de colonisation les mêmes lieux de réunions où ils pourront s'amuser ?

Le Ministère de la Colonisation, depuis douze ans, par ses travaux de voirie, par les primes de construction, de défrichement, de labour, etc. a rendu la colonisation plus humaine et plus attrayante. Il y a encore beaucoup à améliorer cependant.

Le colon ne veut plus s'enfoncer seul dans la forêt pour abattre le premier arbre et habiter un camp de bois rond. Il demande que le territoire à coloniser soit préparé avant son arrivée par des chemins au moins ébauchés, par les principaux travaux de drainage, par le défrichement de huit à dix acres sur son lot, par la possibilité d'y trouver du bois sec pour bâtir sa première maison.

L'éloignement de la paroisse natale est un obstacle aux nouveaux établissements, surtout en Abitibi. Il faudrait trouver les moyens non pas de supprimer les distances mais de les faire oublier un peu. Avant longtemps, espère-t-on, le Chemin de fer Canadien National pourra faire circuler, à part le train local actuel, un train plus léger et plus rapide de Montréal et de Québec à La Tuque, Parent, Senneterre, Amos, et LaSarre. Il est à souhaiter aussi que les excursions à prix réduits et de plusieurs jours soient rétablies comme avant la guerre.

MONTREAL

Texte de M. le chanoine ZÉNON ALARY,
Secrétaire de la Société Nationale de Colonisation.

La Société de Colonisation de Montréal est peut-être plus mal en point que ses sœurs pour faire de la bonne colonisation. En tout cas, le problème qu'elle a à résoudre en est un à trois inconnues.

D'abord les possibilités de coloniser dans les limites même du diocèse sont nulles. Il y a longtemps que le dernier lopin de terre vierge et arable est occupé. Il resterait quelques lots boisés ou pas dans les Laurentides; la topographie et l'ingratitude du sol les rendent impropres à une culture profitable. Seule l'industrie du tourisme peut en tirer profit. Conclusion: nous devons coloniser au loin.

Ensuite, le recrutement du colon présente certaines difficultés du fait que, jusqu'à ces dernières années, les divers plans de colonisation favorisaient davantage les sans-travail des villes et que Montréal à elle seule en comptait des milliers venus de tous les coins de la province et même de toutes les provinces du Dominion. Le choix du colon n'en était pas pour autant facilité. En effet, comment départager l'ivraie du bon grain? Comment juger des aptitudes, des talents et des besoins des candidats? Une enquête, même poussée, révèle si peu de choses sur les mérites de l'homme, sur les vertus de la femme. Et, à Montréal, on ne connaît pas son voisin! Les Comités paroissiaux ont bien fait leur possible, mais en définitive, on s'en rapportait aux professions de foi des aspirants-colons. On prenait un risque comme on dit couramment. Résultats: au témoignage des missionnaires-colonisateurs des colonies de Montréal, c'est le petit nombre qui ont persévéré. Et leur retour en ville n'a pas été la meilleure propagande qui soit en faveur de la colonisation.

On aurait tort toutefois de considérer comme des déchets tous les aspirants-colons de Montréal, les citadins bien entendu. Dès lors faut-il se demander ce qui attire le colon de cette espèce vers les terres neuves, quelles fins précises il poursuit? Est-ce l'établissement de ses enfants? C'est l'exception. Le goût de l'aventure? Dans la plupart des cas, oui. Si l'on chôme, on désire changer le mal de place, profiter des octrois du gouvernement dans l'espoir

de trouver une fois sur les lieux, un emploi dans les chantiers ou dans les mines, après quoi on reviendra en ville. Si, comme aujourd'hui, il y a pénurie de logements, on cherchera à passer là-bas, et du mieux possible, la crise qui étreint plus fortement ici qu'ailleurs. Dans un cas comme dans l'autre ce ne sont pas des vocations sérieuses. Ne faut-il pas croire que si la colonisation faite durant l'époque comprise entre 1930 et 1940 a été si peu heureuse c'est parce qu'on en a fait un problème de chômage ? Trop longtemps on ne s'est occupé que des journaliers que les usines mettaient à pied, et l'on négligeait les meilleurs éléments de la colonisation: les familles rurales.

Et c'est ce qui nous amène à notre troisième point. Le diocèse de Montréal compte plus de 60 paroisses rurales, et dans chacune, on peut dire qu'il y a au bas mot une moyenne de 25 célibataires en âge de s'établir. De ce nombre, un cinquième le sera par des parents cultivateurs et dans la paroisse même. Le reste se partage entre la jeunesse étudiante, la jeunesse réfractaire à la terre et l'autre jeunesse qui, faute d'orientation ou gagnée par le mouvement, émigre vers la ville.

Au vrai, qu'a-t-on fait pour empêcher ces jeunes de déserter la terre ? Et cela non seulement dans le diocèse de Montréal, mais dans les autres diocèses. Peu de choses. Pas assez du moins. En négligeant leur éducation terrienne, on leur a fourni à peu près tous les moyens de partir, de mépriser l'agriculture. On devra désormais les éduquer et les renseigner sur les avantages des régions neuves par le journal, le tract, les conférences, le cinéma et, surtout les excursions par chemin de fer. Il faut qu'ils voient, qu'ils touchent du doigt.

Ne perdons pas de vue la famille, puisque la véritable colonisation doit se faire par elle. Les parents doivent établir leurs enfants. Or ce qui fait que le rural a, moins que le citadin, le goût de l'aventure, c'est qu'il va en régions neuves pour établir ses enfants. Il lui faut donc un plan avantageux, de sûres perspectives de réussir. Le rural apporte beaucoup; il mérite qu'on lui assure beaucoup.

Conclusion à ce troisième point: la colonisation au cours de l'année 1946, dans le diocèse de Montréal, s'est faite surtout avec des aspirants-colons de la ville. A date la Société a enregistré 160 demandes d'établissement. De ce nombre 42 familles ont rempli

toutes les conditions exigées et sont parties habiter leur lot; 15 ont été acceptées et attendent de partir; 30 autres ont été refusées. Environ 75 cas sont en suspens.

Il est encore un peu tôt pour juger dans son ensemble le succès des familles montréalaises établies sur des lots cette année. Les résultats seront-ils les mêmes que pour celles qui les ont précédées ? Plusieurs de ces hommes et de ces femmes sont nés à la campagne, de parents cultivateurs. Un grand nombre vécurent à la ville depuis leur enfance; ils ont le goût de la terre et, à défaut d'expérience agricole, ils ont apporté un sens de débrouillardise et d'adaptation facile à de nouvelles conditions de vie qui sont de précieux éléments de succès en colonisation. Il reste néanmoins que la famille rurale présente de meilleures garanties de stabilité. C'est sur elle que devra se faire, à l'avenir, le gros de l'effort; c'est avec elle qu'on devra compter.

RIMOUSKI

Texte de M. l'abbé JEAN-BAPTISTE CARON,
Secrétaire de la Société diocésaine de Colonisation

Avant de répondre au questionnaire soumis aux missionnaires par les organisateurs de ce congrès, je crois nécessaire de révéler que la Société de Colonisation du diocèse de Rimouski se compose de deux sections: celle de Rimouski et celle du Témiscouata. Cette dernière comprend les comtés de Rivière-du-Loup et de Témiscouata. Monsieur l'abbé Léon Beaulieu, principal de l'École Normale de Ste-Rose du Dégelis, en est le missionnaire. L'autre, celle de Rimouski, comprend les comtés de Rimouski, Matane, Matapédia et la partie de Bonaventure se rattachant au diocèse. Cette dernière section m'a été assignée en 1939.

Je regrette pour vous que M. l'abbé Beaulieu n'ait pu assister à ce Congrès. Il vous aurait exposé mieux que je puis le faire moi-même les besoins et les possibilités de sa région. Toutefois, pour vous éviter une déception, je vous communiquerai les quelques notes que m'a remises mon confrère.

Section de Témiscouata

Question 1)

Monsieur l'abbé Beaulieu est d'opinion que les possibilités d'établissement seront toujours proportionnées aux lots disponibles et à la vogue de la colonisation. Il lui semble qu'il ne serait pas exagéré de dire qu'on pourrait trouver 30 lots libres dans chaque paroisse.

Question 2)

Selon M. Beaulieu, pour connaître exactement les possibilités d'établissement, une enquête qui n'est pas faite s'imposerait. Il croit que les lots qui restent sont plutôt de pauvre qualité. C'est probablement ce qui explique pourquoi on ne trouve pas preneurs. Les possibilités pourraient s'augmenter par la division de certaines propriétés beaucoup trop grandes, et la récupération des terres inexploitées. Le gros point c'est d'en connaître la valeur agricole.

Question 3)

Deux noyaux de colons, l'un au Lac Sauvagesse, l'autre dans le rang St-Pierre de la paroisse de St-Hubert pourraient être complétés et devenir des paroisses si le gouvernement exproprait des terrains de la compagnie Fraser. Au dire des gens du milieu, il y aurait de quoi faire trois paroisses avec la Seigneurie du Témiscouata. Cela suppose une expropriation à gros prix. Qui la fera et quand l'aurons-nous ?

Question 6)

La propagande, dit M. l'abbé Beaulieu, suppose des lots à offrir. C'est précisément ce qui fait défaut dans le Témiscouata.

Question 7)

Ce qui rend le recrutement difficile ce sont les hauts salaires, la négligence des parents et le manque de mystique. S'il n'y a pas de vogue pour la colonisation, c'est qu'il n'existe pas de mouvement d'ensemble en faveur de la colonisation.

Section de Rimouski

1 — *Besoins d'établissement ramenés, si possible, à l'unité paroissiale.*

Il est assez difficile de répondre exactement à la question posée. Cela supposerait une enquête bien faite dans chaque paroisse et un contrôle des plus judicieux. Si les chiffres ont leur langage, souvent les commentaires et les interprétations qu'on en peut faire prêtent à faux.

Un questionnaire préparé par le chef de la propagande au bureau central de l'U.C.C. a été envoyé à chaque cercle au cours de l'hiver dernier. Une des questions posées se lisait comme suit: « Combien de jeunes de 18 ans et plus désirent s'établir sur des terres ? » La compilation des rapports de 21 cercles a donné le résultat suivant: 643, soit 30.6% par paroisse. Si l'on tient compte du fait que la population totale de ces 21 paroisses s'élevait à 28,388 âmes, c'est dire que la proportion des jeunes désireux de s'établir sur des terres est plutôt basse: un peu moins de 3%.

Une enquête économique faite pour fin de consolidation dans les paroisses de St-Vianney et des Hauteurs a révélé ce qui suit:

Paroisse	Nombre de jeunes de 18 ans et plus	Population totale	%
St-Vianney.....	51	852	5.9
Les Hauteurs.....	68	1,345	5.1

2) *Possibilités d'établissement dans la paroisse ou les environs immédiats.*

On peut dire que les possibilités d'établissement varient avec les paroisses. Dans ce que nous sommes convenus d'appeler « nos vieilles paroisses », les possibilités sont limitées: les deuxièmes et troisièmes terres, dites terres de support, sont parfois assez nombreuses, mais leur prix en général plutôt élevé. Les propriétaires tiennent ordinairement à les garder. Aujourd'hui, à cause du caractère commercial de l'exploitation agricole, les cultivateurs ont plutôt tendance à agrandir leurs domaines afin de tirer un meilleur rendement de la mécanique. D'où un bien petit nombre de ces terres servent à l'établissement des jeunes. Par ailleurs, ils sont plutôt rares les jeunes des vieilles paroisses qui demandent à s'établir dans les régions de colonisation.

Dans les paroisses de fondation plus récente, les possibilités, quoique limitées, sont un peu meilleures. Ainsi dans les paroisses St-Vianney et des Hauteurs, l'enquête nous a appris que les terres disponibles pour fin d'établissement se répartissaient comme suit: à St-Vianney, une cinquantaine; aux Hauteurs, une vingtaine. Je dois ajouter que l'établissement des jeunes sur ces terres suppose, dans la plupart des cas, des procédures de rachat plutôt longues, de sorte qu'un nombre plutôt limité de ces terres pourront être occupées dans un avenir prochain.

3 — *Dans les jeunes paroisses.*

Les établissements se font au fur et à mesure qu'on y construit des chemins. Chez nous, le manque de chemins et le blocage par les domaines forestiers — fiefs des compagnies — sont le handicap de la colonisation. Les quelques milles de chemins construits au cours de la présente année nous ont permis d'établir une cinquantaine de colons sur des lots neufs.

Quant au sol arable actuellement disponible pour fin de colonisation dans les comtés de Rimouski, Matane, Matapédia et la partie ouest de Bonaventure, nous pouvons affirmer qu'il se limite à quelque 300 lots. La valeur agricole des autres parties nous est encore inconnue. D'aucuns la mettent en doute. D'autres la nient, tandis que l'homme du peuple croit à certaines possibilités qui deviendront peut-être des réalités lorsque les compagnies forestières auront fini le pillage des forêts de la région.

4 — *Excédent des besoins sur les possibilités d'établissement.*

Il est assez difficile de fournir des chiffres précis sur ce point Ce qui est certain, c'est qu'un bon nombre de nos aspirants-colons ne trouvent pas de lots libres pour s'établir. Il suffit de tenir un bureau de missionnaire-colonisateur pour le savoir. Du printemps à l'automne, c'est une vraie procession d'aspirants-colons qui défilent par nos bureaux pour nous demander des lots. A tous ces gens nous sommes obligés de répondre: nous n'avons pas de lots prêts à recevoir des colons. Les plus tenaces remplissent quand même des formules de demande de lot que les missionnaires et les fonctionnaires manipulent pendant la saison en attendant que le jeu recommence l'année suivante.

5 — *Excédent des possibilités sur les besoins d'établissement.*

Cette question est superflue pour nous de Rimouski.

6 — *Moyens de propagande utilisés dans le diocèse.*

Une campagne de propagande a été entreprise par l'U.C.C. vers 1930. C'était au temps où les compagnies forestières exerçaient des pressions pour agrandir leurs fiefs dans le comté de Rimouski. C'était aussi au temps où le projet de barrage du grand lac Squatec battait son plein. Une forte opposition des autorités religieuses et le réveil du peuple firent échouer le projet. De plus cette action concertée provoqua le déclenchement d'un grand mouvement de colonisation dans le diocèse. Nous étions alors en pleine crise économique. Le gouvernement du temps comprit enfin qu'il fallait faire quelque chose; il décida donc d'ouvrir de nouveaux centres de colonisation qui ne tardèrent pas à se remplir. Cela nous valut un accroissement considérable du nombre des paroisses, soit une trentaine en l'espace de dix-huit ans.

Depuis cette grande campagne, nous avons marché sur l'air d'aller sans toutefois discontinuer toute propagande. En effet S.E. Monseigneur l'Archevêque, comme l'attestent maints passages de ses lettres circulaires, est souvent revenu sur le sujet. Il n'a cessé de recommander à ses ouailles l'attachement à la terre en leur rappelant les avantages de la vie du campagnard et en leur conseillant d'organiser leur profession de manière à élever leur niveau de bien-être matériel. De plus il a souvent exhorté les jeunes à se faire les imitateurs de leurs pères. Il en faisait un point d'orgueil national. A ses yeux c'était aussi un moyen de conserver notre esprit chrétien.

De leur côté, les deux missionnaires-colonisateurs qui sont aussi aumôniers de l'U.C.C. se sont efforcés de faire écho à ces recommandations. A l'occasion de la visite des cercles, ils se sont fait un devoir d'entretenir leurs auditeurs du problème de l'établissement, des abus qui peuvent compromettre le succès de la colonisation chez nous, et des moyens à prendre pour assurer le développement normal des paroisses de colonisation.

Cette année, une étude économique a été conduite dans deux paroisses à consolider. Je crois pouvoir affirmer que ce travail m'a paru très pratique. Parmi les principaux avantages constatés,

permettez-moi de mentionner les faits suivants: la presque totalité des gens de la paroisse s'est intéressée au travail; ces rapports d'étude nous ont valu un portrait fidèle de chaque paroisse; les avantages et les déficiences de chacune d'elles nous sont apparus clairement, de sorte qu'il devient plus facile aujourd'hui de préparer un programme d'action pour chaque paroisse, et de tirer pleinement parti des diverses politiques du Ministère de la Colonisation.

L'U.C.C. dans ses congrès a toujours fait une large place aux problèmes de la colonisation. Des conférenciers dont M. C.-E. Couture pour un, ont été invités à venir exposer aux congressistes les divers aspects du problème de l'établissement. Des résolutions concernant la colonisation sont adoptées chaque année. Enfin le dernier cours à domicile a été suivi avec intérêt par un grand nombre d'adultes et de jeunes. Nous en avons la preuve dans le fait que plus de huit cents diplômes ont été distribués à nos gens.

Malgré tout cela, je suis obligé d'avouer que nous n'avons pas de propagande organisée. La collaboration de plusieurs sociétés — à commencer par celle de la colonisation — nous fait défaut. Il est excessivement difficile de mettre tout ce monde en branle.

Néanmoins les missionnaires enregistrent bon an mal an plus de six cents formules. Il nous est impossible de dire combien nous sont présentées pour fin d'établissement, car un certain nombre n'a pas d'autre but que d'obtenir l'aide financière de l'État.

7 — *Principales difficultés à surmonter soit dans le recrutement, soit dans l'établissement.*

a) *Dans le recrutement:* Il faut dire que les temps présents ne sont guère favorables à l'établissement des jeunes sur des terres. La forte demande de produits forestiers pousse les compagnies à multiplier les invitations aux jeunes pour les travaux en forêt. Les salaires qu'elles offrent sont très alléchants. C'est pourquoi beaucoup de nos jeunes cèdent à la tentation d'aller chercher de l'argent. Les sommes rapportées sont ordinairement plus considérables que les revenus de la terre du père, de sorte qu'aux yeux des jeunes, la terre fait pauvre figure. Il est vrai qu'assez souvent ces argents sont vite dépensés dans des parties de plaisir. Mais les jeunes disent qu'ils en jouissent, et pour plusieurs cela leur

suffit. Économiser pour assurer l'avenir, c'est là une préoccupation qui intéresse tout au plus 50% de notre jeunesse.

Pour une foule de nos jeunes, le métier d'habitant et de défricheur est synonyme de misère. Il évoque le souvenir des rudes tâches, des efforts constants, d'un régime de vie souvent dépourvu d'agréments. Ça fait peur. Lorsque les parents sont les premiers dégoûtés du métier, il ne faut pas se surprendre de leurs discours devant les jeunes et de leurs désirs à l'endroit de leurs enfants. Ces dispositions d'esprit et de volonté ne sont pas de nature à nous faciliter la tâche du recrutement. Ce qui presse le plus, c'est évident, c'est la prédication d'une mystique à base d'esprit chrétien en matière d'établissement.

b) *Dans l'établissement:* Je l'ai déjà dit: chez nous les principales difficultés sur ce point se résument à deux:

1) le manque de lots disponibles et
2) le manque de chemins dans les centres de colonisation.

Aussi longtemps que la séparation des domaines agricole et forestier ne sera pas un fait, et la concession des terres arables une réalité, nous aurons toujours à lutter pour l'établissement de nos jeunes sur des terres à culture.

Quant aux chemins, nous en aurons le jour où le gouvernement, ayant sa propre machinerie, décidera d'en faire. Actuellement la construction des chemins coûte excessivement cher à l'État pour des motifs que tout le monde suppose. Et c'est pourquoi la quantité de milles de nouveaux chemins reste limitée. Qu'on se dépêche de changer cette vieille manière de faire!

Lorsque nous conseillons à un père de famille de vendre sa terre pour aller s'établir au loin avec sa nichée, nous sentons la répugnance qu'il éprouve à s'éloigner de son milieu. Il faut dire que pour nos gens, c'est une nouvelle conception de l'établissement. Jusqu'ici les établissements se sont toujours faits de proche en proche, et l'on semble croire que la chose sera toujours possible. Si nos gens connaissaient davantage la valeur agricole des terres des régions éloignées, leurs dispositions d'esprit et de volonté seraient peut-être tout autres.

Voilà, messieurs, exposé aussi succinctement que possible, le problème de l'établissement dans le diocèse de Rimouski. Comme

partout ailleurs, sa solution comporte de grandes difficultés. Toutefois elles ne sont pas insurmontables. Pour peu qu'il y ait collaboration entre l'État, les diverses sociétés et les individus, l'établissement des jeunes est possible chez nous dans notre grand pays qu'est le Canada. Cette collaboration, il nous appartient de la faire grande, sincère et efficace afin d'assurer l'avenir de notre jeunesse et de donner à tous nos bâtisseurs de pays la satisfaction pleine et entière que pourrait leur valoir l'accomplissement d'une des tâches les mieux réussies.

SAINT-JEAN

Texte de M. l'abbé OMER MÉNARD,
secrétaire de la Société diocésaine de Colonisation.

1 — *Besoins d'établissement ramenés, si possible, à l'unité paroissiale.*

Il existe certainement dans nos paroisses du diocèse un problème d'établissement: Mgr Forget le signalait, il y a quelques années, disant que dans ses 42 paroisses d'alors, il y avait un surplus de 5,000 fils de cultivateurs et par là, de centaines de familles. La situation ne s'est pas améliorée depuis.

2 — *Possibilités d'établissement dans la paroisse ou les environs immédiats.*

Dans le diocèse, il y a des espaces à mettre en valeur:

a) les communes de Laprairie avec 1,800 acres de terre cultivable. Monsieur l'agronome A Lamarre a rédigé un rapport précieux sur cette situation. Ce domaine est propriété, partie aux Pères Jésuites pour le fonds, et partie à plus de 300 censitaires ayant des droits de pâturage. Question épineuse!

b) les terres noires de Sherrington, le long de la rivière Noire: entre 6,000 et 7,000 acres, selon monsieur l'agronome A. Lamarre. Il faudrait là un travail d'égouttement.

c) le domaine Blais dans St-Blaise: environ 600 acres sur lesquelles on a fait déjà un travail d'égouttement, de drainage.

d) enfin St-Amable avec ses 3,600 acres que l'on commence à coloniser depuis cette année. Il y aurait place pour 90 familles en leur donnant 40 acres chacune pour la culture maraîchère.

3 — *Possibilités d'établissement immédiat en région de colonisation.*

Pour les régions lointaines: il y aura des possibilités dorénavant car jusqu'ici les travaux de guerre ont drainé nos forces vives.

4 — *Excédent des besoins sur les possibilités d'établissement.*

Il y a certainement excédent des besoins sur les possibilités.

5 — *Excédent des possibilités sur les besoins d'établissement.*

Les grandes possibilités étant au loin, il faudra nécessairement faire le joint et orienter vers ces terres neuves notre population rurale.

6 — *Moyens de propagande utilisés dans votre diocèse ou votre région.*

Les moyens de propagande ont trouvé leur expression dans le journal diocésain « Le Richelieu » et dans les congrès de l'U.C.C., puisque le missionnaire-colonisateur a toujours été en même temps l'aumônier diocésain de l'U.C.C. Distribution de littérature aux curés, aux cercles. Collaboration de MM. C.-E. Couture et J.-B. Lanctôt.

7 — *Principales difficultés à surmonter soit dans le recrutement soit dans l'établissement.*

Les difficultés que l'on rencontre viennent surtout, pour ce qui a trait à l'Abitibi, des chômeurs que l'on a établis vers 1937 et qui sont revenus à Montréal ou aux environs; ce sont des mécontents. Nos bonnes familles de cultivateurs qui auraient des chances de réussir ne veulent pas risquer leur avoir dans une entreprise encore si peu reluisante. Nos gens ne veulent pas tomber sous le régime de la mendicité. Ils préfèrent des établissements à acquérir, des terres accessibles qu'ils pourraient acheter, pourvu qu'on leur assure un marché pour leurs produits.

L'expérience récente de la J.A.C. de Québec au canton Guyenne devrait, selon toute apparence, ouvrir des perspectives fort intéressantes à ce sujet. On y est allé avec de l'esprit coopératif, de l'enthousiasme. Il faut encourager ce recrutement et favoriser la formation de semblables groupes ayant un idéal commun, des aspirations de patriotes voulant agrandir leur patrie et de chrétiens voulant voir surgir de nouveaux clochers.

DEUXIÈME SÉANCE

La situation dans Québec, par diocèse, (fin)

Texte de M. l'abbé HENRI CLOUTIER,
curé de Champsneufs, Abitibi

AMOS

Le diocèse d'Amos est encore essentiellement un pays de colonisation. Dans les cadres des paroisses actuelles, des relevés indiquent pas moins de deux mille lots libres ou vacants qu'il serait nécessaire de combler pour assurer la vitalité de ces paroisses. Plusieurs cherchent avec impatience, et avant tout autre soin, le moyen de remplir ces vides. Nous croyons avec les gens sages que ces lots seront l'héritage naturel de la population locale.

En dehors des vieilles paroisses, dans les cadres des deux comtés actuels de l'Abitibi, il reste une dizaine de cantons intacts. Mais le diocèse d'Amos comprend aussi une grande partie de pays nommé le *territoire de l'Abitibi*. Ce que nous connaissons des ressources naturelles de cette région suffit pour diriger de ce côté un grand mouvement de colonisation. Il semble que l'organisation et le développement d'une industrie forestière importante au lac Matagami, qui se trouve être le centre naturel de tout l'Abitibi, susciterait ce mouvement de colonisation que tout le monde attend.

En Abitibi, en plus des terres libres, il y a déjà toute une jeunesse qu'il s'agit de garder à la terre. Là, comme ailleurs, la vocation agricole souffre de l'incompréhension et de la mésestime d'une grande partie de la jeunesse. Il n'est pas rare de rencontrer dans les petits centres urbains de l'Abitibi des gens qui regardent de haut les pauvres colons, ou qui n'ont pas mis les pieds dans une colonie depuis vingt ans et qui croient nos défricheurs bons tout

au plus à leur procurer quelque pécule. C'est la vieille tradition du dédain aristocratique de l'habitant, mais on ne s'attendrait pas à en retracer les vestiges jusque là.

Un programme d'enseignement profondément inspiré de la vraie et saine culture rurale s'impose en Abitibi afin de garder à la terre les garçons et les filles qui y sont venus avec leur famille. Mais surtout, il faut trouver le moyen de former une génération de jeunes filles qui embrassent l'idéal de la noble vie d'habitant. Constatons qu'il n'y a pas assez de filles en Abitibi. Tout le monde y vient soi-disant pour y établir des garçons, et l'on semble oublier que cet établissement est impossible sans le concours de la femme. Les jeunes gens de l'Abitibi ont presque toujours le goût et l'opportunité de prendre un lot, mais ils n'ont pas tous l'avantage de rencontrer une bonne « créature ».

NICOLET

Texte de Mgr J.-R. GAGNON, P.D.,
Vicaire-général de Nicolet.

Dans le diocèse de Nicolet, il n'y a à peu près plus de colonisation à faire. Comme tout le territoire est déjà divisé en paroisses bien organisées, il serait tout juste possible d'ouvrir de nouveaux établissements dans quelques rangs de certaines paroisses, mais, en général, le sol y est plutôt pauvre. Nous avons cependant une petite paroisse — Ste-Jeanne d'Arc — où il y aurait possibilité d'ouvrir cinquante nouveaux établissements.

C'est donc dire clairement qu'il y a excédent des besoins sur les possibilités d'établissements. Dans nos paroisses rurales, les familles sont encore nombreuses et un seul fils peut hériter de la terre paternelle. Que vont devenir les autres? Est-il possible de les attirer vers les territoires de colonisation de l'Abitibi ou d'ailleurs? Les plus braves, les plus courageux, oui. Mais ce sera le très petit nombre. Et c'est cela qui doit nous surprendre.

Comment se fait-il qu'ailleurs on se bat pour obtenir de « l'espace vital » et que dans notre province, aux ressources si grandes, on se préoccupe si peu de mettre en valeur les terres à notre portée ?

Comment se fait-il que nos belles régions de colonisation n'attirent pas un plus grand nombre de nos jeunes? Mes explications comporteront en même temps une réponse à la dernière question du programme, e.g.: principales difficultés à surmonter soit dans le recrutement, soit dans l'établissement.

On pourrait énumérer plusieurs difficultés: le manque d'égouttement, la lenteur à fournir des chemins convenables, la mauvaise propagande faite par ceux qu'on n'aurait jamais dû choisir comme colons, etc. Je veux m'arrêter à celle que je considère comme fondamentale: le fait qu'un grand nombre de cultivateurs sont mécontents de leur sort, se plaignent que la terre ne paye pas malgré le dur et long travail fourni et soupirent après la ville où la vie leur semble moins pénible. — Ce n'est évidemment pas le moyen d'attacher les jeunes au sol, de les attirer en territoire de colonisation. Ces plaintes sont trop générales et trop constantes pour qu'on les rejette a priori, en traitant ceux qui les formulent de braillards, de paresseux, de fainéants. Il faut aborder le problème courageusement et en toute loyauté; il faut étudier la situation objectivement, car les faits sont ce qu'ils sont et non ce que nous nous les représentons. Pour cela les affirmations ne suffisent pas; il faut des chiffres et des résultats d'enquêtes sérieuses.

On me dira peut-être: « Que vient faire tout cela dans un congrès de colonisation? Nous n'avons pas à régler le sort de l'agriculture ». A cette objection je réponds que l'agriculture et la colonisation ne se séparent pas, car elles sont essentiellement unies. L'agriculture n'est que l'épanouissement, le couronnement de la colonisation. La colonisation est ordonnée à l'agriculture, elle n'en est que la porte d'entrée. et après quelques années de défrichement le colon doit normalement se transformer en cultivateur. Si donc l'agriculture n'est pas aimée, comment veut-on que la colonisation le soit? Si le fruit mûr est trop amer, est-ce qu'on aura plus de goût pour le fruit vert? On peut donc dire qu'il n'y aura pas de solution définitive au problème de la colonisation tant que celui de l'agriculture ne sera pas réglé.

Est-il vrai de dire que l'agriculture n'est pas suffisamment payante? Les observations et les études faites me forcent à l'admettre. Des enquêtes menées dans la province et dans tout le pays montrent la triste condition de l'industrie laitière, industrie de base dans la province. On sait les efforts qui sont faits depuis des

années et surtout depuis quelques mois par l'U.C.C. pour corriger cette situation anormale et intenable pour le cultivateur. En agriculture, comme ailleurs, il faut que le revenu soit au moins égal au coût de production; et il est loin de l'être actuellement dans l'industrie laitière. Connaissons-nous beaucoup d'industries qui se maintiendraient en produisant toujours à perte?

L'honorable ministre de l'Agriculture, M. Laurent Barré, disait lui-même au dernier congrès de l'U.C.C.: « Il n'y aura pas de solution au problème tant que l'agriculture ne sera pas devenue suffisamment payante... Qu'on donne au cultivateur le niveau de vie auquel il a droit et il ne désertera pas la terre. On n'attirera pas les jeunes à la campagne si l'on n'y crée pas des conditions de vie qui rendent l'agriculture intéressante ».

Ces constatations sont conformes à celles d'économistes qui ont étudié attentivement la question agricole. Une enquête économique et sociale a été faite en 1943 sur le comté de Nicolet par M. Benoît Brouillette, professeur à l'Ecole des Hautes Études Commerciales de Montréal, M. Henri Demers de l'Office des Recherches Économiques et M. Firmin Létourneau, professeur à l'Institut Agricole d'Oka et à la Faculté des Sciences sociales économiques et politiques de l'Université de Montréal. Le résultat de cette enquête a été publié par M. Firmin Létourneau sous le titre « Le Comté de Nicolet ». Monographie intéressante et qui contient des renseignements de la plus haute valeur sur la question agricole. De plus c'est la première du genre. Voici les conclusions de l'auteur sur le revenu du cultivateur:

« Chaque cultivateur du comté de Nicolet a touché (revenu-argent) en 1942, en moyenne, la somme de $1,131.00 (p. 125).

Le revenu en nature

Par revenu en nature, nous entendons la valeur des différents produits végétaux et animaux: légumes, fruit, lait, viande, œufs, bois, etc. que le cultivateur prend sur sa ferme pour sa consommation et son usage. Il s'est élevé, en 1942, à $415.00 par ferme en moyenne.

L'addition du revenu-*argent*, soit $1,131. et du revenu en *nature*, soit $415 donne $1,546. C'est le revenu moyen total brut des cultivateurs de Nicolet (pages 127-28).

Les dépenses de la ferme

Nous voulons parler des dépenses annuelles en argent. Elles comprennent les achats, les réparations, les impôts fonciers et la main-d'œuvre étrangère. Les achats constituent la grosse dépense de la ferme. Le montant total des dépenses se chiffre donc à $1,504,000 soit $445.00 par ferme en moyenne (pages 130-131).

La situation financière

En 1942, le résultat des opérations au comptant des fermes du comté de Nicolet apparaissait donc comme suit: revenu-argent moyen brut: $1,131, dépenses en argent $445, excédent: $686.

Ce montant de $686 est-il suffisant pour acheter ce que la terre ne fournit pas entièrement ou pas du tout: nourriture, vêtements, etc., pour rémunérer le capital engagé, pour amortir les constructions et l'outillage, pour entreprendre de gros travaux d'amélioration, pour voir à l'établissement des jeunes sur la terre ou ailleurs? Evidemment non. Il ne couvre guère plus que les dépenses personnelles. C'est la situation dans l'ensemble du comté. Les cultivateurs qui font plus bouclent leur budget avec un surplus. Il y a de l'épargne agricole. Les cultivateurs qui font moins restent stationnaires ou s'endettent. Il y a des dettes agricoles.

Mais si nous sortions du comté de Nicolet, qui est un des meilleurs comtés agricoles de la province, et de l'année 1942, qui a été une assez bonne année; si nous allions, par exemple, sur les hautes terres des comtés du bas Saint-Laurent en l'année 1938, nous trouverions des revenus-argent moyens bruts de $200 à $300. En 1941, le revenu-argent moyen brut des 150,000 cultivateurs de la province de Québec s'établissait aux alentours de $800. La situation n'est pas beaucoup meilleure pour l'ensemble du Canada. « Le niveau de vie dans la plupart de nos régions rurales, disait M. Esdras Minville dans une étude élaborée sur notre problème social parue dans l'Actualité Économique de juin-juillet 1940, a toujours été inférieur aux besoins élémentaires de la population, si l'on entend par là, outre la subsistance quotidienne, la nécessité de pourvoir à l'établissement des jeunes générations. Nos gens ont abandonné la terre parce qu'ils espéraient trouver ailleurs des conditions d'existence moins pénibles, plus généreuses pour

eux-mêmes et pour leurs enfants. Tel était le cas autrefois et tel est encore aujourd'hui le cas dans bien des régions ».

« Que faire pour relever le revenu-argent des cultivateurs? Bien des choses. Les cultivateurs et les agronomes s'y emploient. Mais il y en a une que nous voulons souligner, savoir: quand le gouvernement fédéral plafonne ou soutient les prix des produits agricoles, qu'il ait au moins le bon sens de les plafonner ou de les soutenir en tenant compte du coût de production! » (pages 131-133).

Je suis né et j'ai grandi sur la terre. J'ai vu les prodiges de générosité, de travail et d'endurance de tous les membres de nos familles rurales; pères, mères et enfants. Je trouve donc que les jugements portés par MM. Létourneau et Minville sont justes et correspondent aux faits. Toutes les considérations que l'on fera sur la poésie de la terre, sur le bonheur du paysan, maître et roi de son domaine, ne feront pas oublier le revers de la médaille. Une maison dépourvue de toilettes, de salle de bain, de tout le confort légitime est loin d'être considérée comme un palais par celui qui l'habite. Et il rêve, lui aussi, de vivre une vie plus intéressante comme ses frères des villes, surtout quand il est écrasé de dettes, que c'est tout juste pour arriver dans ses paiements ou même pour acquitter ses intérêts. On se dira peut-être que les cultivateurs endettés sont l'exception. Non. L'immense majorité des jeunes ménages commencent avec des dettes et en portent le fardeau de longues années.

Je ne veux pas être pessimiste. Je sais qu'un très grand nombre de cultivateurs savent encore apprécier le prix et les avantages de la vie sur une ferme, qu'ils sont heureux et fiers de leur sort, qu'ils ont de l'idéal. Je constate aussi avec plaisir que la situation s'améliore pour le cultivateur. Quel est pourtant le moyen de la rendre ce qu'elle doit être? Je n'en vois pas d'autre que l'organisation professionnelle. Trop longtemps les cultivateurs ont été isolés et impuissants dans l'organisation de la vente de leurs produits. La classe agricole ne sera sauvée que par elle-même, qu'en groupant tous ses effectifs dans une puissante U.C.C. Le jour où l'U.C.C. comptera plus de 100,000 membres marquera le début d'une ère nouvelle, ère de prospérité, de sécurité, de contentement pour nos braves cultivateurs, de véritable formation professionnelle aussi. Alors tous ceux qui ont une vraie vocation agricole pourront réaliser leur rêve de posséder une terre et ils l'aimeront cette terre. On

aura moins peur de la colonisation, qui ne sera plus synonyme de misère sans fin.

Il est question d'orienter dans tous les domaines. Il en faut en agriculture comme ailleurs. Il faut absolument garder à la terre tous ceux qui ont une vraie vocation agricole, tous les cœurs généreux, tous les bras vaillants qui sont prêts à la servir. Pour cela, unissons nos efforts et faisons en sorte que la terre assure une modeste aisance et un niveau de vie convenable à tous ceux qui la cultivent. « Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front ». Mais n'oublions pas que, dans le plan providentiel, cette sueur doit assurer le pain quotidien.

CHICOUTIMI

Texte de M. l'abbé FRANÇOIS PLOURDE,
secrétaire de la Société diocésaine de Colonisation

Présenter une vue d'ensemble des besoins et des possibilités d'établissement qu'offre un diocèse tout entier est une tâche assez délicate et difficile, car il faut tenir compte de tant de facteurs. Toutefois, en prenant comme guide le questionnaire qui m'a été fourni, je veux, d'une manière aussi objective que possible, faire connaître la situation chez nous.

1) *Besoins d'établissement ramenés, si possible, à l'unité paroissiale.*

Chez nous, comme dans d'autres régions de la Province, les besoins d'établissement sont très grands. En raison des conditions favorables de l'heure, ce besoin est moins apparent. Hommes de métier ou manœuvres, tous trouvent preneur sur le marché de l'embauchage. L'exploitation du bois empêche un grand nombre de jeunes de s'établir d'une façon permanente. Les salaires qu'ils y gagnent sont généralement très bons, surtout ces années-ci; la vie qu'ils y mènent est plus libre et plus indépendante, par conséquent les attraits qu'offre ce mode de vie sont des plus séduisants. Aussi longtemps que durera cet état de chose, on ne pensera guère à s'établir d'une façon stable. Bien qu'il se gagne beaucoup d'argent, que les conditions d'établissement sont accessibles pour tous, on est obligé de conclure que le nombre de ceux qui songent sérieu-

sement à s'établir est relativement petit, si l'on tient compte du chiffre de la population.

Des 87 paroisses de notre diocèse, on peut affirmer que 50% ont un surplus de population, lequel se compose de gens sans emploi permanent, et qui, pour gagner leur subsistance, sont obligés, dans la plupart des cas, d'aller travailler au dehors.

Quel est le nombre de ceux qui vivent dans de telles conditions ? Il est assez difficile de le préciser. Une statistique de 1937 révèle qu'il y avait chez nous 3,900 jeunes gens, 1,079 jeunes couples et 1,411 familles à établir. La population de notre diocèse de 136,500 âmes à ce temps-là, est passée en 1946 à 184,500. Certes, durant cette période il s'est fait de l'établissement, mais peut-on dire qu'il a été proportionné à l'accroissement de la population ? Je n'oserais l'affirmer, car les possibilités d'établissement sont demeurées à peu près les mêmes.

2) *Possibilités d'établissement dans la province ou les environs immédiats.*

En toute loyauté je crois pouvoir affirmer que le quart des paroisses de notre diocèse n'ont pas encore complètement épuisé les possibilités de leur développement. Ce développement est conditionné à l'égouttement, à la mise en valeur de terrains propres à certaines cultures spécialisées, à la récupération de lots demeurés improductifs pour des raisons diverses, et enfin au maintien « d'apports forestiers qui rendront viables des paroisses qui ne peuvent se développer par la seule exploitation du sol ». La mise en valeur complète de ces lots pourrait répondre à environ 25% des besoins actuels.

A titre d'exemple, voici le rapport des études faites, dans la paroisse de St-Honoré de Chicoutimi, par un comité paroissial travaillant sous la dictée du Service des Études Économiques du Ministère de la Colonisation.

Sur une population de 1,568 âmes, que révélait le recensement de 1945, il y avait 135 jeunes gens de 18 à 25 ans. Voici la répartition de ces jeunes:

1 poursuit des études secondaires;
10 sont établis;
40 doivent succéder à leur père;

40 désirent s'établir;
44 sont journaliers.

Comme cette paroisse n'a pas encore complètement atteint son développement par la mise en valeur d'un certain nombre de lots, on peut donc affirmer que la plupart de ces garçons pourront s'établir chez eux, avec leurs parents, dans leur propre paroisse.

3) *Possibilités d'établissement immédiat en régions de colonisation*

Il n'est pas facile de répondre avec exactitude à cette question, car l'établissement en pays de colonisation est ordonné à deux facteurs importants:

a) la distance
b) les difficultés à surmonter.

a) *La distance.* Bon nombre de ceux qui sollicitent l'obtention de lots de colonisation spécifient qu'ils n'en veulent pas en dehors de leur région. Toutefois, après leur avoir fait connaître les avantages qu'ils ont de s'établir sur des terres à 100% propres à la culture, on réussit à en gagner un certain nombre. La distance dans bien des cas sert de paravant à cet autre épouvantail des aspirants-colons: la misère.

b) *Les difficultés à surmonter.* La réaction première de celui qui demande à s'établir en pays neuf s'exprime presque toujours comme suit: « Comment pourrons-nous vivre sur un lot qui n'est pas commencé? » — Tant il est vrai que la difficulté de l'œuvre est prochaine de la misère. La deuxième question qu'on nous pose est ordinairement celle-ci: « N'avez-vous pas de lots bâtis? » Si l'on peut répondre dans l'affirmative, tout de suite le problème change de face, tant il est vrai que si l'on pouvait offrir en quantité des lots bâtis et commencés, les candidats à la colonisation se feraient beaucoup plus nombreux.

Depuis le début de mai à la fin d'octobre, soit durant une période de six mois, notre Société de Colonisation a eu à faire enquête sur 309 demandes d'établissement. Parmi ces demandes, les unes avaient trait à l'établissement local et les autres à l'établissement en pays neuf. De ce nombre, 20 familles environ sont allées s'établir en Abitibi. Bien que le nombre de ceux qui sont allés s'établir en dehors de la région soit petit, je ne suis pas prêt à admettre que la chose n'intéresse pas nos gens. C'est une question

de connaissance pour eux. Qu'on leur facilite l'accès du pays; qu'on le leur fasse voir sous tous ses aspects; qu'on leur dise les avantages que le Gouvernement met à leur disposition et il ne fait pas de doute que la connaissance qu'ils auront de tout cela fera naître en eux le désir de se créer un établissement permanent.

4) *Excédent des besoins sur les possibilités d'établissement.*

Chez nous, les besoins d'établissement l'emportent de beaucoup sur les possibilités. Bien qu'il y ait encore quelques centaines de lots à mettre en valeur ici et là dans le diocèse, on ne peut pas dire que ça suffit pour répondre aux nombreuses demandes qui nous sont faites. Au problème que posent ces faibles disponibilités s'ajoutent souvent ceux de la mise en révocation, du rachat de terres libres, du transport, etc., procédures lentes, difficiles dans la majorité des cas et qui exigent beaucoup de patience de la part de ceux qui demandent à se les faire concéder.

A mon avis, les lots de cette nature, disséminés un peu partout dans nos paroisses, devraient être laissés aux familles qui s'y trouvent, lesquelles s'emploieront à y orienter leurs enfants au fur et à mesure qu'ils atteindront l'âge de s'établir et que les lots deviendront libres.

6) *Moyens de propagande utilisés dans notre diocèse.*

Le principal moyen de propagande employé chez nous a été le forum suivi de projections lumineuses illustrant des centres de colonisation. Depuis mars dernier, en compagnie du R.P. Louis-Marie Parent, o.m.i. missionnaire-colonisateur de la Rivière-la-Paix, et de M. Marc Meunier, du Service de la colonisation des chemins de fer Nationaux du Canada, 25 forums sur l'établissement rural ont été tenus ici et là dans le diocèse. Après un bref exposé du sujet, des possibilités d'établissement dans la région, dans la Province, et en dehors de la Province, on passait à la discussion libre. Les échanges de vues terminés, on déroulait des films. Si les auditoires n'ont pas été d'égal nombre, on peut dire que les auditeurs ont paru intéressés à ce qu'ils ont vu et entendu.

Quels ont été les résultats de ces rencontres? C'est assez difficile à préciser. Toutefois, je crois pouvoir dire que ces différentes

prises de contact ont créé un réveil, que les gens se sont montrés plus sympathiques à la cause de l'établissement, et qu'enfin les demandes de renseignements et les visites s'y rapportant se sont faites plus nombreuses.

Ce qui manque et ce qui est absolument nécessaire, c'est de la continuité dans la propagande. Une seule visite ne suffit pas; elle ne fait que jeter l'éveil. Si, au bout de quinze jours ou de trois semaines, ces mêmes paroisses pouvaient être visitées de nouveau, les présences seraient certainement moins nombreuses, mais les personnes qui s'y trouveraient seraient toutes intéressées. Une troisième visite pourrait être faite en vue de mettre une dernière main aux préparatifs du départ et de compléter les détails de l'organisation.

La visite des familles à domicile est aussi nécessaire dans bien des cas, car il ne manque pas de chefs de famille qui admettent le devoir qui les presse d'établir leurs enfants, mais qui, en face des difficultés à surmonter, se laissent abattre et décourager. Souvent il ne suffit que d'un bon mot, d'une explication pour dissiper les doutes et remonter les courages.

Les écrits publiés dans les journaux, de même que les déclarations du Ministère de la Colonisation sont de magnifiques moyens de propagande. Lorsque monsieur le Ministre de la Colonisation a fait connaître son nouveau plan d'établissement dit de « Primes au travail », la réaction a été telle que notre bureau et celui du chef de district de notre région ont été envahis par de nombreuses personnes désireuses d'obtenir des renseignements supplémentaires et même de signer des demandes d'établissement.

7) *Principales difficultés à surmonter soit dans le recrutement soit dans l'établissement.*

a) Du côté du recrutement, la principale difficulté, à mon sens, vient de la classe agricole elle-même. Beaucoup de nos fils de cultivateurs ont appris dans leur propre foyer à déserter le sol. Dans trop de nos familles malheureusement, on parle en mal de la profession agricole, on l'accuse de toutes les déficiences et l'on s'étonne

ensuite que les jeunes quittent la terre. L'enfant, le jeune homme qui grandit dans une telle atmosphère, se départit difficilement de l'idée qu'il faudra délaisser un jour l'agriculture s'il veut arriver à vivre honorablement sa vie. Pensez-vous qu'il soit possible ensuite de parler de colonisation, d'ouverture de terres nouvelles? La colonisation et l'agriculture sont joliment voisines l'une de l'autre. La première appelle la seconde et celle-ci est une déduction logique de celle-là.

Je n'insisterai pas davantage, mais à mon sens il y a un très grave défaut de ce côté. On peut avoir cent fois raison d'accuser l'agriculture de ne pas être payante, mais peut-on jamais lui reprocher d'avoir refusé de faire vivre son homme? Qu'on s'évertue donc plutôt à faire comprendre à nos jeunes que l'agriculture est un mode de vie, une entreprise familiale et non une industrie.

b) Du côté de l'établissement, les difficultés viennent de deux sources différentes: de l'administration et du choix des lots.

S'il est des retards administratifs qui se justifient pleinement, il n'est pas toujours facile de les faire admettre aux aspirants-colons. Lorsqu'un homme a décidé de s'établir sur une terre, qu'il a abandonné son emploi et qu'il attend, d'une journée à l'autre, la nouvelle qui l'autorisera à partir pour le lot de son choix, vous soupçonnez son état d'esprit et l'impatience qu'il met à attendre le résultat final. Dans ces conditions, il n'est pas toujours facile de le raisonner.

Des 309 demandes d'établissement sur le compte desquelles nous avons eu à faire enquête au cours des derniers six mois, les candidats étaient recommandables dans une proportion de 90 à 95%. Cependant, à peine le quart de ces requérants ont obtenu leurs billets de location. La raison vient du fait que les lots à offrir étaient peu nombreux et que les demandes se sont souvent chiffrées par trois ou quatre pour un même lot. Si on avait eu de beaux et de nombreux lots à offrir, soit dans la région ou même à l'extérieur, il y aurait certainement eu moins de déception de la part des requérants.

Tel est, en aperçu, la situation chez nous. Mais puisque nous croyons à la vocation terrienne de notre peuple, tous ensemble, d'un commun accord, essayons de trouver les meilleurs moyens de promouvoir le développement de notre Province et d'assurer ainsi le bonheur de ceux qui l'habitent.

MONT-LAURIER

Texte de M. l'abbé ADÉLARD ROY,
secrétaire de la Société diocésaine de Colonisation

1) *Besoins d'établissement ramenés, si possible, à l'unité paroissiale.*

Dans chaque paroisse plusieurs jeunes gens ne sont pas établis. Plusieurs ne veulent pas d'établissement agricole. Les salaires du jour n'aident pas à la colonisation. Bien au contraire.

2) *Possibilités d'établissement dans la paroisse ou les environs immédiats.*

Dans certaines paroisses il n'y a plus de lots à prendre. Il resterait des terres patentées en possession de spéculateurs. Les prix demandés sont trop élevés pour s'accorder avec les plans du gouvernement. Toutes nos jeunes paroisses sont arrêtées dans leur développement par les compagnies forestières: Vendée, La Minerve, Grand-Remous, Chute St-Philippe.

3) *Possibilités d'établissement immédiat en région de colonisation.*

Pour nous, c'est l'Abitibi. Le Chef de district de LaSarre me dit ne pas avoir de lots.

4) *Excédent des besoins sur les possibilités d'établissement.*

Grand nombre de jeunes gens devraient penser à s'établir. Notre population diocésaine est d'environ 8,000 familles. Environ 5,000 sont sur des terres. Cela donne le nombre de garçons en âge de s'établir, à peu près autant, soit 5,000. Nous pouvons trouver peut-être la moitié de ce nombre, soit 2,000 jeunes prêts à s'établir sur des terres. Une vingtaine se sont établis sur des lots neufs cette année.

6) *Moyens de propagande utilisés dans votre diocèse ou votre région.*

École d'agriculture, sermons et conférences par le missionnaire-colonisateur.

7) *Principales difficultés à surmonter soit dans le recrutement soit dans l'établissement.*

Salaires trop élevés. Chemins à obtenir. Lots complètement déboisés. Secours ou primes trop retardés.

JOLIETTE

Texte de M. l'abbé FERDINAND MOUSSEAU, *secrétaire de la Société diocésaine de Colonisation, présenté par* M. Cuthbert BROUSSEAU, *agronome, propagandiste de l'U.C.C. pour le diocèse de Joliette.*

Votre questionnaire nous est parvenu. Nous voulons y répondre par des données statistiques accompagnées de suggestions, quelques-unes de caractère personnel, d'autres d'aspect général recueillies aux bonnes sources du savoir et imputables au dévouement d'autrui.

1) *Besoins d'établissement.*

Le diocèse de Joliette compte une population de 78,000 âmes. De ce nombre, 10,000 jeunes ont besoin de s'établir, soit 5,000 couples. Chacune de nos 48 paroisses possède donc le capital humain requis pour effectuer 104 établissements neufs. Il va sans dire que des paroisses populeuses comme Berthier, St-Gabriel, St-Jacques, l'Épiphanie et St-Lin exigeraient à elles seules le double de la moyenne.

2) *Possibilités diocésaines.*

La plupart des paroisses ne peuvent plus se prêter à des établissements neufs. Ici le sol arable est tout occupé, là le manque d'égouttement rend précaire, sinon impossible, la culture des espaces inoccupés.

Dans les paroisses de Lavaltrie et de Lanoraie le creusage des ruisseaux St-Jean et Point du Jour donnerait de 800 à 1,000 arpents d'excellente terre. Cet égouttement améliorerait la situation des cultivateurs riverains et amorcerait le problème du drainage et de la culture des grandes savanes dont la superficie est de 6,000 à

7,000 arpents. Le sol de ces savanes est souvent pauvre et requerrait des méthodes de culture nouvelles et peut-être incertaines quant à leur résultat.

Examinons plutôt un projet dont l'exécution serait beaucoup plus vitale pour plusieurs paroisses. Depuis Berthier, en direction des Trois-Rivières, un magnifique boulevard traverse 50 milles carrés de terre peu ou mal égouttée. C'est le bas de St-Cuthbert, St-Viateur et St-Barthélemy, fait des meilleures terres d'alluvion. Elles se prêteraient merveilleusement à la culture de la betterave sucrière de même qu'aux cultures maraîchères. Actuellement elles manquent d'égouttement. Or elles sont d'une étendue telle (on pourrait y fonder 2 paroisses de 175 familles chacune) que seuls des travaux d'envergure leur permettraient de donner leur plein rendement. Depuis des décennies on n'a fait que des bouts de fossés. C'est que trop souvent la pelle mécanique arrive une semaine avant les élections et part le lendemain du scrutin.

Autres possibilités.

L'aviculture pourrait permettre l'établissement de quelque deux cents jeunes soit à St-Félix de Valois, soit dans le Nord. Mais il faudrait que les chemins d'hiver soient entretenus. Les plantations de tabac à cigarette pourraient être agrandies dans quelques paroisses, notamment à Ste-Mélanie, à Notre-Dame de Lourdes, à Lavaltrie et à Lanoraie.

Toute l'exploitation forestière des paroisses du nord du diocèse devrait être rajeunie; ainsi, elle deviendrait plus payante en même temps qu'elle inclinerait moins vers la destruction des réserves. Pour cela, il faudrait une école de menuiserie à Saint-Michel-des-Saints.

3) *Possibilités en régions nouvelles.*

Aucune pour le diocèse. Dans Rémigny, canton assigné à Joliette en 1935, il n'y a qu'une paroisse, St-Urbain, qui compte 112 familles. Si tous les lots étaient occupés — en comptant la douzaine à obtenir par l'égouttement et la construction d'un pont de bois de 80 pieds — on pourrait tout au plus se rendre à 140 familles. Peut-être pourrait-on atteindre à 150 familles si l'État se montrait hâtivement souple pour bâtir quelques lots supplé-

mentaires en unissant des abouts fertiles de lots dont la majeure partie est rocailleuse ou d'irrigation presque impossible.

4) *Excédent des besoins sur les possibilités.*

Rappelons que nous avons 5,000 couples à établir. Avec des travaux d'envergure, soit d'égouttement, soit de construction d'une route vers St-Michel des Saints, nous pourrions en placer 1,000 ainsi répartis:

a) Bas de St-Cuthbert, St-Viateur, St-Barthélemy: 350

b) St-Félix de Valois, avec le développement de l'aviculture: 250

c) dans les terres à tabac agrandies: 100

d) sur les terres affermées: 300

Il resterait encore 4,000 couples à établir en pays neuf.

6) *Moyens de propagande utilisés.*

a) Les articles du Père A. Dugré, s.j. — Dessins de M. l'abbé E. Arsenault;

b) La prédication dans les paroisses. — Aide précieuse de MM. C.-E. Couture et Marc Meunier;

c) Écrits dans l'Action Populaire;

d) Discussions à l'U.C.C. et à la J.A.C.

7) *Difficultés à surmonter dans le recrutement.*

a) le miroitement et l'attirance de la vie urbaine;

b) les propos et les gestes de colons mal choisis qui connurent des échecs en pays neuf et revinrent à leur point de départ;

c) l'ignorance des réussites en colonie; l'absence d'une propagande en ce sens par le film et les excursions;

d) l'appréhension de l'insuccès chez les candidats sérieux à cause du pillage des lots avant leur concession.

Telle est la situation actuelle au diocèse de Joliette.

VALLEYFIELD

Texte de M. l'abbé HENRI CLOUTIER,
secrétaire de la Société diocésaine de Colonisation.

Il y a une dizaine de mille fermes occupées dans le diocèse de Valleyfield. Il serait certainement possible d'en augmenter le nombre et par conséquent d'accroître notre population rurale par la pratique d'une culture plus intensive et du type familial. Mais, pour y parvenir, il faudrait orienter en ce sens notre enseignement agricole imprégné des doctrines mercantiles modernes.

Depuis longtemps il est question — on en parle encore — de mettre en valeur par le drainage les savanes de Huntingdon et de Sainte-Clothilde, et d'exproprier les terres vacantes de la seigneurie de Beaujeu dans les comtés de Vaudreuil et de Soulanges. Même avec cela il resterait peu d'espace pour des établissements de colonisation dans le diocèse de Valleyfield. Dans ces conditions il paraît évident que le surplus de notre jeunesse rurale abandonne la terre. Aussi bien, nous ne connaissons pas de familles agricoles ni de jeunes cultivateurs qui aient entrepris de défricher un lot ni en Abitibi ni ailleurs, depuis 1935.

Voilà, en somme, tout le succès de la propagande que nous avons menée dans le diocèse depuis bientôt douze ans. Nous croyons qu'à la faveur d'un mouvement intense de retour à la terre, nous pourrions facilement recruter dans Valleyfield une centaine de braves colons, comme ceux qui ont défriché Rochebeaucourt, mais parmi la population ouvrière d'origine rurale pas trop éloignée.

Quant à la population agricole elle-même, nous ne croyons pas qu'il nous soit donné, de notre vivant, de la voir s'ébranler pour la colonisation de l'Abitibi. C'est dommage, parce qu'elle connaît bien le métier de la terre et dispose d'importantes ressources matérielles qui devraient servir à l'établissement de paroisses nouvelles.

Nos cultivateurs ne se laisseront gagner au mouvement de la colonisation que par l'éloquence des faits: la qualité de nos terres neuves, des expériences décisives, des plans de colonisation souples et précis. Il faut pouvoir leur assurer en pays de colonisation la liberté à laquelle ils sont accoutumés chez eux. Ils accepteront volontiers l'aide de l'État en autant que cette contribution ne les mettra pas en tutelle.

ST-HYACINTHE

Texte de M. l'abbé JOSEPH POITEVIN,
secrétaire de la Société diocésaine de Colonisation.

Le diocèse de St-Hyacinthe compte actuellement une population de 150,000 âmes répartie en 87 paroisses, dont une vingtaine dans les villes, le reste dans les campagnes.

Le chiffre de la population agricole, depuis assez longtemps, se maintient à peine et dans quelques régions tend à diminuer. La population de nos petites villes au contraire augmente constamment, alimentée par le courant régulier des campagnes voisines qui y déversent le trop-plein de leurs familles, de leurs jeunes gens et jeunes filles.

Cette migration continuelle de la campagne à la ville a deux causes principales, soit l'attirance des salaires et du confort de la ville, soit aussi la nécessité pour un grand nombre de se trouver du travail et de se faire un avenir.

Actuellement, dans le diocèse de St-Hyacinthe, qui a toujours été considéré comme un diocèse rural, la population totale des villes est en train de dépasser celle des campagnes.

1) *Besoins d'établissement.*

Nos familles de campagne sont, en général, assez nombreuses. Il n'est pas rare d'y trouver plusieurs paires de bons bras qui ne demandent qu'à continuer d'agrandir le domaine de leurs parents. Les plus fortunés pourront assez facilement acquérir des terres dans le voisinage. Mais comment établir les autres? Une bonne proportion de nos jeunes de la campagne désirent encore s'établir sur des terres, pourvu qu'on leur en trouve, à des conditions d'achat qui ne les endettent pas pour le reste de leurs jours, et qui les fassent espérer vivre, eux et leur famille, dans des conditions matérielles qu'ils se croient en droit de réclamer en 1946. Ce témoignage s'exprime souvent dans les cercles de la J.A.C. et de l'U.C.C. D'ailleurs ce qui confirme la sincérité de ce désir c'est que toute propagande pour l'établissement agricole suscite l'intérêt d'un certain nombre et gagne toujours au moins quelques aspirants.

Donc, dans le diocèse, un nombre assez intéressant de familles

et de jeunes gens désireraient s'établir sur des fermes, et ce nombre augmenterait considérablement si dans chaque paroisse et dans chaque famille agricole on prenait tous les moyens d'intéresser les jeunes à une culture progressive et payante et si on prévoyait des établissements pour chacun d'eux.

2) *Possibilités d'établissement dans le diocèse.*

Dans le diocèse il n'y a aucune paroisse ni aucune région nouvelle considérable qui puisse être ouverte à l'agriculture. Cependant beaucoup de rangs et de régions, qui ont actuellement une valeur et un rendement bien inférieurs, pourraient être grandement améliorés par le drainage, une culture plus adaptée, et ainsi suffire à l'établissement de nouvelles familles.

C'est pour cette raison que ne pouvant pas trouver d'établissement à toutes nos familles et à tous nos jeunes gens dans le diocèse, nous avons accepté de fonder une paroisse nouvelle dans l'Abitibi, Rochebeaucourt, et que nous y orientons nos aspirants-colons.

Il y a donc chez nous excédent des besoins d'établissement sur les possibilités.

7) *Principales difficultés à surmonter dans le recrutement et l'établissement.*

L'établissement en pays de colonisation fait encore peur au plus grand nombre pour des raisons assez nombreuses et variées: éloignement de leur petit coin de pays et de leur famille; défaut de renseignements justes sur la colonisation; avantages matériels trop restreints; manque de continuité et de sécurité; crainte qu'éprouvent les jeunes filles et les épouses à tenter l'aventure; critiques des parents et des amis.

Comme résultat, il est extrêmement rare que des familles complètes et des jeunes gens quittent la campagne pour s'établir en colonisation. Presque tous nos colons sont des anciens cultivateurs, mais qui ont d'abord tenté fortune en ville et qui se sont rendu compte qu'ils n'étaient pas à leur place.

6) *Moyens de propagande employés dans le diocèse.*

Lettre Pastorale de Son Excellence Mgr. A. Douville;
Sermons, articles dans les journaux locaux;
Conférences au Grand Séminaire, dans les écoles d'agriculture et autres;
Conférences et projections cinématographiques dans les paroisses et les écoles par monsieur le Curé de Rochebeaucourt;
Voyages organisés par la J.A.C. et l'U.C.C.;
Propagande par l'U.C.C., la J.A.C. et les autres groupements;
Livres, tracts, calendriers, pancartes;
Aide aux familles de colons.

La propagande en faveur de l'établissement agricole et de la colonisation est nécessaire et urgente. Elle ne doit pas s'adresser seulement aux miséreux et faire figure de parente pauvre. Mais elle doit s'adresser à toute la population et des campagnes et des villes qui a besoin de comprendre le problème pour aider à le résoudre. Elle doit viser d'une façon très spéciale l'élite de notre population rurale par l'intermédiaire de nos groupements agricoles comme la J.A.C. et l'U.C.C.

La colonisation actuelle, tout comme celle qui a bâti notre pays, a besoin de chefs qui en comprennent le véritable sens et qui aient acquis au préalable la compétence et la vertu nécessaires pour la mener à bonne fin.

TROISIÈME SÉANCE

La situation dans l'Ontario

EN GENERAL

Texte de M. ROGER DE BELLEFEUILLE,

secrétaire général de l'Union des Cultivateurs franco-ontariens, et présenté au Congrès par M. l'abbé L.-P. MARTEL *aumônier général.*

Bien que toutes les réponses à nos 115 demandes d'enquêtes paroissiales ne nous soient pas encore parvenues, nous tenterons d'exposer, telle qu'elle nous apparaît, la situation de l'établissement rural en Ontario.

L'élément français chez nous se répartit dans quatre zones assez distinctes: a) l'est ontarien (d'Ottawa à la frontière du Québec) b) Sudbury-Nipissing; c) les diocèses de Timmins (le Témiscamingue ontarien) et de Hearst (de la frontière du Québec à Hearst); d) les comtés de Kent et d'Essex dans le sud ontarien, ou région de Windsor.

La première zone comprend cinq comtés dont la population est française dans les proportions suivantes: Russell et Prescott, de 80 à 90%; Glengarry, 65%; Stormont, environ 40%; Dundas, environ 10%.

Présentement Russell et Prescott regorgent de population. A mesure que les terres de l'élément anglais deviennent vacantes, elles sont achetées par les nôtres. Ce mouvement va du nord au sud. Dans une paroisse de Russell, située sur la frontière de Stormont, il y a eu en ces deux dernières années 23 mariages. Quatre de ces nouveaux ménages s'y sont établis; les 19 autres ont élu domicile dans Stormont. La presque totalité de ceux-ci ont acheté des terres de personnes de langue anglaise. Dans une autre paroisse, en l'espace de douze mois, 10 familles canadiennes-françaises ont fait de même. Environ quinze paroisses du comté de Glengarry

pourraient fournir à 150 familles des possibilités d'établissement sur de belles terres toutes faites et bâties.

Dans l'est-ontarien en général ce ne sont pas les terres qui manquent, mais bien le capital-argent pour les acheter, car dans la plupart des cas les prix que l'on exige sont assez élevés. Si ce n'était de cela, les surplus de population de Russell et de Prescott pourraient être absorbés par les comtés avoisinants de Glengarry, Stormont et Dundas. Quant à l'émigration vers les centres dits de colonisation, il faudrait former chez nos gens une mentalité en ce sens. Et sous les circonstances actuelles, nos campagnes se vident de leur capital humain qui s'achemine vers les centres ouvriers.

L'Union des Cultivateurs franco-ontariens est implantée solidement dans 22 des 28 paroisses de Russell et de Prescott. Elle commence à pénétrer dans Stormont et Glengarry. Quatre paroisses sur une quinzaine y comptent un cercle de l'Union.

Le mouvement des caisses populaires y fait son chemin lentement mais sûrement. Environ quinze paroisses ont leur caisse. Depuis quelques mois la Fédération des Caisses Populaires d'Ottawa et Districts Ltée a été organisée; d'ici quelques années elle jouera un rôle prépondérant dans l'organisation de la finance.

Dans la deuxième zone, celle de Sudburry-Nipissing, il y a des possibilités d'établissement à bon compte. La partie sise entre North Bay et Sudbury est ouverte et l'agriculture y est florissante. Au sud du lac Nipissing, aux environs des paroisses de Noëlville, St-Charles et Alban, la terre est bonne. On pourrait faire des centaines d'établissements non loin de la rivière des Français.

Dans la partie est de North Bay, aux environs de Corbeil, Mattawa et Bonfield, il y a des terres à vendre. Une trentaine d'établissements se pourraient faire sur des fermes, de même que sur des lots arpentés et divisés. La terre y est fort convenable pour l'agriculture. Mais là comme ailleurs on souffre de la désertion des campagnes par la jeunesse.

Dans la troisième zone, au Témiscamingue ontarien, on a grand besoin de familles nouvelles. On désirerait des gens à mentalité agricole de préférence, car dans plusieurs paroisses il n'y a plus de bois. A Val Gagné par exemple, 25 familles pourraient

s'établir avantageusement. Il serait essentiel que les nouveaux arrivants aient un peu d'argent toutefois à cause des besoins de constructions et de cheptel.

Le mouvement coopératif fait des progrès constants dans cette région. Cinq caisses populaires, deux coopératives de consommation et trois coopératives agricoles y fonctionnent déjà.

Pour ce qui est du diocèse de Hearst, les représentants de cette région ici présents se sont chargés d'en exposer la situation.

La quatrième zone, soit les comtés de Kent et d'Essex, renferme une population française de 17,500 âmes. Un grand nombre de terres y sont à vendre, mais le principal handicap est le manque d'argent pour les acheter. Près de Midland, il y a deux paroisses: Lafontaine et Penetanguishene, en majorité françaises. Le sud, au delà de Perkinsfield, est entièrement anglais. Les fermes, pour un bon nombre, y sont aussi en vente — de belles terres très bien bâties. Les Canadiens français n'y sont pas attirés par crainte de l'assimilation. Cela fait que les nôtres gagnent l'ouest canadien et américain.

OTTAWA

Résumé de l'exposé de M. LOUIS CHARBONNEAU,
représentant de l'Association candienne-française d'Éducation de l'Ontario.

Parlant au nom du missionnaire-colonisateur du diocèse d'Ottawa (partie québecoise) le représentant de l'Association d'Éducation a déclaré brièvement que cette région possède un surplus de population agricole qu'il serait avantageux de diriger vers le Témiscamingue et l'Abitibi québecois et le nord de l'Ontario, particulièrement le diocèse de Hearst. La Société de Colonisation du diocèse d'Ottawa a déjà fait beaucoup de travail en ce sens et continue son œuvre bienfaisante.

Quant à la partie du diocèse d'Ottawa qui relève de l'Ontario, le représentant de l'Association d'Éducation a rappelé aux délégués qu'il y a d'excellentes possibilités d'établissement dans les

comtés de Glengarry, Stormont et Dundas. Au sujet du danger d'anglicisation et de protestantisation, il n'y a pas lieu de le craindre si l'on s'organise pour s'établir dans des paroisses où les cadres sont solides ou dans le voisinage immédiat de ces mêmes paroisses.

L'orateur exposa assez longuement la situation des Franco-Ontariens aux points de vue religieux, politique, économique et culturel. Ils possèdent d'excellents organismes de défense dans leur journal « Le Droit », dans leurs écoles, couvents et collèges, de même que dans leur Université et leurs diverses associations dont celle de l'Éducation et l'Union des Cultivateurs franco-ontariens.

HEARST

Texte de M. J. UBALD PILON,
agronome, présenté par M. l'abbée Joseph PAYETTE,
missionnaire-colonisateur, curé de Val Rita, Ontario.

La colonisation — voilà certes une question d'actualité et d'importance capitale pour nous, Canadiens français. En effet, si nous jetons un regard sur le passé, nous sommes émerveillés de ce qu'on est convenu d'appeler « le miracle canadien-français » et nous ne pouvons que conclure, avec tous nos historiens et sociologues, qu'il a pu s'accomplir principalement — je devrais peut-être dire uniquement — parce que la base en était solide, savoir: la Religion et la Terre. Si, depuis la conquête, notre alliance avec la terre fut essentielle non seulement à notre survie mais aussi à notre croissance comme nation, il serait bon de nous le rappeler, car ce qui nous a réussi si bien hier demeure encore notre meilleure politique d'avenir, tant au point de vue religieux et moral que national.

Un autre point que je voudrais mentionner, c'est le devoir moral très réel du Québec envers les nôtres vivant en minorité dans les autres provinces. Étant la province-mère, elle a le devoir d'aider ses enfants où qu'ils soient jusqu'à l'âge adulte. Elle doit fournir continuellement des familles nouvelles tant que nos paroisses ne seront pas assez fortes pour former une entité viable; alors seulement le danger de perdre notre foi, notre langue, nos traditions sera pour ainsi dire disparu.

Notre situation dans le diocèse de Hearst

Laissez-moi vous dire que nous sommes encore loin de notre maturité; nous avons donc besoin d'aide. Voici très brièvement notre situation.

1) *Petite population sur un territoire considérable.*

En effet, c'est là une de nos plus grandes difficultés actuelles. Nous avons de Cochrane à Hearst quelque 22 paroisses agricoles très bien organisées au point de vue écoles, églises, etc. Ces paroisses sont situées sur une seule ligne parallèle à la voie ferrée du Canadien National et de la route trans-Canada traversant ce grand territoire. La carence et la dispersion de la population paralysent notre progrès dans tous les domaines: paroissial, scolaire, municipal et plus encore, agricole. Voulons-nous nous grouper et nous organiser pour l'achat, la vente ou la transformation de nos produits? Nous rencontrons un obstacle sérieux dans le fait que le volume des produits dans plusieurs localités n'est pas assez considérable. Quant à grouper deux ou trois paroisses en vue de les organiser, les distances compliquent le travail d'autant plus que les paroisses les plus avancées ne sont pas de fait voisines mais échelonnées sur une distance de plus de 150 milles. Une population plus forte favoriserait donc le progrès dans tous les domaines.

2) *Chantiers nombreux et proches.*

D'après les estimés d'experts, il y aurait des réserves en bois pour un demi-siècle encore. C'est donc, au point de vue agricole, un facteur dont il faut tenir compte. Voici pourquoi. Bien que les chantiers, *en principe*, soient pour les colons une aubaine qui leur permet de gagner ce qui leur manque pour boucler leur budget et améliorer leur terre, *en pratique*, cette aubaine devient un obstacle au développement agricole en ce sens que le chantier passe au premier plan et la terre est reléguée au second. Les colons perdent de vue le but premier: l'agriculture, et le lot ne sert plus que de pied à terre dans de trop nombreux cas. Je m'explique. On part l'automne pour les chantiers avant que les travaux soient terminés, en particulier les labours, et l'on sait par expérience que le labour d'automne est essentiel à la réussite. En plus, tout le monde en

âge de travailler va au chantier; alors on est forcé de vendre ou d'abattre les animaux. Si l'on en garde quelques-uns, ils sont négligés et sous-alimentés durant l'hiver. Conséquemment ils ne seront pas en mesure de donner de bons rendements l'année suivante. Au retour du chantier, le printemps, il faut faire les labours; les semences se font nécessairement en retard et donnent des rendements médiocres. Résultats: rendements pauvres et des animaux et des champs. En l'on dit: « l'agriculture, ça ne paie pas. Allons aux chantiers ».

3) *Augmentation trop lente de la population.*

Un autre point que je veux mentionner, c'est que nous n'augmentons que très peu en nombre — trop peu. Ainsi, une comparaison entre le nombre de nouvelles fermes ouvertes de 1931 à 1941 en Abitibi et dans le district de Cochrane, dans sa partie attenant au diocèse de Hearst, donne les chiffres suivants: —

	Cochrane	Abitibi
Fermes occupées en 1931	2,489	2,413
Fermes occupées en 1941	3,101	7,309
Total des fermes en 1941	5,710	
Pourcentage des fermes occupées en 1941	57%	
Augmentation du nombre de fermes occupées en 10 ans	612	4,896

L'Abitibi a donc augmenté à un rythme huit fois plus rapide que le Nord-ontarien et aujourd'hui on y cultive environ le double de chez nous en superficie.

Après vous avoir donné un tableau aussi sombre, peut-être vous demandez-vous si réellement l'agriculture est possible chez nous et si nous sommes bien dans le bon chemin en voulant coloniser le diocèse de Hearst ou le Nord-ontario, pour employer un terme plus général. Je n'hésite pas à répondre dans l'affirmative. Disons tout de suite que c'est toute une province que le Nord-ontarien, tant par son étendue que par ses possibilités industrielles aussi bien qu'agricoles. En effet, notre sous-sol est réputé pour ses minerais; nos pouvoirs d'eau sont nombreux et pourraient développer de l'énergie électrique en quantité considérable; nos forêts ne sont pas très variées en essences, mais elles sont abondantes et

réputées pour le bois à papier; nos sols ont de grandes virtualités agricoles; notre climat, quoique rigoureux, est sain et permet de réussir une agriculture raisonnée. Pour ce qui est de l'étendue de notre territoire, je dirai seulement que l'on estime en chiffre rond la superficie colonisable du Nord-ontario à 16 millions d'acres, ce qui équivaut à la superficie de la province du Nouveau-Brunswick ou bien de la Nouvelle-Écosse et l'Ile du Prince-Édouard réunis. L'histoire nous enseigne que des étendues de terrain moins grandes et des possibilités plus limitées devinrent parfois l'enjeu de guerre.

Je ne veux pas développer tous ces points mais je dirai tout de même un mot de quelques-uns d'entre eux.

Espace

Le Nord-ontarien, et en particulier le diocèse de Hearst, reste l'une de nos principales étendues de terre à coloniser en dehors du Québec et, étant adjacente à l'Abitibi, elle nous intéresse davantage. Ceux qui connaissent bien ce coin de pays estiment le pourcentage des terres colonisables entre 65 et 75%, ce qui donnerait 10.2 millions d'acres, soit autant que tout ce qui reste à coloniser au Québec. Même si nous sommes très conservateurs et fixons le pourcentage à 44% suivant le pourcentage moyen obtenu sur les quelque trois millions d'acres classifiées dans Québec, on obtient encore le total imposant de sept millions d'acres, soit une étendue de terre suffisante pour établir 350 paroisses de 200 lots chacune. La vérité est entre ces deux estimés.

Un relevé fait conjointement en 1941-42 par Ottawa et Toronto révèle que les sols du Nord-Ontario sont propices à l'agriculture dans les proportions ci-après indiquées. Notons d'abord que dans ce relevé les sols sont divisés en six classes générales, suivant leur exigence de mise en culture: défrichement, drainage, productivité, érosion, pourcentage de perte, c'est-à-dire, terrain non cultivable. Je ne parlerai que des quatre premières classes, car les deux dernières représentent des sols en majorité ou en totalité impropres à la culture.

Classe A — Étendue ¾ million d'acres. Remarques: Sols propices à l'agriculture sur une grande échelle;
Mise en culture facile.

Classe B — Étendue 1¼ million d'acres. Remarques: Sols propices à l'agriculture mais avec un peu de perte;
Mise en culture facile.

Classe C — Étendue 7 millions d'acres. Remarques: Sols propices à l'agriculture sur une grande échelle;
Mise en culture complexe et coûteuse.

Classe D — Étendue 4 millions d'acres. Remarques: Sols propices à l'agriculture mais avec perte;
Mise en culture encore un peu plus difficile que dans la Classe « C ».

Ces quatre classes représentent donc un total de 13 millions d'acres; moins les pertes des classes B et D, il nous reste une superficie réellement propice à l'agriculture de 9 à 10 millions d'acres, ce qui semble correspondre assez bien au premier estimé donné plus haut. J'ajouterai que ce travail, quoique très général, fut à mon avis fait par une compétence et je considère son rapport comme le plus exact à date sur cette question. Un fait à noter en marge de ce rapport, c'est que les cultivateurs qui ont fait un succès agricole sont presque tous établis sur des sols de la classe « A » ou au moins de la classe « B » et sont allés très peu aux chantiers. Nous avons donc l'espace voulu.

Sol et climat

Il est bon d'en dire un mot puisque ce sont les deux facteurs physiques qui influent le plus sur l'agriculture et sur lesquels l'homme n'exerce aucune influence.

Les résultats obtenus tant à la ferme de Kapuskasing que chez les cultivateurs les plus progressifs de la région prouvent sans équivoque que l'agriculture se pratique avec succès chez nous. D'ailleurs nous avons la même formation géologique et le même climat que dans l'Abitibi. Or dans l'Abitibi, on fait un succès de l'agriculture; pourquoi la même réussite ne s'obtiendrait-elle pas dans le Nord-Ontario? J'ose dire que je crois nos sols supérieurs à ceux de l'Abitibi, et quant au climat, s'il y a une différence, elle est en notre faveur, quoique nous soyons situés un peu plus au nord.

Sans doute notre saison de végétation est courte, et pour réussir, il nous faut utiliser des variétés hâtives. A ce sujet, des travaux de défrichement et d'égouttement amèneraient une amé-

lioration sensible. Les rapports météorologiques de Kapuskasing démontrent qu'il s'est opéré une amélioration sensible depuis l'ouverture de la région. Cette amélioration devrait se continuer.

Nos sols sont lourds et compacts en général, mais ils manquent de matières organiques, d'engrais phosphatés; avec des labours d'automne, leur productivité ne laisse aucun doute. De plus, disséminés un peu partout, nous avons des sols plus légers qui se prêtent bien à des cultures spécialisées telles que des patates, des légumes et des petits fruits, ce qui augmente d'autant la variété de nos productions possibles.

Marchés

Nos centres de consommation (centres miniers surtout) comptent une population de quelque 75,000 âmes, avec un total de salaires de quelque trente millions et achetant des produits agricoles pour plus de 6 1/3 millions annuellement. Nous pourrions fournir la majeure partie de ces produits (primeurs exceptées), quand en réalité nous en fournissons 18% seulement, le reste se répartissant comme suit: l'Ouest 42%, sud-Ontario 28%; provinces maritimes 2% et les États-Unis (fruits surtout) 10%. Il y a donc place pour une expansion considérable. Ces marchés, de plus, augmenteront aussi.

Nous avons donc l'espace, le sol, le climat, le marché. Que nous manque-t-il pour réussir?

D'abord des colons pour: a) remplir nos paroisses actuelles et, plus tard,

b) ouvrir de nouvelles paroisses où les sols sont les plus avantageux.

a) Colons

1) Il nous faut des terriens dans l'âme qui considèrent comme entreprise première l'exploitation de leur terre.

2) Il nous faut des familles complètes avec un certain capital et du roulant afin de pouvoir acheter les lots actuellement disponibles et partiellement défrichés. Ces familles pourraient s'organiser rapidement et tirer de leur terre la majeure partie de leur subsistance.

3) Il nous faudrait au minimum 1,000 familles pour remplir

les cadres de nos paroisses. Autant que possible les nouveaux-venus ne devraient pas être recrutés dans des régions où l'on a pris l'habitude des chantiers. Le fait d'avoir de la parenté dans la région est un avantage pour le nouveau colon au point de vue de l'ennui et du logement, car à cause de la pénurie actuelle de matériaux de construction la question du logement peut poser des difficultés sérieuses.

b) — Publicité

Malgré ces avantages nombreux notre région n'est pas assez connue *sous son vrai jour*. Il faudrait par les journaux, les tracts, le film et surtout les excursions la faire connaître davantage. N'est-il pas plus avantageux pour un colon possédant capital et roulant de venir chez nous prendre un lot partiellement défriché dans une paroisse organisée le long du chemin de fer et de la route régionale que d'aller s'établir à trente milles ou plus des centres, même avec l'aide du gouvernement, comme c'est le cas en Abitibi actuellement? C'est un point qui mérite d'être étudié et connu du public.

Je m'excuse d'être aussi long, mais j'ai conscience que la question est d'importance capitale pour nous, Canadiens français. Comme j'ai une confiance illimitée pour ainsi dire dans le Nord, je fais miennes les paroles de l'honorable Honoré Mercier: « Emparons-nous du Nord, c'est là qu'est l'avenir ». Et je répète également les paroles du Père Alexandre Dugré, s.j., prononcées en 1917: « Il s'agit en effet de frayer un chemin à l'Église, de lui bâtir un pont solide entre le Québec et le Manitoba par l'Ontario-nord ».

Il semble bien que tous deux avaient raison, et je me suis laissé dire que dans certaine partie de l'Ouest, où l'on avait eu soin d'isoler les nôtres dans le Nord, aujourd'hui ces mêmes gens, loin de végéter comme on l'espérait en haut lieu, descendent lentement mais sûrement en conquérants, et remplacent ceux d'autres races sur les terres plus avantageuses du Sud.

Le même procédé ne pourrait-il pas s'avérer efficace ici? Je le crois fermement. Enfin, considérons qu'au point de vue géographique aussi bien que national, la « Great Clay Belt » tant du Québec que de l'Ontario ne fait qu'une seule et même région et qu'on y compte près de deux fois autant des nôtres qu'en 1760

avec des terres à leur portée, des facilités de défrichement, des communications beaucoup plus grandes que du temps des ancêtres. Ce que ceux-ci ont fait dans la misère, nous pouvons sûrement le répéter plus rapidement dans des conditions beaucoup plus faciles. Reculerons-nous devant cette conquête? Considérons que dans ce territoire du nord, il y a place pour une population rurale seulement d'un million et quart. Avec un développement urbain qui ne manquerait pas de suivre, on pourrait augmenter ce chiffre à deux millions facilement et même davantage. Quel actif ce serait pour notre groupe!

Je termine en tâchant de répondre à quelques-unes des questions reçues que je résume en quatre points:

1) Nous n'avons pas d'excédent de population mais nous souffrons plutôt du contraire.

2) Nous avons des possibilités d'établissement immédiat au nombre de quelques milliers et nous avons un besoin urgent d'au moins 1,000 familles pour remplir les cadres de nos paroisses.

3) Nous manquons de propagande tel que déjà expliqué.

4) Nous souhaitons que le recrutement se fasse auprès des familles qui ont des parents dans notre région, et nous croyons qu'il vaut mieux éviter de faire du recrutement dans des régions habituées aux chantiers. Ceux qui viendront s'établir chez nous pour le moment trouveront une difficulté quant au logement. Cette difficulté est d'ailleurs générale.

A ce sujet un comité diocésain pourrait, je crois, aider grandement soit à répondre aux demandes de renseignements, soit à s'occuper de la propagande, ou encore à localiser les lots à prendre avec dossier pour chacun, ou à déterminer les endroits de nouvelles paroisses en tenant compte de la qualité du sol.

Une dernière difficulté que je crois devoir mentionner et qui est un mal passablement répandu, c'est de ramener nos gens à la terre et de garder nos nouveaux colons chez eux. Pour y parer, je fais deux suggestions. D'abord il nous faudrait dans le nord un service technique agricole plus adéquat. Nous avons actuellement deux agronomes dans le district de Cochrane. Ce sont deux hommes compétents mais leur tâche est trop onéreuse. Ils ne peuvent faire le travail nécessaire pour amener nos colons et nos agriculteurs à pratiquer de la culture raisonnée qui pourrait les encourager et leur faire apprécier davantage leur profession.

Ensuite, la coopération. C'est notre seule planche de salut. Il faut la cultiver chez nos colons, nouveaux et anciens. Pour ces derniers, vu qu'ils vont tous aux chantiers, n'est-ce pas là qu'il faut aller les rejoindre ? Je vois les chantiers coopératifs comme le meilleur moyen de les convertir à la fois à la coopération et à l'agriculture plus raisonnée par le cercle d'étude au chantier même pendant l'hiver. Pour faire ce travail, il nous manque des propagandistes.

J'ai tenté d'exposer notre problème de colonisation aussi clairement que possible suivant mes faibles connaissances. Je vous remercie de votre attention.

QUATRIÈME SÉANCE

La situation dans les provinces maritimes

NOUVEAU-BRUNSWICK

Résumé du rapport du diocèse d'Edmundston, présenté par M. l'abbé Benjamin SAINDON, curé de St-Basile du Madawaska.

Depuis une douzaine d'années environ 600 familles de colons se sont établies au Madawaska, une centaine tout au plus dans Restigouche. De ce nombre environ 30% ont quitté leur établissement pour des raisons diverses, bien que la plupart de ces abandons aient coïncidé avec le déclenchement des hostilités.

Dans ces deux régions l'une des difficultés principales à surmonter dans l'établissement semble être la trop grande étendue de terrain impropre à la culture. Il s'impose donc là un travail énorme de classification. Dans certains cas le sol est beaucoup trop montagneux et les établissements qui se pourraient pratiquer dans des conditions normales se trouveraient trop loin de l'église. La mécanisation fait défaut totalement. Il ne faut pas manquer de dire non plus que les terrains les plus propres à l'agriculture sont depuis des années cédés à des compagnies qui se livrent à l'exploitation forestière. C'est là que la coupe se fait de façon intensive, d'autant plus que 25% de ces terrains sont actuellement patentés. C'est, on en conviendra, une politique anticolonisatrice qui confirme le mot du Père Dugré: « une épinette vaut mieux qu'un Acadien ».

Nous avons besoin au Nouveau-Brunswick d'un programme d'éducation suivi pour garder nos gens à la terre, surtout les jeunes qui se laissent entraîner par des offres de gain facile. Ce programme d'éducation devrait comprendre le déclenchement d'un retour à la terre simultanément avec l'adoption de mesures visant à la récupération des terres abandonnées. Des centaines de propriétés patentées ne sont pas habitées et pourraient certainement constituer des établissements productifs.

Dans Restigouche il y a assez de terrain brûlé pour former deux ou trois paroisses. Ce brûlé s'étend de Restigouche-nord à Madawaska-sud. Il nous faudrait cependant la construction d'un chemin qui s'étendrait de St-Léonard à St-Quentin. Entre ces deux endroits la terre est reconnue comme étant arable et elle est suffisamment boisée. Encore une fois, elle est la propriété d'une compagnie de bois.

Avec un minimum d'organisation il y aurait certainement moyen de faire quelque chose dans les trois domaines énumérés plus haut. Notre problème de peuplement semble difficile au premier abord mais il est loin d'être insurmontable.

Nous avons beaucoup de bons aspirants-colons chez nous. Cependant nous pourrons toujours bénéficier du type de familles qui nous viennent du Témiscouata et de Rimouski dans la province de Québec.

N.B. (Diocèse de Bathurst)

M. Michel Fournier, député du comté de Gloucester à la Législature du Nouveau-Brunswick, a fait un exposé de la situation de l'établissement rural dans le diocèse de Bathurst. On trouvera l'essentiel de ses remarques à ce sujet dans son discours de la soirée de clôture dont le texte est publié ci-après.

ILE DU PRINCE EDOUARD

Texte de M. J.-EDMOND ARSENAULT,
agronome, représentant de la Société St-Thomas d'Aquin.

C'est en 1720 que les Français vinrent s'établir en permanence sur l'Ile St-Jean. Ils fondèrent alors Port Lajoie, nom illustre dans les annales de l'Acadie. Pendant une quarantaine d'années, la petite colonie se développa assez rapidement; les fermes des colons prospérèrent. Vers 1758 on comptait cinq paroisses françaises de la Baie Fortune à l'est, jusqu'à Malpèque à l'ouest. La mer étant leur unique moyen de communication avec l'extérieur, nos ancêtres s'établirent près du rivage. Ils surent néanmoins choisir les régions les plus fertiles de la province. Plus tard ces régions devinrent, aux mains des Anglais, des centres agricoles très prospères. Les quelque 5,000 habitants de l'Ile St-Jean d'alors furent en effet déportés vers l'Angleterre et la France. Plusieurs n'y atteignirent

jamais; ils périrent en mer. Ils furent les martyrs de la cause française et de la foi catholique. Quelques familles seulement échappèrent à la déportation. Les 15,000 Acadiens qui, selon le recensement de 1941, constituent la population française de l'Ile du Prince Édouard sont les descendants de ces familles et des quelques autres qui ne tardèrent pas à revenir. Notre petit groupe d'Acadiens a pu survivre malgré son isolement des autres groupements français de notre pays.

Nos aïeux, s'ils ne nous ont légué aucune richesse pécuniaire, nous ont fait les héritiers des richesses beaucoup plus grandes de leurs souffrances et de leurs peines; leur foi, leurs traditions et leur attachement au sol ont contribué et contribuent encore très largement à l'œuvre de la survivance française chez nous.

Comme on l'a dit précédemment, les pionniers français de l'ile St-Jean s'étaient établis dans les régions les plus fertiles. N'eût été « le Grand Dérangement » qui changea nos destinées, les Acadiens ne seraient-ils pas aujourd'hui les cultivateurs les plus fortunés de notre province? Mais la Providence ne l'a pas voulu ainsi. L'épreuve et la souffrance ne sont-elles pas la base des œuvres voulues de Dieu? La dispersion de 1758 a tout bouleversé. Les quelques familles qui échappèrent à la haine du bourreau vécurent de peine et de misère au fond des bois. Elles furent, pendant plusieurs années, en proie aux plus cruelles persécutions. Et ce n'est qu'au début du XIXième siècle que les Acadiens réussirent à fonder de nouvelles paroisses. Or ils durent se contenter de terres médiocres dans les régions les plus pauvres de la province, le conquérant ayant fait siennes les terres ravies à ses victimes. Aujourd'hui la plupart des Acadiens sont établis dans le comté de Prince, soit dans la partie ouest de la province. Ils sont presque tous cultivateurs ou pêcheurs.

Les sols de ce comté ne sont pas aussi fertiles qu'ailleurs. Une étude a en effet démontré que, sur les 469,260 acres de terre du comté, 124,954 ou 26.5% sont mal drainées. Les comtés de Queens et de Kings, sur des superficies de 488,390 et de 410,340 acres, ne possèdent respectivement que 3.6% et 17.3% en terrains mal drainés.

Le sol a toujours une influence directe sur les conditions de l'agriculture dans un pays, dans une province ou dans une région. Si nos cultivateurs acadiens vivent sur des sols mal drainés et, par le

fait même, peu productifs, leur condition financière sera nécessairement médiocre. Ajoutez à cela un manque de connaissances techniques de leur métier et vous réaliserez les conditions pénibles dans lesquelles se débattent nos cultivateurs acadiens.

Tout en restant attachés au sol, ils n'ont pas modernisé leurs procédés: ils ont conservé non seulement les traditions mais aussi les méthodes de culture de leurs aïeux. Ils cultivent un peu comme les ancêtres cultivaient. Ils ne se prêtent pas assez aux nouvelles méthodes; l'innovation, c'est un hasard. On ne s'y risque pas trop. Les difficultés nombreuses ont contribué pour beaucoup à l'apathie des nôtres. Il faut pourtant susciter un réveil: former des sociétés agricoles, des cercles d'étude et des sociétés coopératives. Les groupements sont choses faciles à organiser chez nous. Et lorsque nos gens s'emparent d'un mouvement quelconque, on ne peut pas facilement leur faire abandonner la partie. Malheureusement, il y a pénurie de chefs compétents pour diriger leurs activités. Nous n'avons pas d'agronome acadien à la charge de l'organisation agricole dans nos paroisses françaises.

Pour bien saisir notre situation, il faut remarquer que nos 15,000 Acadiens habitent une quinzaine de localités échelonnées d'un bout à l'autre de l'Ile. Notre population franco-agricole de 5,600 âmes est établie en une douzaine de paroisses qui sont, dans la plupart des cas, séparées les unes des autres par des groupements de gens de langue anglaise. Si ce n'était que de cela, la situation serait moins difficile. Mais, exception faite des deux paroisses de Notre-Dame du Mont-Carmel et de St-Jacques d'Egmont Bay, qui sont complètement homogènes, les dix autres sont compénétrées de gens de langue anglaise, protestants et catholiques. Ces paroisses sont desservies par des curés irlandais qui ne connaissent que médiocrement le français et ne s'en servent que peu ou point dans leur ministère. Ils ne s'occupent guère non plus du bien-être temporel de leurs administrés.

La subdivision des terres aggrave encore la situation. Elles ne sont pas d'assez grande étendue pour s'exploiter économiquement. Voici quelques statistiques sur le population franco-agricole de l'Ile, la valeur et l'étendue de ses fermes:

Population agricole totale 51,067
Population franco-agricole 5,656
Proportion 11%

Étendue des fermes:

Nombre moyen d'acres par ferme pour toute la province..	95
Nombre moyen d'acres par ferme pour les régions françaises	75

Valeur des fermes:

Valeur moyenne par acre pour toute la province.....	$29.00
Valeur moyenne par acre pour les régions françaises.....	25.00

Nombres de fermes:

Nombre de fermes dans toute la province.....	12,230
Nombre de fermes dans les régions françaises.	1,070
Proportion	8.5%

Étendue des fermes françaises:

Étendue	*Nombre de fermes*	*Proportion %*
1-4 acres	17	1.7
5-10 "	33	3.1
11-50 "	418	39.0
51-100 "	400	37.1
101-200 "	172	16.3
200-299 "	23	2.1
300-479 "	7	.7
	1,070	100.%

Nous voyons ici que nous ne possédons que 8.5% des terres de la province. Nous sommes pourtant 15,000 Acadiens sur une population de 95,000. Toutes proportions gardées, nous devrions posséder 16% des terres disponibles. Cela veut dire que nous devrions avoir environ 2,000 fermes. Nous constatons aussi que 39% de nos terres sont dans la classe de 11-50 acres et 37% dans la classe 51-100 acres. Ceci ne donne pas de détails très précis; malgré la grande variation à l'intérieur des classes ces chiffres démontrent que nos Acadiens ne sont guère de gros cultivateurs. Leur exploitation, d'après l'étendue des fermes, est plutôt du caractère de l'agriculture familiale.

Les cultivateurs de notre province s'adonnent à la culture mixte à base d'industrie laitière. Quoique nos pommes de terre soient très renommées il n'y a que 822 exploitants dont la principale source de revenu provient de la production de cette denrée alimentaire. De ce nombre, 38 seulement sont acadiens. La plupart de nos cultivateurs ne récoltent que de 3 à 5 acres de patates. La moyenne provinciale est de 3.7 acres par ferme.

En général, une exploitation agricole mixte consiste dans l'élevage des animaux et la culture de plantes diverses. Une ferme typique de 60 acres posséderait un cheptel composé de 3 chevaux, 6 vaches, 15 moutons, 6 porcs, 100 poules et les étendues suivantes destinées aux différentes cultures: 5 acres aux pommes de terre, 4 acres aux cultures sarclées, 16 acres à l'avoine ou aux grains mélangés, 20 acres au foin de mil et au trèfle et 15 acres aux pâturages. Ces données ne sont qu'une approximation, mais on peut en conclure que les revenus de nos fermes peuvent, en général, n'être que très moyens. Les grandes fermes ne diffèrent guère de celles-ci en culture; elles ne varient qu'en étendue.

Le genre de culture ne varie guère chez les Acadiens; ils cultivent les mêmes récoltes que leurs compatriotes mais, en général, sur une plus petite échelle. Les bénéfices qu'ils en retirent sont insuffisants pour leur permettre de faire les économies nécessaires à l'entretien, à l'éducation et à l'établissement de leurs enfants. Ils ne peuvent non plus mener la vie d'aisance à laquelle ils ont les mêmes droits que leurs concitoyens. Règle générale, les familles acadiennes sont plus nombreuses que celles de nos compatriotes de langue anglaise. Le coût de l'entretien familial est donc plus élevé chez les nôtres. Les revenus de la ferme peuvent à peine y suffire.

La désertion de nos campagnes

L'exode rural est le grand problème de l'heure. Les causes en sont multiples. La situation agricole n'encourage guère nos jeunes à s'établir sur des terres; les revenus peu élevés ne sont pas aussi alléchants que les salaires des ouvriers et les conditions de vie y sont, à leur dire, moins bonnes qu'à la ville.

Sans doute, les modes de communications modernes ont joué un grand rôle dans la désertion de nos campagnes. Le transport

plus facile a permis à notre jeunesse rurale de visiter les villes où elle s'est laissé prendre au piège de leurs fastes; la vie grouillante l'a ennivrée et elle a cru avoir découvert une utopie. Elle a senti le besoin de s'amuser, de suivre la loi du moindre effort, de sacrifier la tranquilité de nos campagnes pour la vie tapageuse de la ville. Peut-on lui imputer toute la responsabilité de son crime de désertion? Je n'y consens pas et voici pourquoi: les lacunes de notre éducation rurale ont contribué, dans une large mesure, à l'exode vers les centres urbains. Notre programme scolaire est adapté aux besoins des villes. L'étude de la nature et de l'agriculture est trop banale pour y figurer. Nos jeunes acadiens quittent l'école vers l'âge de 13 à 14 ans sans avoir acquis aucune connaissance en agriculture; leurs connaissances générales, religieuses et civiques sont aussi limitées. Comment peut-on prétendre que ces jeunes vont réaliser l'importance qu'il y a pour eux de rester attachés au sol? Comment vont-ils aimer la digne profession de l'agriculteur s'ils n'en connaissent pas les premiers éléments? On ne leur a pas enseigné à lire au grand livre de la nature, à apprécier les beautés naturelles de nos campagnes et à observer les phénomènes qui se déroulent chaque jour à leurs yeux. Leur a-t-on jamais suggéré que l'homme de la terre coopère très étroitement avec le Créateur? On leur a pourtant parlé des villes avec leurs industries, leurs beautés artificielles, leurs cinémas et leurs autres amusements modernes, leur vie soit-disant facile et leur confort. Comment nos jeunes peuvent-ils ne pas rêver de faire la conquête d'un monde aussi attrayant? Si l'on mettait autant d'énergie à leur enseigner les avantages de la vie rurale, les résultats seraient sans doute un peu différents. Quel paradoxe: on forme notre jeunesse à l'urbanisme et l'on pleure la désertion de nos campagnes!

A cause des familles nombreuses dont Dieu comble les foyers acadiens, chaque cultivateur a plusieurs fils à établir. Il ne peut subdiviser sa ferme, elle est déjà assez petite; il lui faut donc acheter de nouvelles terres ou laisser sa progéniture émigrer à la ville pour s'y trouver un emploi. Les possibilités d'établissement sont assez limitées dans nos cantons français; il devient de plus en plus difficile pour nos cultivateurs de loger leurs fils. Ces derniers sont donc réduits à chercher fortune dans nos villes insulaires, aux États-Unis et dans les villes des provinces voisines. Ils sont perdus à tout jamais pour notre population franco-agricole. Rendus au milieu

de gens de race étrangère, il arrive très souvent qu'ils perdent leur langue maternelle, leurs traditions, leurs convictions nationales et m me leur foi catholique.

Nos campagnes sont délaissées et il n'est pas rare de voir des cultivateurs d'âge assez avancé demeurer seuls sur leurs terres. Ils se voient obligés, par la force des circonstances, de vendre leurs fermes. Et, il arrive parfois, dans nos paroisses mixtes, que certaines de nos meilleures terres passent, par ce moyen, aux mains des Anglais.

Les jeunes ménages deviennent de plus en plus rares; garçons et filles, en vue de s'amasser quelques réserves pour l'avenir, prennent le chemin de la ville. Ils ont la bonne intention d'en revenir, mais hélas! ce retour ne devient jamais une réalité.

Pour remédier au mal, il faudrait en faire une étude très détaillée avant de prescrire un antidote qui, en l'occurence, serait de trouver des moyens pour garder notre jeunesse dans nos campagnes en lui fournissant les avantages d'une formation agricole.

Plusieurs des conditions qui existent chez nous sont en dehors de notre domaine national. Nous ne pouvons ni les corriger ni les améliorer nous-mêmes. Mais nous pourrions, sans doute, faire plus que nous faisons. Notre activité pourrait créer une certaine émulation chez nos compatriotes anglophones. Ils se rendraient peut-être compte des conditions qui existent dans notre province.

Nos écoles

Toutes nos facilités d'éducation sont sous le contrôle du gouvernement provincial qui jusqu'à présent ne s'est guère efforcé de les améliorer. Le personnel enseignant acadien a de beaucoup diminué, en quantité aussi bien qu'en qualité, depuis une dizaine d'années. Les salaires sont si peu élevés qu'ils ne suffisent plus pour attirer et maintenir les compétences. Un très petit nombre de jeunes Acadiens et Acadiennes se dirigent vers l'École Normale; même ceux et celles qui y complètent leurs études ne s'attardent guère dans l'enseignement. Il en résulte que nos écoles sont à la charge de jeunes institutrices sans expérience qui, malgré leur bonne volonté, n'ont pas les connaissances nécessaires pour orienter notre jeunesse vers la vie rurale. L'enseignement de l'histoire naturelle et de l'agriculture ne fait aucunement partie de leur

entraînement normal. Elles ne sont donc pas en mesure d'enseigner ces matières dans nos écoles. Notre jeunesse rurale, qui ne reçoit aucune autre formation que celle que peut lui fournir l'école du village, n'est donc aucunement préparée au métier de cultivateur. C'est là un de nos plus grands maux. Pour améliorer ces conditions il faudrait donner à nos institutrices, durant les vacances, des cours d'agriculture en plus des cours de pédagogie et de français qui sont en vogue depuis quelques années. Aussi longtemps que leur traitement sera si peu rémunérateur, il n'y a pas lieu de s'attendre à de grandes améliorations.

Notre Jeunesse Agricole

Si l'école ne peut former notre jeunesse à l'agriculture, il faudra prendre d'autres moyens pour atteindre à notre but. Nous devrons organiser des cercles de jeunes éleveurs et des cercles de jeunes naturalistes afin d'inculquer à nos enfants des connaissances plus approfondies en agriculture. Ce travail est déjà ébauché; il ne s'agit que de le continuer tout en redoublant d'efforts.

Ecole Moyenne d'Agriculture

Il est assez difficile d'envoyer un grand nombre d'élèves suivre des cours abrégés d'agriculture dans les autres provinces. Il nous faudrait établir une école moyenne d'agriculture chez nous, mais hélas! notre Ministère d'Agriculture n'a pas encore pris l'initiative d'en établir une. Nous avons rêvé d'une école d'agriculture française, mais jusqu'à présent nous n'avons aucune source où nous pourrions puiser les argents nécessaires à l'établissement et au fonctionnement d'une telle entreprise. L'avenir nous réserve peut-être des surprises. Nous avons encore confiance.

Organisations agricoles

Nos cultivateurs sont plus ou moins organisés. Ils font partie des caisses d'épargne et de quelques autres sociétés coopératives, mais les vraies sociétés agricoles se font plutôt rares chez nous. On ne s'intéresse pas suffisamment à la Fédération Canadienne d'Agriculture, et même si quelques cultivateurs font partie de cette organisation, ils sont très rares ceux des nôtres qui prennent une part active aux réunions générales. Il y aurait beaucoup à faire au point

de vue organisation agricole et il est absolument essentiel que ce travail soit entrepris dans un bref délai. Nous ne pouvons améliorer notre situation sans organiser nos cultivateurs; nous ne pouvons non plus agrandir nos paroisses sans refaire nos sociétés agricoles. Sans organisation, de grandes paroisses ne vaudraient pas mieux que de petites.

Suggestions pour améliorer notre situation agricole

1 — Nous procurer les services d'un agronome français. Celui-ci serait préposé à l'organisation et à la propagande agricole dans les centres acadiens de notre province.

2 — Consolider et agrandir nos paroisses. A cette fin organiser des comités paroissiaux chargés d'étudier, dans leurs milieux respectifs, les possibilités d'acheter les terres occupées par les anglais sur les limites ou à l'intérieur de leurs paroisses. Ce comité pourrait faire partie d'une société déjà existante. Les représentants paroissiaux au Comité d'Agriculture pourraient diriger ce travail .

3 — Donner un nouvel essor aux cercles d'étude, aux sociétés agricoles, aux cercles de fermières, dans nos paroisses acadiennes.

4 — Faire des démarches pour obtenir plus d'enseignement agricole dans nos écoles rurales et y organiser des cercles de jeunes naturalistes.

5 — Organiser des cercles paroissiaux au sein même desquels se prépareront des chefs compétents qui, à leur tour, dirigeront les cercles de jeunes éleveurs.

6 — Profiter des bourses agricoles disponibles et augmenter le nombre de jeunes acadiens qui en bénéficient. Étudier les possibilités d'établir une école moyenne d'agriculture chez nous.

7 — Étudier les possibilités d'établir un fonds pour pourvoir à l'achat des terres disponibles dans les régions que nous voulons reprendre. Ce fonds pourrait être à la charge d'un organisme paroissial ou central. Les terres seraient revendues à des jeunes agriculteurs désireux de devenir propriétaires.

Après avoir tracé ce tableau, un peu sombre peut-être, des conditions qui existent dans notre milieu, parlons un peu de l'avenir, de nos débuts dans l'organisation agricole et de nos plans futurs.

A l'automne de 1944, la Société St-Thomas d'Aquin, dans le but d'étendre son champ d'action, a cru bon de créer quatre comités auxiliaires qui se chargeraient du travail de relèvement chacun dans son domaine particulier. Le Comité d'Agriculture se charge de former des comités paroissiaux qui étudient les problèmes agricoles de leur milieu et font les recommandations nécessaires au comité central. Ils s'occupent tout spécialement du rétablissement de nos soldats acadiens sur des terres, de l'organisation de cercles d'étude, pourvoient à l'éducation de notre jeunesse agricole et encouragent l'organisation des Cercles de jeunes éleveurs dans nos campagnes acadiennes. Le comité central se charge de fournir toute la littérature agricole nécessaire à nos cercles d'étude, à nos écoles et aux cultivateurs intéressés. Grâce à l'aide si généreuse du Ministère de l'Agriculture de la province de Québec, nous avons distribué un grand nombre de bulletins et de brochures traitant de sujets agricoles.

L'automne dernier, notre Comité d'Agriculture a réalisé un de ses projets les plus chers. Depuis quelque temps, ce comité faisait des démarches pour procurer à quelques-uns de nos fils de cultivateurs les moyens de se perfectionner dans leur métier. C'est grâce au dévouement des dirigeants de l'École Supérieur d'Agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, à l'appréciable contribution du Ministère de l'Agriculture de la province de Québec et à l'aide financière que nous accorde la Société Saint-Thomas d'Aquin que nous avons pu mettre notre projet à exécution.

En novembre dernier, sept jeunes agriculteurs nous quittaient pour s'envoler au beau pays de Québec. Le ciel était nuageux; la pluie tombait. Mais chez ces jeunes tout était ensoleillé. Ils s'en allaient à la conquête du savoir et rêvaient d'en revenir glorieux.

Nous nourrissons de grand espoirs pour nos boursiers agricoles. Nous voulons en faire des chefs parmi nos cultivateurs acadiens. Nous voulons qu'ils travaillent à l'entraînement de notre jeunesse agricole tout en faisant eux-mêmes un beau succès de leurs propres entreprises. Ils deviendront les animateurs et les dirigeants des Cercles de Jeunes Éleveurs que nous voulons implanter à tout jamais dans les campagnes.

Il faut parler ici d'un autre projet dont la mise à exécution vaudra beaucoup à notre jeunesse rurale. C'est l'organisation de Cercles de Jeunes Éleveurs. Le comité veut lancer un nouvel essor

dans ce genre d'activités de notre jeunesse agricole. C'est en travaillant avec notre jeunesse que nous pourrons lui assurer un avenir prospère. Nous voulons faire des nôtres de vrais hommes de la terre.

En instruisant notre jeunesse agricole, nous espérons, plus tard, voir nos cultivateurs acadiens plus actifs, plus intéressés au bon fonctionnement de leurs entreprises et à l'organisation plus rationnelle de leurs fermes. Et, nous l'espérons, la prospérité renaîtra au sein de la population. Ce sera notre contribution, bien faible peut-être, mais généreuse quand même, à la grande entreprise de réveil rural au sein de la population française de notre pays.

POPULATIONS ET ORGANISATIONS DE NOS PAROISSES ACADIENNES

Paroisse de Tignish: — Population catholique 2,150 âmes.

Nombre de familles..... 435
Catholiques françaises..... 275
Catholiques anglaises..... 155
Protestantes..... 5
Moyenne de personnes par famille 5
Nombre de districts scolaires: français, 8; anglais 4; mixtes 2.

Coopératives:

Caisse populaire — Actif $96,800.00
Coopérative de Pêcheurs — Volume annuel d'affaires $150,000.00
Cercle de jeunes agriculteurs.....aucun
Cercle de fermières.....un
Cercle de cultivateurs.....un
Société St-Thomas d'Aquin.....5 succursales
Société de l'Assomption.....1 succursale paroissiale

Possibilités:

La majeure partie des Français dans cette paroisse sont pêcheurs ou pêcheurs-cultivateurs. En général, les fermes sont petites (25 à 40 acres); il n'y a plus moyen de subdiviser. On devrait plutôt agrandir les fermes afin d'en rendre l'exploitation plus profitable. Il faudrait encourager les pêcheurs à cultiver leurs petits lots de terre et voir à ce que leurs fils soient établis sur des lots d'assez grande dimension pour leur permettre de pourvoir à l'ali-

mentation de leur famille. Ceci rendrait l'épargne plus facile et donnerait plus de stabilité à la population de pêcheurs. Il faudrait aussi encourager les fils de cultivateurs à s'établir sur des terres.

Paroisse de Palmer Road: — Population catholique: 1,890 âmes

Nombre de familles..... 351
Catholiques françaises..... 240
Catholiques anglaises..... 81
Protestantes..... 30

Nombre moyen de personnes par famille:..... 6
Nombre de districts scolaires: français 5; anglais 4; mixte 1.

Coopératives:

Caisse populaire — Actif $12,265.

Cercle de jeunes agriculteurs.....aucun
Cercle de fermières.....1
Cercle de cultivateurs.....1
Société St-Thomas d'Aquin.....5 succursales

Possibilités:

Cette paroisse est un démembrement de la paroisse de Tignish. Les conditions y sont identiques et les remèdes à apporter intégralement les mêmes.

Paroisse de Bloomfield — Population catholique: 1,145 âmes.

Nombre de familles..... 370
Catholiques françaises..... 220
Catholiques anglaises..... 20
Protestantes..... 150

Nombre moyen de personnes par famille:..... 5
Nombre de districts scolaires: français 4; anglais 5; mixtes 6.

Coopératives:

Caisse populaire — Actif $16,150.

Cercle de jeunes agriculteurs.....aucun
Cercle de fermières.....6

Cercle de cultivateurs.....aucun
Société St-Thomas d'Aquin.....6 succursales
Société de l'Assomption.....1 succursale paroissiale

Possiblités:

Les terres de cette région sont très fertiles. Les possibilités de consolidation sont aussi très grandes. Nous pourrions faire de cette paroisse la plus prospère de l'Ile. Les meilleurs centres d'établissement seraient aux environs d'O'Leary, à Fortune Cove et en suivant la route nationale jusqu'à Elmsdale. Au nord de Duvar, il se trouve une certaine étendue de terrain mal drainé.

Paroisse d'Egmont Bay: — Population catholique: 1,500 âmes.

Nombre de familles..... 211
Catholiques françaises..... 205
Catholiques anglaises..... 5
Protestante..... 1

Nombre moyen de personnes par famille:..... 7
Nombre de districts scolaires: français 8; anglais 0; mixte 0.

Coopératives:

Caisse populaire — Actif $30,000.
Coopérative de pêcheurs: volume annuel d'affaires $100,000.
Magasins coopératifs: 2 magasins succursales.
Fromagerie: 1
Exposition agricole: 1
Cercles de jeunes agriculteurs.....3
Cercles de cultivateurs.....3
Cercles de fermières.....6
Société St-Thomas d'Aquin.....4 succursales
Société de l'Assomption.....1 succursale paroissiale.

Possibilités:

On pourrait agrandir la paroisse surtout en direction de Wellington dont on augmenterait ainsi la population française au point même de la rendre homogène.

Paroisse de Mont-Carmel: — Population catholique: 660 âmes.

Nombre de familles..... 115
Catholiques françaises..... 105
Catholique anglaise..... 0
Protestantes..... 10

Nombre moyen de membre par famille:..... 6
Nombre de districts scolaires: français 3; anglais 0; mixte 0; protestant 1.

Coopératives:

Caisse populaire — Actif $23,107.
Coopérative de pêcheurs: volume annuel d'affaires $60,000.
Magasin coopératif: 1 succursale.

Exposition agricole.....1
Cercle de jeunes agriculteurs.....1
Cercles de cultivateurs.....3
Cercles de fermières.....3
Société St-Thomas d'Aquin.....3 succursales
Société de l'Assomption.....1 succursale paroissiale.

Possibilités:

Cette paroisse pourrait contenir au moins 150 familles. Il faudrait l'étendre en direction de Union Corner où une douzaine de familles protestantes seraient facilement déplacées. Plus de fils de pêcheurs seraient à même de s'établir sur de petites terres. Ils n'auraient besoin que de 10 à 15 acres chacun.

Paroisse de Wellington: — Population catholique: 500 âmes

Nombre de familles..... 128
Catholiques françaises..... 40
Catholiques anglaises..... 58
Protestantes..... 30

Nombre moyen de membres par famille..... 5
Nombre de districts scolaires: français 1; anglais 3; mixte 0.

Coopératives:

Caisse populaire — Actif $8,000.
Magasin coopératif: 1

Cercle de jeunes agriculteurs.....aucun
Cercle de cultivateurs.....aucun
Cercle de fermières.....1
Société St-Thomas d'Aquin.....1 succursale
Société de l'Assomption.....1 succursale paroissiale.

Possibilités:

Il n'y a qu'un très petit nombre de cultivateurs acadiens dans cette paroisse. La majorité des acadiens sont établis au petit village où ils font du commerce. Wellington est le centre commercial des paroisses de Mont-Carmel et d'Egmont Bay. On pourrait s'y emparer de plusieurs terres mais il faudrait aller chercher des cultivateurs dans les paroisses avoisinantes. Il serait assez facile de faire de Wellington une paroisse complètement française. Cela requerrait sans doute un travail de plusieurs années, mais la chose semble possible.

Paroisse de Miscouche: — population catholique: 666 âmes.

Nombre de familles..... 119
Catholiques françaises..... 85
Catholiques anglaises..... 34
Prostestante..... 0

(Le groupe protestant est établi à l'extérieur du groupe catholique. Les groupements français sont presque homogènes.)
Nombre moyen de membre par familles..... 5
Nombre de districts scolaires: français 1; anglais 2; mixte 1.

Coopératives:

Caisse populaire — Actif $4,000.
Cercle de jeunes agriculteurs.....aucun
Cercle de cultivateurs.....aucun
Cercles de fermières.....3

Possibilités:

La paroisse pourrait s'agrandir en prenant possession des districts avoisinants qui sont entièrement anglais et protestants. Il faudrait augmenter le nombre de familles à 150 ou 175.

Paroisse de Hope River: Population catholique: 631 âmes.

Nombre de familles..... 132
Catholiques françaises..... 75
Catholiques anglaises..... 57
Protestante..... 0

Nombre moyen de personnes par famille..... 5
Nombre de districts scolaires: français 3; anglais 3; mixte 0.

Coopératives:

Caisse populaire — Actif $8,272.
Cercle de jeunes agriculteurs.....aucun
Cercle de cultivateurs.....aucun
Cercle de fermières.....aucun
Société St-Thomas d'Aquin.....3 succursales
Société de l'Assomption.....1 succursale paroissiale.

Possibilités:

La paroisse pourrait s'étendre dans les districts avoisinants en direction de Cavendish; on pourrait aussi déplacer les Irlandais du village de Ste-Anne. Il y a ici un grand territoire de fermes fertiles occupées par des protestants. Puisque les familles des protestants ne sont pas nombreuses, il y a souvent plusieurs terres à vendre.

Paroisse de Rustico: Population catholique: 642 âmes.

Nombre de familles..... 204
Catholiques françaises..... 115
Catholiques anglaises..... 14
Protestantes..... 75

Nombre moyen de membres par famille..... 5
Nombre de districts scolaires: français 3; anglais 5; mixte 0.

Coopératives:

Caisse populaire — Actif $14,676.
Coopérative d'instruments aratoires: 1
Cercle de jeunes agriculteurs.....1 (paroissial)
Cercle de cultivateurs.....aucun
Cercles de fermières.....3
Société St-Thomas d'Aquin.....3 succursales
Société de l'Assomption.....1 succursale paroissiale.

Possibilités:

Une carte démontrerait que les 75 familles protestantes et les quelques autres familles anglaises sont entremêlées aux françaises. Les écoles françaises sont séparées des écoles protestantes. Il y aurait moyen ici de s'emparer des fermes anglaises. Certains ménages anglais n'ont qu'un ou pas d'enfants. Ces gens seront, dans certains cas, réduits à vendre leurs fermes. Il faudra être organisé pour prendre avantage de cette situation.

Paroisse de Rustico-Nord: Population catholique: 626 âmes.

Nombre de familles..... 144
Catholiques françaises..... 120
Catholiques anglaises..... 4
Protestantes..... 20

Nombre moyen de membres par famille..... 5
Nombre de districts scolaires: français 1; anglais 1; mixte 1.

Coopératives:

Caisse populaire — Actif $16,200.
Coopérative de pêcheurs: volume annuel d'affaires $125,000.
Cercle de jeunes agriculteurs.....aucun
Cercle de cultivateurs.....aucun

Cercle de fermières.....aucun
Société St-Thomas d'Aquin.....1 succursale paroissiale.
Société de l'Assomption.....1 succursale paroissiale.

Possibilités:

Cette paroisse est plutôt un centre de pêche. Il n'y a qu'une quinzaine de fermes. Le sol est de très bonne qualité. Le centre de pêche pourrait s'agrandir. Cette paroisse pourrait et devrait contenir 200 familles.

Paroisse de St-Charles: Population 357 âmes.

Nombre de familles..... 75
Catholiques françaises..... 45
Catholiques anglaises..... 28
Protestantes..... 2

Nombre moyen de membres par familles..... 5
Nombre de districts scolaires: français 1; anglais 1; mixte 0.

Coopératives:

Caisse Populaire — Actif $2,500.
Cercle de jeunes agriculteurs.....aucun
Cercle de cultivateurs.....aucun
Cercle de fermières.....1

Possibilités:

On pourrait augmenter la population française de cette paroisse en achetant les fermes anglaises qui sont à vendre. Nous avons ici une bonne région agricole et le sol est très propice à la culture de la pomme de terre. Plusieurs cultivateurs s'occupent aussi de pêche.

Paroisse de Rollo Bay:

Il y a ici une quarantaine de familles d'origine française. Les gens ne parlent plus français. Il n'y a pas moyen de faire grand'chose ici, du moins pour le présent.

CINQUIÈME SÉANCE

La situation dans les provinces de l'Ouest

MANITOBA

Texte du R.P. EMMANUEL DUPLAIN, o.m.i., *missionnaire-colonisateur de l'archidiocèse de Saint-Boniface.*

Nous avons été heureux au Manitoba d'apprendre la convocation d'un Congrès national de Colonisation, et c'est avec joie que nous voulons joindre nos humbles efforts aux vôtres. Les efforts du Québec pour la colonisation ne nous étaient pas inconnus, et des échos du district de la Rivière-la-Paix, relatifs à la colonisation, nous parvenaient de temps à autre. Il n'y a pas de doute que malgré certaines velléités en plusieurs endroits, l'esprit de colonisation était à peu près mort dans l'Ouest et pour l'Ouest. Nous avons plus d'une fois entendu déplorer ce fait, comme aussi le fait de la saignée des nôtres vers les États-Unis. Des voix autorisées ont autrefois attiré l'attention sur ce sujet; qu'a-t-on fait pour remédier à cet état de choses ? Des vœux stériles ou à peu près. Du laissez-faire tant qu'on en a voulu. Il y eut peut-être bien des causes que nous ne voyons pas à première instance. Un congrès national nous aidera à trouver ces causes de manque d'esprit de colonisation, éveillera bien des énergies latentes, et surtout, par un mouvement de coordination, pourra produire des effets pratiques. Aussi nous nous faisons un devoir de féliciter ceux qui ont lancé l'inspiration d'un tel congrès et aussi ceux qui se sont imposé l'immense travail de le préparer. Un tel congrès s'imposait. Il semble que nous avions oublié ou perdu notre esprit missionnaire de colonisation que nos devanciers avaient possédé à un si haut degré. Peut-être aussi par un certain esprit de paresse que nous avons laissé s'infiltrer, nous en sommes venus à accepter trop facilement la fable de certaines gens qui prétendent nous confiner à la « réserve » de Québec.

Le problème rural est à peu près le même au Manitoba que dans

le Québec et partout ailleurs: les jeunes se laissent charmer et entraîner par la voix de sirène de la ville. Par ailleurs ils manquent souvent et d'encouragement et d'aide financière pour s'établir sur des terres, parfois à cause de l'égoïsme des parents qui partent eux-mêmes pour aller traîner leurs vieux jours sur les pavés des villes. Nous ne nous arrêterons pas sur ce point, prenant cependant note de ce que des voix compétentes nous ont déjà dit sur ce sujet et de ce que l'on en dira encore. Nous appuierons plutôt sur le devoir que nous avons de nous étendre en dehors du Québec. Nous ne voulons pas avoir l'air de faire la leçon à qui que ce soit. Étant du Québec nous-mêmes, nous ne prétendons que vouloir nous associer à ce congrès pour étudier la question à son juste mérite.

LE DEVOIR DE COLONISER EN DEHORS DU QUÉBEC

a) *Au point de vue catholique.*

La première préoccupation des découvreurs et des fondateurs en cette terre d'Amérique fut d'étendre le royaume de Dieu. Cette préoccupation missionnaire ne s'est pas éteinte chez nous. Même si nous avons changé d'allégeance, contre notre gré si l'on veut, nous n'avons pas changé le but de notre mission. Et les faits sont là pour le prouver. Nos missionnaires ont continué de déverser par tout le Canada et les États-Unis, et chez les blancs et chez les Indiens jusque chez les Esquimaux, où ils se sont établis en ce dernier siècle.

b) *Au point de vue national.*

Sans avoir pour but primordial la religion, les découvreurs, les explorateurs, les coureurs de bois et les voyageurs qui ont accompagné La Vérendrye, Mackenzie et tant d'autres, ont pris possession de tout le Canada et ont laissé un peu partout l'empreinte de leur passage. Aussi a-t-on été forcé de reconnaître aux nôtres le droit d'existence par tout le Canada avec notre langue et nos coutumes.

Nous avons jeté les jalons de la civilisation dans tout l'Ouest canadien, mais parce que nous n'avons pas su maintenir un flot constant d'immigration dans l'Ouest, nous avons été submergés par l'immigration étrangère et maintenant, malgré la reconnaissance de nos droits par le Fédéral, nous avons bien des luttes à soutenir auprès des gouvernements provinciaux.

Sans jeter le blâme sur qui que ce soit pour cet état de choses, voyons s'il n'est pas encore temps de sauver la situation. Je pense

qu'il en est encore temps si nous voulons nous mettre à l'œuvre. Y a-t-il surplus de population dans le Québec ? Tout le monde sait que le Québec a une accroissance annuelle trop grande pour ce qu'il peut absorber. Les villes sont remplies à saturation et un excédent s'en va tout le temps aux États-Unis. Même avec une politique de colonisation intense dans le Québec on ne peut tout absorber. Quelle différence il y aurait si nous avions seulement une petite partie du superflu ? Quelle force nous serions si nous étions seulement un million dans l'Ouest ?

Qu'est-ce qui a empêché l'émigration dans l'Ouest ? Plusieurs choses sans doute. D'abord on voulait conserver ses forces pour le Québec. Et cependant on laissait partir pour la frontière sud les nôtres par milliers. Ils sont un appoint pour la grande République, mais ils sont une perte pour nous. Quelle rage de suicide !

On a craint pour la foi des nôtres dans l'Ouest. Il a été démontré que lorsque nos gens sont groupés, ils conservent leur foi. Où que nous soyons, nous sommes dans un monde pervers et sujets aux assaults du démon qui prend ses franches coudées. Où il y a moins de lutte il y a peut-être plus de suiveurs mais moins de sincérité et d'énergie pour la défense de la cause.

On a craint pour la langue. Il est prouvé qu'une langue ne se perd que si on le veut. Avec le nombre il serait beaucoup plus facile de faire pression et d'obtenir que l'on nous donne nos droits. Non seulement le Québec n'y perdrait pas en laissant venir ses enfants dans l'Ouest, mais il y gagnerait parce que les Canadiens français auraient une influence beaucoup plus grande par tout le Canada. Même au parlement, au lieu d'avoir seulement des députés du Québec, nous en aurions de par tout le Canada.

Voici en quelques mots notre position au Manitoba. La population totale de la province est de 729,744. La population canadienne-française y compte pour 52,996, à peu près un sur 14. C'est une position regrettablement faible quant au nombre. Cependant, malgré une si faible minorité, nous ne sommes ni étouffés ni écrasés. Ce n'est pas que l'on n'essaye pas un peu, mais comme une ombre nous sommes toujours là et nous attendons que l'on vienne nous aider.

Nous avons un hebdomadaire bien vivace: La Liberté et le Patriote. Le nouveau poste de radio que tout le monde connaît a eu un magnifique succès. Nous avons un système de caisses popu-

laires bien en vie ainsi que des coopératives qui vont toujours se développant. On a ouvert cette année une école d'agriculture à Otterburne. Il y a le collège classique de St-Boniface.

Comme partout ailleurs c'est alentour de l'école que se fait la lutte et nous tenons notre bout grâce à l'Association d'Éducation fondée en 1916, année où le gouvernement abolît le bilinguisme dans les écoles du Manitoba.

Nous avons le système d'écoles publiques où nous pouvons enseigner le français un certain nombre d'heures par semaine d'après le grade des élèves. Aussi nous pouvons enseigner le catéchisme à 3 ½ hres tous les jours. Dans plusieurs de ces écoles ce sont les sœurs et les frères qui l'enseignent. On tolère que nous ayons des écoles privées pourvu que nous les maintenions à nos frais. Comme nous l'avons vu plus haut, si nous avions été plus nombreux on n'aurait pu nous imposer cette législation. C'est bien beau de crier au fanatisme, mais avant cela il faudrait se frapper la poitrine et se coiffer d'insouciance, de nonchalance, d'imprévoyance, et peut-être de lâcheté. Remplissons nos cadres et alors nous pourrons mieux agir. Il est peut-être encore temps, il l'est encore sûrement parce que la Providence est avec nous et nous avons gardé la vertu de la famille. Il s'agirait d'avoir un peu plus d'esprit missionnaire.

REMÈDES

Comme on l'a dit pour la province de Québec, il s'agit de réveiller les énergies, de faire une propagande intense à temps et à contretemps. Une chose importante, c'est la finance. L'âge de la hache et de la poche sur le dos est passé; nous vivons dans un siècle de vitesse et de mécanique. Il nous faut nous mettre au jour, autrement nous ne pourrons réussir. Tant que nous n'aurons pas trouvé un moyen de financer nos jeunes cultivateurs, nous n'avancerons à rien; ce sera toujours du vent et rien de plus.

SASKATCHEWAN

Texte de M. DUMONT LEPAGE, *directeur de l'Association catholique franco-canadienne de la Saskatchewan.*

Au nom de l'Association catholique franco-canadienne et de tous mes compatriotes de la province de Saskatchewan, je salue

fraternellement les délégués à ce Congrès national de l'Aide à la Colonisation. Je leur apporte le merci ému des gens des Prairies pour cette nouvelle marque de fidélité du Québec à sa fière devise: « Je me souviens ».

Au moment où nos compatriotes de langue anglaise avouent, comme l'a fait M. Easton dans le « Saturday Night » du début d'octobre dernier, que « au train où vont les choses, les Canadiens français auront bientôt fait d'être en majorité au pays; que les experts en démographie pronostiquent cette échéance pour 1970; » (Le Devoir, 24 octobre 1946); au moment où parmi eux des têtes bien équilibrées cherchent à en venir à une véritable entente faite de justice entre les deux grandes races de notre pays, ce congrès arrive à point pour unir tous nos efforts dans la poursuite d'une saine politique de colonisation qui, seule, assurera les moyens de remplir la tâche qui incombera à la majorité « future ».

Je regrette de ne pouvoir présenter un travail détaillé sur la distribution de nos forces et les possibilités d'établissement des nôtres en Saskatchewan. Mon bref exposé s'en tiendra donc au schéma proposé par votre secrétaire.

1 — BESOINS D'ÉTABLISSEMENT RAMENÉS, SI POSSIBLE, À L'UNITÉ PAROISSIALE

a) La colonisation en bloc, par exemple, par l'ouverture de nouvelles régions et la fondation de paroisses homogènes. Les régions disponibles sont rares; la difficulté de la concurrence avec des fermes bien établies, jointe à l'absence de direction et de surveillance sur place pour obtenir assez rapidement des résultats encourageants, augmentent la force des arguments contre cette méthode de colonisation chez nous.

b) Fortification de nos positions dans les paroisses canadiennes-françaises déjà existantes: voilà la solution actuelle que j'explique immédiatement.

2 — POSSIBILITÉS D'ÉTABLISSEMENT DANS LA PAROISSE OU LES ENVIRONS IMMÉDIATS

Il est très possible de fortifier nos positions:

a) en voyant à ce que nos fermes demeurent en possession de gens de notre race lorsque les propriétaires actuels, pour une raison ou pour une autre, cessent de les cultiver;

b) en achetant pour les nôtres les terres de gens d'autres races lorsque ceux-ci songent à les quitter; nous pouvons dire que dans presque toutes nos paroisses ce cas se présente quelques fois chaque année, surtout dans les régions où nos gens sont mieux groupés.

3 — POSSIBILITÉS D'ÉTABLISSEMENT IMMÉDIAT EN RÉGIONS DE COLONISATION

Aucune possibilité actuelle de colonisation en bloc réellement profitable; restent la consolidation de nos positions et leur extension progressive sur les territoires avoisinants. Cela s'est fait; j'en donnerai des exemples plus loin.

4 et 5 — EXCÉDENT DES BESOINS SUR LES POSSIBILITÉS D'ÉTABLISSEMENT, OU, EXCÉDENT DES POSSIBILITÉS SUR LES BESOINS D'ÉTABLISSEMENT

Nos besoins

a) Établissement de l'accroissement naturel des familles.

b) Rapatriement (si je peux m'exprimer ainsi) de nos familles françaises perdues dans des régions en grande majorité d'autres langues.

Les possibilités

a) Les terres devenues libres par le départ d'un certain nombre des nôtres parvenus à l'âge de la retraite et qui, pour diverses raisons, n'ont pas de remplaçants dans leurs familles: vieux garçons âgés; gens mariés sans enfants (c'est rare); pères de famille dont les enfants déplacés par la guerre, le service militaire, le travail à l'usine, aux chantiers de Colombie, se sont fixés ailleurs. Il ne faut pas trop s'en plaindre, cependant. Le groupe français de Colombie par exemple en a été fortifié au point de fonder une Association canadienne-française et d'ouvrir plusieurs paroisses françaises alors que notre importance numérique en Saskatchewan n'a pas diminué, bien que la population totale de la province ait baissé de cent mille, soit douze pour cent.

b) L'absence de familles nombreuses chez les Anglais, leur

émigration vers les villes lorsqu'ils ont atteint une certaine aisance; le désir de quitter des régions où il y a trop de « Frenchmen », tout cela ouvre des possibilités annuelles dans chacun de nos centres français.

Cet excédent des possibilités permet d'accepter des colons du Québec. Il faudrait néanmoins qu'un organisme suffisamment pourvu de capital puisse acquérir ces fermes dès qu'elles deviennent disponibles et les loue à profit en attendant l'arrivée des familles qu'on y voudra installer.

6 — MOYENS DE PROPAGANDE UTILISÉS DANS LES DIOCÈSES ET LES PAROISSES

a) *Ce qui s'est fait*

Le travail a jusqu'ici revêtu un caractère local et a été le fait de quelques patriotes qui, sans trop attirer l'attention du public, se sont emparés peu à peu de nombre de terres disponibles et ont ainsi augmenté la force des nôtres dans certaines régions. A ce sujet je puis citer Zénon Park, Vonda, Prud'homme, St-Denis. A Radville, une expérience semblable a été faite au village où le nombre de commerces aux mains des nôtres est passé de trois à douze en l'espace de quelques années. Je pourrai, au cours de la discussion, fournir des précisions quant aux procédés qu'on a utilisés.

b) *Organisation possible*

Au congrès de l'A.C.F.C. tenu à Régina cette année on a pu constater les bons résultats obtenus en raison des efforts soutenus de quelques unités. Il fut donc décidé que le temps était venu d'organiser ce travail sur une base provinciale et d'en confier la direction à l'A.C.F.C. qui groupe tous nos compatriotes de langue française. Ce nouvel organisme, qui doit fonctionner bien discrètement par crainte d'ameuter des résistances, sera formé de comités peu nombreux mais décidés à agir:

Comité provincial — Comité diocésain — Comité paroissial.

Le comité paroissial aurait pour fonction de:

1 — trouver les terres disponibles;
2 — trouver les gens de la paroisse aptes à s'y installer;

3 — communiquer l'excédent des possibilités au comité diocésain;

4 — suivre les nouveaux colons, afin de leur aider de toute manière possible.

Le comité diocésain aurait pour fonction de:

1 — recevoir les renseignements des comités paroissiaux touchant les terres disponibles et les gens à placer;

2 — s'enquérir des familles isolées dans les régions à majorité étrangère de façon à pouvoir les rapatrier dans des centres français;

3 — coordonner le travail d'établissement des nôtres;

4 — faire parvenir au comité provincial les renseignements paroissiaux.

Le comité central ou provincial aurait les mêmes fonctions vis-à-vis les diocèses que le comité diocésain vis-à-vis les paroisses. En plus il maintiendrait des relations étroites avec le Conseil National de l'Aide à la Colonisation.

7 — PRINCIPALES DIFFICULTÉS À SURMONTER

Quant au recrutement, je n'en vois pas d'appréciables;
quant à l'établissement, le manque de capital-argent

1 — pour acheter les terres ou aider les colons à les acheter et les maintenir au besoin;

2 — pour les acheter à prix raisonnables et au bon moment;

3 — pour organiser l'aide technique aux colons afin qu'ils cultivent d'une manière rationnelle et à l'aide des méthodes modernes qui seules peuvent donner des résultats durables.

Notons bien que les terres disponibles chez nous ne sont pas des terres à défricher, mais des terres à ensemencer immédiatement.

C'est dans le but de trouver une solution à ce problème que l'A.C.F.C. a envoyé son représentant à votre congrès, avec le ferme espoir d'y réussir pour le plus grand bien de notre race.

ALBERTA

Texte du R.P. P.-E. BRETON, *o.m.i., rédacteur de La Survivance, délégué de l'Association canadienne-française de l'Alberta.*

GÉOGRAPHIE

Fondée en 1905, la province de l'Alberta est enclavée entre la Saskatchewan et la Colombie, la frontière américaine et les Territoires du MacKenzie. Sa largeur varie de 180 à 400 milles; sa longueur (nord-sud) est de 750 milles.

L'Alberta a une superficie de 158 millions d'acres de terre, dont la moitié est favorable à l'agriculture. Il n'est pas déplacé d'affirmer qu'elle est l'une des provinces les plus riches du Canada par la variété de ses ressources naturelles. On aurait tort de la considérer uniquement comme une plaine à blé.

VARIÉTÉ DES RESSOURCES DE L'ALBERTA

Pour donner une idée de la variété qu'offre l'Alberta, nous donnerons ici une simple énumération:

Prairie proprement dite;

Région d'irrigation;

Terres propres à la culture de la betterave à sucre;

Étendues assez vastes pour l'établissement de « ranches » en vue de l'élevage de larges troupeaux;

Terres propres à la culture mixte: blé, orge, avoine, seigle et en particulier l'alfalfa (luzerne), le trèfle rouge et le trèfle alsike;

Apiculture: la deuxième province pour la production du miel;

Élevage des animaux: chevaux, bœufs, porcs à bacon;

Terres à bois.

POPULATION

D'après le recensement de 1941, la population de l'Alberta s'élevait à 796,169:

Races britanniques	399,432
Autres races	396,737

Voici quelques chiffres des principaux groupes:

Français	42,979
Allemands	77,721
Ukrainiens	71,868

LES CANADIENS FRANCAIS EN ALBERTA

Population canadienne-française: 42,979 (recensement de 1941) sur un total de 796,169.

Établissement — L'élément français comprend plus de 40 centres qui, à l'exception de quelques-uns, sont situés dans la partie de la province au nord d'Edmonton.

Notre population française est groupée en trois régions, trois solides noyaux, qui correspondent à trois étapes de colonisation. Chaque région comprend environ une douzaine de paroisses plus ou moins homogènes:

a) *Région d'Edmonton* et environs (Legal-Morinville) établie il y a plus de 50 ans.

b) *Région de St-Paul-Bonnyville*, colonisée vers 1910, à laquelle on peut rattacher la région du Lac-la-Biche.

c) *Région de la Rivière-la-Paix* ouverte plus récemment.

Religion. Notre groupe conserve sa foi dans les centres où il est bien homogène. Là où nous sommes bien groupés, il n'y a pratiquement point de perte.

Agriculteurs canadiens-français. La population franco-albertaine est en grande majorité agricole. Nous pouvons dire que les trois quarts de nos gens vivent sur des terres ou d'occupations connexes à l'agriculture.

SITUATION AGRICOLE EN ALBERTA

Le recensement de 1941 révèle que les Canadiens français détenaient dans cette province 4,716 fermes d'une superficie globale de 1,706,840 acres.

Le nombre total de fermes à cette date était de 99,732 et d'une superficie totale de 43,277,295 acres.

Leur valeur respective était de $20,850,900.00 et de $490,826,400.00.

La population agricole canadienne-française albertaine, au nombre de 28,842, est 67% rurale par rapport à la population canadienne française totale de la province.

Sols de l'Alberta

On peut diviser les sols de l'Alberta en trois grandes catégories: 1 — *Sols noirs:* (ou humifères) On les rencontre dans la région de Morinville. Ce sont des sols très riches, excellents pour la production

du grain, mais surtout des plantes fouragères. Ce sont les sols les plus fertiles de la province.
2 — *Sols chocolats:* Se rencontrent surtout dans le sud et le centre de la province. Ils sont spécialement bons pour la culture des grains.
3 — *Sols gris:* Particuliers à la région de Bonnyville et de la Rivière-la-Paix. Sont favorables à la culture des légumineuses et à la production des graines de légumineuses: luzerne (alfalfa), trèfle rouge, trèfle alsike. La culture des légumineuses est une meilleure source de revenus pour le cultivateur, en même temps qu'elle sert à améliorer le sol. Ces sols gris se comparent avec avantage aux terres arables de Québec; ils sont toutefois plus fertiles.

Valeur des terres (elle a augmenté d'environ 30% depuis la guerre).

1 — *Région de Morinville: Coût des terres:* Dans cette région le coût des terres varie de $35.00 à $50.00 l'acre, soit $4,000.00 à $8,000.00 du quart de section (160 acres) selon que le sol est plus ou moins riche, que la ferme est plus ou moins éloignée des centres.
Rendement: On peut en obtenir un rendement moyen de $60.00 l'acre facilement. Le rendement atteint parfois $100.00 l'acre. Exemple: M. Steffes de Morinville: terre de 350 acres à Westlock semée en trèfle alsike; dépenses $4,200.00, revenus $45,000.00 environ.
2 — *Région de Bonnyville:* Moyenne des terres à vendre: $30.00 l'acre, soit une valeur de $3,500.00 à $6,000.00 du quart de section, bâtie ou non. A noter que cette région produit cette année plus de luzerne que la région de la Rivière-la-Paix. Rendement à l'acre: céréales, $23.00 l'acre; légumineuses, $45.00.
3 — *Région de la Rivière-la-Paix:* mêmes remarques que pour la précédente.
N.B. En 1944, la vente moyenne des produits agricoles en Alberta a été de $3,140.00 par ferme.

Possibilités d'établissement

Actuellement elles sont illimitées pour ceux qui ont le capital. Au lieu d'être grugées par les étrangers, nos paroisses pourraient être préservées et même s'étendre aux dépens de ces mêmes étrangers (russes et allemands). Il y a actuellement de magnifiques achats à faire un peu partout pour les Canadiens français qui pourraient disposer de capital. Par ailleurs il est urgent de reconquérir le

terrain perdu. En deux régions nous sommes menacés par l'envahissement russe et allemand.

Il nous faut des colons qui soient de vrais *agriculteurs, travaillants et économes, et possédant le capital suffisant.*

Il n'y a *aucun risque* à acheter, même si le prix des terres est élevé, à condition que ces terres soient payées *comptant*, que l'acheteur ne soit pas grevé de dettes et rongé par les intérêts à payer.

Désertion de la terre

Situation: Nous avons souffert de la désertion du sol; encore aujourd'hui nos terres passent parfois aux mains des étrangers qui font merveille. Il est incompréhensible que nos gens sacrifient ainsi leurs terres, souvent les meilleures.

Causes: Si on étudie les causes de cette désertion, on en arrive aux *conclusions suivantes:*

1 — Une grande partie de nos cultivateurs ne sont pas de vrais cultivateurs; ils n'ont pas *l'esprit agricole.* Cela est dû parfois à une colonisation faite à coup de fausse propagande. On a attiré les colons par l'appât de l'argent; ces gens sont venus ici pour amasser une fortune vite, dans l'espérance de quitter la terre une fois leur fortune faite.

2 — On constate un *manque d'attachement à la terre,* dû souvent au manque de connaissances agricoles.

3 — *Le manque d'héritiers* en force quelques-uns à vendre.

4 — *Le prix élevé offert* pour les terres, ainsi que l'attrait de la ville ou de la côte du Pacifique en a fasciné un bon nombre. Plusieurs de nos cultivateurs ont émigré vers Edmonton ou Vancouver. Cette émigration a été accentuée par la propagande de parents ou d'amis déjà partis.

5 — *Éducation* faussée à la maison et à l'école.

6 — *La monoculture* qui cause le manque de travail continuel, l'année durant. Le résultat est l'exode des jeunes qui se cherchent du travail à la ville ou dans les camps de bûcherons pendant la saison morte. Ils perdent ainsi le goût de la terre.

Effets de la désertion: Désintégration de nos paroisses, avec tout ce que cela comporte.

Moyens de propagande: Voici les moyens de propagande dont nous nous sommes servis et que nous employons encore:

1 — Missionnaire-colonisateur pour la Rivière-la-Paix;

2 — Propagande dans les journaux;

3 — Travail de nos agronomes;
4 — Kiosque albertain à l'Exposition de Québec;
5 — Fondation de comités de vigilance dans les paroisses; congrès général de colonisation; congrès régionaux;
6 — Questionnaires envoyés aux soldats. Relevé des terres. Bureau d'information central.

Difficultés à surmonter: Parmi les obstacles que nous rencontrons, mentionnons:

1 — la difficulté de trouver des acheteurs avec capital suffisant;
2 — les prix relativement élevés de certaines terres;
3 — le coût élevé du transport des colons de l'Est à l'Ouest;
4 — l'absence d'aide des autorités publiques et des chemins de fer; abolition de la loi des homesteads;
5 — Opposition de certains compatriotes à « s'expatrier » dans leur pays..
6 — Manque d'organisation paroissiale et centrale, par laquelle on pourrait canaliser les informations au sujet des terres disponibles. Difficulté de faire le lien entre les terres disponibles et les aspirants-colons.

Financement des terres: On a étudié plusieurs façons de financer l'achat des terres:

1 — Achat proprement dit par un ou plusieurs cultivateurs ayant du capital;
2 — Syndicat financier (n'a pas été mis à l'épreuve depuis des années);
3 — Plan Tellier: Prêt garanti par le titre. Intérêt 5% — remboursement par la récolte;
4 — Caisses populaires (paroisses de Lafond, St-Vincent). Projet de caisse centrale à l'étude.

CONCLUSION

Nous croyons que la colonisation dans nos régions de l'Alberta offre les plus grands avantages. Par ailleurs, il est urgent de remplir les vides qui se produisent dans nos centres déjà établis, et de nous étendre à l'extérieur de ces centres avant que les étrangers ne s'emparent de la place. Pour cela il nous faut, comme nous l'avons noté,

des cultivateurs véritables, travaillants et économes, et ayant un capital suffisant. Pour arriver à ces fins, on devra faire le lien entre les endroits à coloniser et ceux d'où nous viendront les colons. Les possibilités d'établissement en Alberta sont vastes, quasi illimitées; la terre est riche et féconde. Il ne nous manque plus que des bras vaillants pour la cultiver et poursuivre dans cet avant-poste, cette tête de pont, le travail d'évangélisation et de civilisation commencé il y a 300 ans sur les bords du St-Laurent.

LA RIVIERE-LA-PAIX

Texte du R.P. LOUIS-MARIE PARENT, *o.m.i.*
missionnaire-colonisateur du vicariat apostolique de Grouard.

1 — LE PROBLÈME DE LA DÉSERTION DES CAMPAGNES

a) *ses causes*

Le problème de la désertion des campagnes en Alberta est épineux. Nous constatons que quatre groupes de personnes ont déserté le sol depuis 1939:

1) Plusieurs personnes âgées et sans enfant mirent leur terre à vendre, faute de main-d'œuvre;

2) Plusieurs célibataires partirent travailler dans les industries de guerre, fatigués qu'ils étaient de l'isolement;

3) Quelques jeunes ménages assoiffés d'aventure et rarement satisfaits de leur sort, abandonnèrent la terre pour aller habiter la Colombie canadienne;

4) Quelques vieillards revinrent dans l'Est.

b) *ses effets*

Cette désertion de la terre est toutefois minime et ses conséquences peu considérables en regard de la terre disponible qui trouve aisément preneur.

2 — LES BESOINS ET LES POSSIBILITÉS D'ÉTABLISSEMENT SUR LA TERRE

La Rivière-la-Paix compte environ trente millions d'acres de terre arable disponible. La majeure partie de cette immensité est légèrement boisée et forme une surface plane. Nous comptons neuf paroisses françaises bien organisées ayant à leur tête des prêtres résidants. En plus nous avons six missions canadiennes-françaises où le prêtre dit la messe généralement deux dimanches par mois.

Les lois de l'Alberta ne permettent pas aux gens de l'extérieur de la province de s'établir sur les terres de la Couronne. Pour le moment tout Canadien français désireux de s'établir à la Rivière-la-Paix doit se porter acquéreur d'une propriété. Le prix d'une terre d'un demi-mille carré peut varier de $500 à $5,000 selon qu'elle est en partie ou totalement cultivée.

A l'heure actuelle, pour consolider les cadres de nos paroisses organisées, nous pourrions facilement établir chez nous 400 familles. Pour fortifier nos embryons de paroisses que nous appelons « missions », nous pourrions recevoir au bas mot 600 familles. Dès que le gouvernement de l'Alberta décidera d'ouvrir ses portes aux colons de l'extérieur, nous pourrons aisément recevoir chaque année 200 familles. Telles sont les possibilités d'établissement chez nous.

Notre vie française et nos organisations paroissiales souffrent de cette grande pénurie de monde. Nous nous sentons trop seuls dans ces vastes prairies. Notre unique pauvreté à nous là-bas, c'est notre petit nombre, et notre unique souffrance peut-être, c'est de voir l'inertie de nos frères du Québec qui ne veulent pas de ces immensités pourtant convoitées par les étrangers.

3 — LES MIGRATIONS INTRA ET EXTRA-PROVINCIALES

a) *intra-provinciales*

Il est certain que si toutes les associations à caractère national et catholique de la province de Québec voulaient considérer la colonisation comme une solution à ce scandale de voir une population saine moisir sur place, surpeupler nos villes et grossir le nombre des miséreux dont le seul espoir se fonde sur les allocations de chômage

des gouvernements, elles pourraient aider grandement notre cause qui est inséparable de celle de tout vrai Québécois.

b) *extra-provinciales*

Nous de l'Alberta voyons avec un serrement de cœur des terres d'une richesse insoupçonnée qui pourraient faire le bonheur des nôtres. Si l'on voulait dans Québec considérer le bien général de nos compatriotes, nous pourrions nous emparer de ce coin de notre pays sans heurts et sans discorde. Ce serait une conquête pacifique à nulle autre pareille.

4 — OPPORTUNITÉ D'ARRÊTER UN PLAN D'ENSEMBLE D'ÉDUCATION RURALE

Ce qui manque le plus, c'est la vraie philosophie de la terre. Nos enfants, matérialisés par leurs parents, sont devenus des exploiteurs en herbe, ne jugeant de la valeur du sol que par ce qu'il peut produire. Si la terre ne rapporte pas beaucoup d'argent, l'on peste contre cette richesse la plus précieuse de toutes. Les parents, gâtés par de gros revenus, clament trop souvent devant les enfants leur mécontentement de la vie rurale.

Ce qui manque dans ces familles, c'est l'esprit de sacrifice, l'esprit chrétien. Nos fermes ne sont plus des foyers heureux où tout une nichée d'enfants apprennent à s'aimer en étant totalement soumis à l'autorité du bon Dieu. Il est donc opportun d'arrêter un plan d'ensemble d'éducation rurale qui embrasserait tous les membres de la grande famille agricole.

5 — OPPORTUNITÉ D'ARRÊTER UNE STRATÉGIE NATIONALE D'ÉTABLISSEMENT AGRICOLE

Dans l'Ouest nous avons d'énormes possibilités d'établissement. Par ailleurs nous sommes si faibles en nombre que nous n'avons presque pas d'influence auprès de nos compatriotes du reste du pays. Aussi c'est avec une appréhension facile à deviner que nous voyons ces terres devenir la propriété d'étrangers importés d'Europe. La puissante province de Québec pourrait nous donner plusieurs de ses jeunes auxquels nous saurions assurer un patrimoine. N'y aurait-il pas lieu d'alerter immédiatement l'opinion à ce sujet ?

Nous souhaitons de tout cœur que s'élabore une stratégie nationale d'établissement agricole. Petite minorité que nous sommes, nous avons tenu le coup jusqu'à présent, mais devrons-nous capituler devant une invasion imminente ? — probablement si ceux qui disposent des renforts continuent de nous considérer comme des expatriés. Nous sommes prêts à collaborer pleinement avec tous ceux qui veulent notre bien, et nous invitons le Québec à nous venir en aide en nous envoyant annuellement de bons contingents.

Nous sommes 6,000 Canadiens français catholiques à la Rivière-la-Paix; nous formons environ 1,000 familles réparties sur un territoire de près de 300 milles. Nous sommes restés ce que le bon Dieu nous a faits parce que nous avons lutté.

Nous félicitons l'Aide à la Colonisation de son heureuse initiative afin que d'un bout à l'autre du pays on finisse par se comprendre.

SIXIÈME ET SEPTIÈME SÉANCES

Programme d'action

N.B. — En raison du manque de temps, ces deux séances furent fusionnées, et les questions à l'étude furent discutées dans leur ensemble.

LE RECRUTEMENT

1 — Est-il opportun de recruter des familles des villes avec expérience agricole ? Si oui, lesquelles ?

2 — Dans la campagne, vaut-il mieux recruter les familles des villages ou les familles sur la ferme ?

3 — Est-il à conseiller de recruter des jeunes ménages sans enfant ou avec enfants en bas âge ?

4 — Dans la pratique, quelles sont les difficultés que l'on rencontre dans le recrutement de familles complètes de cultivateurs ?

5 — Y a-t-il dans ce domaine une éducation à faire ? Laquelle ?

6 — Quelle serait la manière idéale de constituer des comités paroissiaux de recrutement ?

7 — L'entrevue des familles à domicile se fait-elle généralement ?

8 — Ne serait-ce pas là le plus efficace moyen d'amener une décision plus rapide et plus mûrie ?

9 — A qui pourrait-on confier pareil travail ?

10 — Comment développer l'enthousiasme dans la paroisse en faveur de la colonisation ?

L'ÉTABLISSEMENT

a) *local*

1 — Y a-t-il un type particulier de famille à choisir dans ce cas ?

2 — Comment le comité paroissial peut-il s'organiser pour atteindre le type de famille désiré ?

b) *éloigné (intra-provincial)*

1 — Le type de famille à choisir doit-il varier selon la nature des lots sur lesquels on veut l'établir, lots boisés, lots améliorés ?

2 — Quels services pourrait rendre le comité paroissial à la famille qui s'établirait soit localement, soit à distance ?

3 — Y a-t-il des avantages à entretenir les liens entre la paroisse natale et la paroisse d'adoption ?

c) *extra-provincial*

1 — Quel type de famille est-il opportun de choisir pour diriger vers les provinces de l'Ontario et de l'Ouest ?

2 — Quels sont les diocèses qui pourraient et devraient, à l'heure qu'il est, s'occuper du peuplement de ces régions lointaines ?

3 — Quelles sont les difficultés que l'on rencontre par rapport à l'établissement dans les autres provinces ? Comment les surmonter ?

4 — Y aurait-il une préférence dans les régions où diriger des familles ?

5 — Quelle coordination devrait exister dans le travail des missionnaires-colonisateurs des régions de recrutement et de celles de peuplement ?

6 — Y aurait-il des liens à établir entre les comités paroissiaux des régions de recrutement et ceux des régions d'établissement ?

7 — Y aurait-il moyen de venir en aide financièrement aux familles désireuses d'aller s'établir en dehors du Québec ?

RÉSUMÉ DE LA DISCUSSION

Vu la nécessité de faire diligence, l'on a jugé à propos de nommer parmi les missionnaires d'expérience dans le recrutement et l'établissement, des Animateurs, chacun de ceux-ci ayant consenti, après entente, à répondre à une série de questions.

Animateurs: M. le chanoine Z. Alary — R.P. Ls-Marie Parent, o.m.i., MM. les abbés François Plourde, Ernest Arseneault J.-B. Caron, Joseph Payette, Benjamin Saindon.

M. le chanoine Alary se prononce en faveur de la nécessité de l'expérience agricole; cette aptitude, si elle n'est pas apparente, il la

faut découvrir ou bien rejeter les aspirants-colons. Les aptitudes morales sont aussi essentielles. Il faut s'assurer de même que les candidats à la colonisation n'ont pas perdu le goût et le sens de la vie rurale.

Abbé Arseneault se demande si l'on ne devrait pas être plus large à l'égard des aspirants-colons de la ville qui manifestent le désir de s'établir en colonie.

Abbé Cloutier suggère l'établissement de camps-écoles à l'intention des candidats urbains en vue de leur établissement en terre nouvelle.

M. Audette est d'avis que les candidats urbains s'acclimatent peu à la vie en pays neufs. Le contraire se produirait parfois à condition qu'on les place dans un milieu où se trouvent plusieurs colons progressifs.

Abbé Bois prétend que l'on doit recruter en ville sans se gêner, car les aspirants-colons de provenance urbaine réussiront aussi bien que les autres dans la majorité des cas.

Père Lacasse, s.j. Plus de 80% des colons des villes établis au canton Béarn en Abitibi ont abandonné la terre.

Père Parent, o.m.i., dit que l'on ferait bien de s'occuper à recruter surtout des familles vivant sur la ferme, mais qu'on devrait aussi accorder une attention particulière aux familles des villages parmi lesquelles se trouvent des gens qui sont devenus villageois à cause de la carence des terres où s'établir.

Abbé Payette démontre qu'on doit recruter surtout des familles avec enfants en bas âge et s'occuper moins des ménages sans enfant. Les familles nombreuses apportent habituellement avec elles des allocations familiales qui permettent au chef de vivre chez lui tout en poursuivant le développement de son lot.

Abbé Caron dit que les grosses familles sont plus susceptibles de réussir que les jeunes ménages à cause de la stabilité plus grande que leur donnent les enfants.

M. Couture démontre qu'avant l'âge de 35 ans les parents ne travaillent guère que pour eux-mêmes. C'est après cet âge qu'ils atteignent le stage propice à la transplantation, alors qu'ils voient plus clairement la nécessité de se sacrifier davantage pour les leurs. Les jeunes ménages souffrent plus de l'éloignement: c'est une forme d'égoïsme qui les empêche d'envisager pleinement leur devoir.

Mgr Boulet. S'il y a eu plus d'abandons de jeunes ménages c'est parce que les plans d'établissement dans le passé n'ont pas été assez humains. Les jeunes couples pouvaient facilement s'en aller s'ils trouvaient la vie trop dure en colonie, alors que les grosses familles étaient contraintes d'endurer leur sort parce qu'elles n'avaient pas de ressources pécuniaires suffisantes pour défrayer le coût du voyage de retour.

Abbé Plourde prétend que le succès de toute politique de recrutement tiendra de ce que les familles aspirantes à l'établissement en terre nouvelle partent au complet. Si l'on attend que les enfants aient commencé d'essaimer, il sera excessivement difficile pour la famille de se regrouper. Mieux vaut tenter d'un seul coup la rupture des liens paroissiaux par l'unité complète de la famille.

Père Parent, o.m.i. est d'avis que si nos familles canadiennes-françaises n'émigrent pas suffisamment c'est à cause d'un sentimentalisme que l'on a entretenu à outrance à l'égard des vieux parents, sentimentalisme qui empêche souvent les transplantations. Le contraire se rencontre fréquemment chez les autres races et c'est indiscutablement ce qui jusqu'ici a fait leur force.

Abbé Cloutier. Dans certaines parties de la province les plus vieux cultivateurs ne croient pas suffisamment aux possibilités que recèlent les terres nouvelles du Québec.

Abbé Arseneault. Il semble que ce soit un acte trop héroïque pour la plupart de nos gens qui se refusent même à envisager une telle possibilité. Pourtant il ne devrait y avoir rien à craindre dans une telle migration, étant donné qu'un très grand nombre de grosses familles se sont établies en terre nouvelle dans le passé et sans grande difficulté.

M. le chanoine Alary. Chaque paroisse rurale du Québec devrait pouvoir fournir à la colonisation au moins une famille par année. Avec les 1,200 paroisses rurales que nous comptons chez nous, on peut se faire une idée du mouvement de colonisation que cela représenterait.

M. Audette. Depuis qu'on a associé la colonisation à un remède au chômage le mouvement des familles vers les terres neuves s'est considérablement amoindri. Pour plusieurs, la colonisation fait trop appel aux gueux. A l'avenir il faudrait insister davantage

sur le devoir des parents-cultivateurs d'établir les leurs dans la même profession et de consentir à cette fin tous les sacrifices nécessaires.

Mgr Gagnon. Ce qui nous manque c'est une orientation précise qui découvrira chez les nôtres les vocations agricoles. Il faut créer chez nous et maintenir par tous les moyens possibles une véritable mystique de la terre et du travail, conditions essentielles à la réussite de tout établissement rural.

Père Parent, o.m.i., croit que l'un des moyens les plus efficaces de jeter l'éveil et d'attirer l'attention des cultivateurs sur les terres nouvelles serait de poursuivre sans relâche des forums publics dans les milieux agricoles, suivis de visites à domicile afin d'étudier les problèmes particuliers de chaque famille.

Abbé Girard fait part aux congressistes des résultats de sa tournée de recrutement dans le diocèse de St-Hyacinthe, tournée qui lui a valu des candidats citadins d'origine terrienne récente. Ces prises de contact étaient agrémentées de projections lumineuses portant sur des sujets agricoles, ce qui constituait un excellent moyen de propagande.

Mgr Gagnon cite des cas d'anciens terriens qui retournèrent très volontiers à la campagne après un séjour prolongé en ville, dès qu'on put leur en fournir les moyens.

Abbé Arseneault. L'éducation des adultes en ce sens semble très difficile mais elle est quand même nécessaire si l'on veut en arriver à l'établissement des enfants. Comment poursuivre cette entreprise ? — Il faut d'abord maintenir avec la classe rurale des contacts plus assidus qu'on ne l'a fait dans le passé.

Abbé Payette insiste sur la nécessité de placer les cultivateurs devant la responsabilité qu'ils ont d'établir les leurs. Il ne connaît pas de meilleur moyen intermédiaire pour en arriver là que les cercles de l'Union Catholique des Cultivateurs.

Abbé Plourde dit que l'on devrait s'employer davantage, pour s'éviter du travail inutile, à choisir quelques paroisses où le problème de l'établissement rural existe avec la plus grande acuité et les travailler à fond au cours de visites répétées.

Abbé Arseneault. L'expérience démontre que le plus grand nombre de colons est fait de familles complètes. On doit donc s'occuper beaucoup des jeunes couples. Comment les convertir à l'idée de s'établir en pays neuf ? — Par des réunions spéciales à l'in-

tention des jeunes mais à l'exclusion des parents; ce serait là un travail tout trouvé pour la Jeunesse Agricole Catholique.

M. Audette déplore que trop de nos jeunes gens se déforment dans les chantiers. Il s'impose donc en ce domaine un immense travail de redressement qui pourrait débuter par la fondation de comités paroissiaux de bûcherons. Parmi les bûcherons venant de nos campagnes il n'en est pas un sur dix, surtout chez les jeunes, qui se fixe un but définitif dès son départ pour les chantiers, avec le résultat qu'il dépense inconsidérément, pour ne pas dire qu'il gaspille, son gain. Les chantiers coopératifs ont graduellement remédié à cette situation.

M. April suggère l'élaboration d'un programme suivi et moderne de propagande colonisatrice avec l'aide d'un comité permanent à cette fin; il y aurait lieu d'explorer les possibilités de faire donner dans bon nombre des écoles moyennes d'agriculture des cours portant sur l'établissement rural; il insiste pour qu'on fasse voir dans l'établissement le point de vue national.

M. Tremblay croit que la J.A.C. peut exercer une très grande influence pour ce qui est de la fondation de cercles paroissiaux de jeunes bûcherons, lesquels cercles pourraient facilement, une fois en fonction, se transporter comme tels en forêt et poursuivre leur éducation bienfaisante.

Abbé Arseneault déclare qu'on n'a pas assez insisté jusqu'à présent sur la nécessité d'envisager l'établissement rural du point de vue spirituel.

Père Lacasse, s.j., préconise la mise de l'avant de l'idée de conquête colonisatrice susceptible d'impressionner davantage les jeunes.

M. Campagna suggère qu'on embrigade dans cette œuvre l'élément féminin, apport essentiel à la stabilité des nouvelles paroisses. Il croit qu'on devrait mettre en lumière, sous forme de brochure, qu'on distribuerait en quantité, le rôle éminent de la femme dans la fondation des paroisses en pays neufs. Cela contribuerait à détruire les préjugés dans les vieilles paroisses à l'égard de la colonisation et ferait en sorte de provoquer l'éclosion de vocations agricoles dans bon nombre de foyers.

Abbé Poitevin opine que la J.A.C. est on ne peut mieux placée pour orienter en ce sens toute la jeunesse rurale.

Abbé Savard dit que l'excursion de la J.A.C. en Abitibi au cours

du mois d'août précédent devrait se répéter parce que c'est là un facteur puissant d'attrait des jeunes vers les colonies.

Abbé Bois prétend qu'il faut, auprès des jeunes, insister tout autant sur les avantages matériels et réels que confère la colonisation. Quand on apprendra à y voir la sécurité matérielle on sera plus susceptible de s'y adonner.

Mgr Boulet revient sur l'idée exprimée par M. April à l'effet de donner des cours sur la colonisation dans toutes les écoles d'agriculture de la province et suggère l'impression d'un petit catéchisme portant sur l'établissement rural.

Mgr Gagnon dit qu'il faut distinguer entre les sujets gagnés à la colonisation et ceux dont l'éducation reste à faire, s'attachant davantage à convertir ceux-ci et à aider ceux-là.

Abbé Cloutier croit qu'il vaudrait mieux choisir les colons parmi les sujets qu'on amènerait en colonie après les avoir mis à l'œuvre. Ce système de recrutement permettrait de découvrir les véritables vocations agricoles dûment éprouvées sur le champ. On pourrait l'adapter tout aussi bien aux citadins qu'aux ruraux.

Père Parent, o.m.i. insiste sur la nécessité des excursions de missionnaires et de chefs laïcs vers l'Ouest canadien.

Père Breton, o.m.i. abonde dans le même sens et suggère que les agronomes québecois se rendent voir l'Alberta afin de pouvoir faire ensuite une propagande éclairée auprès des jeunes.

Abbé Caron est d'avis qu'on ne saurait réussir dans toute cette propagande de recrutement sans constituer des comités paroissiaux avec des gens convaincus en matière d'établissement rural, personnes zélées et généreuses. Il faut distinguer entre les paroisses rurales et urbaines. Dans le premier cas ce sont des cultivateurs qui pourraient mieux diriger de semblables comités, lesquels pourraient aussi comprendre des coopérateurs, des gens imbus d'esprit social aidés de techniciens agricoles. Enfin, monsieur le curé devrait faire partie de ces comités.

Pour ce qui est des comités urbains il faudrait y faire entrer des représentants des Sociétés St-Jean-Baptiste, des Ligues du Sacré-Cœur, etc. Le fonctionnement de ces comités se ramènerait à une question de laïcs qui exécuteraient des œuvres sous l'impulsion de messieurs les curés. La Société diocésaine de

Colonisation de son côté devrait pouvoir exiger du comité l'accomplissement de beaucoup de travail.

Abbé Arseneault se demande si la fondation des comités paroissiaux ne devrait pas relever des Ligues du Sacré-Cœur par exemple, le missionnaire-colonisateur étant incapable de faire vite étant donné l'étendue du territoire qu'il a à visiter et en raison de ce que le travail presse énormément.

M. Couture. La colonisation se fait par la famille. Nécessité donc de passer par les organismes dont font partie les membres de cette famille pris individuellement. Il faut les embrigader tous sous la direction du missionnaire-colonisateur.

Père Bélanger, s.j. assure que les Ligues du Sacré-Cœur pourraient opérer partout où les organismes agricoles n'existent pas.

Mgr Gagnon. En ayant recours aux organismes ruraux existants les comités opèreront sur le plan diocésain.

M. le chanoine Alary. Parlant des visites et des enquêtes, il dit qu'elles se font dans des conditions difficiles car l'on se heurte souvent à des portes fermées. D'une manière générale l'enquête auprès des aspirants-colons se fait dans la famille même.

Père Parent, o.m.i. raconte ses multiples expériences chez les familles qu'il a entrevues touchant leur projet d'établissement dans l'Ouest canadien. Il a la conviction que les prises de contact personnelles constituent le plus efficace moyen de gagner des adeptes à la cause de l'établissement rural.

Père Dugré, s.j. En plus des comités paroissiaux il faudra faire du travail chez la classe rurale par le film, les conférences, les écrits et les excursions surtout. On suscitera ainsi chez les gens le désir de s'établir. Il faudra ensuite réunir ceux-ci en journées d'études portant sur tous les aspects de la colonisation. Cela provoquera chez les aspirants des convictions solides. A ce sujet il suggère un Congrès d'Établissement pour jeunes gens, lequel aurait pour thème « la mystique de la propriété personnelle ». Un autre moyen efficace d'attirance vers les terres neuves serait d'ouvrir d'avance un canton pour chaque groupe de paroisses de la province.

M. le chanoine Bergeron. Invité à tirer les conclusions de la séance, monsieur le chanoine se dit heureux d'avoir assisté aux délibérations de ce congrès; il félicite les congressistes de leur

bon esprit et de l'attitude constructive dont ils font preuve; il fait savoir aux plus jeunes la chance qu'ils ont de pouvoir participer à la réalisation d'un programme de colonisation reposant sur des principes aussi solides; il souhaite la réussite la plus complète du programme élaboré.

HUITIÈME SÉANCE

Forum sur la colonisation

1 — Le Québec a-t-il le devoir de consolider ses avant-postes ?

2 — Les familles canadiennes-françaises qui iraient s'établir en dehors du Québec risqueraient-elles d'y perdre leur langue et leur foi ?

3 — Quelles précautions faudrait-il prendre pour assurer le maintien de notre culture dans des régions éloignées du Québec ?

4 — Étant donné son taux actuel de natalité, le Québec ne doit-il pas dès maintenant s'organiser pour diriger ailleurs le surplus de sa population agricole ? Serait-ce là affaiblir Québec ?

5 — Quel rythme devrait prendre le mouvement de colonisation extra-provincial ?

6 — Quels seraient les diocèses disposés à adopter, pour les consolider, les groupements français extra-provinciaux ?

7 — Le temps est-il favorable à une telle migration ?

M. LE CHANOINE ALARY croit qu'on doit collaborer à maintenir, à consolider les groupements français où qu'ils se trouvent au Canada. Au point de vue religieux d'abord, c'est un devoir apostolique: Mgr Bourget choisissait ses meilleurs prêtres pour les envoyer en mission hors du Québec. Au point de vue national, la vieille province se doit de garder vivant et d'intensifier l'esprit français au pays.

ABBÉ PAYETTE doute que ce point de vue soit admis partout dans la province. Le cas échéant, il faudrait éclairer avec faits à l'appui, tous ceux qu'il serait possible de convertir à l'idée d'une migration continue de familles qui iraient s'établir en dehors du Québec.

ABBÉ ARSENEAULT. Il existe peu d'opposition à l'envoi de colons à l'extérieur du Québec. On nous dit cependant que nous perdons notre temps à vouloir former des milieux français ailleurs qu'ici même.

MGR GAGNON. Le coulage de notre jeunesse et de nos bonnes familles rurales vers les États-Unis l'afflige. Raison donc de diriger nos gens vers l'intérieur du pays. Il n'existe d'ailleurs aucun danger

dans les provinces de l'Ouest, par exemple, au point de vue de notre langue ou de notre foi. Après tout, le Canada est à nous; il faut en faire profiter nos frères. C'est un devoir éminemment urgent. Une fois l'Alberta fortifiée, le problème de la Saskatchewan se règlera pratiquement de lui-même. C'est un noble but qu'il faut s'employer à atteindre.

M. LE CHANOINE ALARY. Le travail à faire en ce sens est énorme. Les autorités religieuses sont gagnées à cette cause. A nous de créer des organismes effectifs qui rendront possible cette réalisation. Il suggère d'envoyer en dehors du Québec les familles dont les attaches aux leurs et à leur paroisse d'origine se rompraient sans trop de heurts. De cette façon l'ennui ne serait guère pour elles un facteur d'abandon.

DR BEAUCHEMIN. 150,000 Canadiens français vivent dans l'Ouest canadien. Il semble qu'il vaille la peine de les aider à garder leur foi, à réussir leur vie, à prendre la part du pays qui leur revient. Au reste, leur survivance est assurée. Avec l'aide du Québec cette survivance sera facilitée et rapportera beaucoup de bien à la province-mère. C'est d'ailleurs pour elle un devoir auquel elle ne saurait se soustraire.

MGR GAGNON avoue que le congrès lui a ouvert les yeux sur les possibilités des provinces des Prairies et de l'Alberta en particulier. Nous n'avons donc pas à date envoyé par là un assez grand nombre de cultivateurs. Si nous n'achetons pas les terres de l'Alberta, elles seront acquises par d'autres, et nous savons par qui. Les jeunes de Nicolet, par exemple, seraient prêts à marcher pourvu qu'on les informe des possibilités de notre grand pays.

ABBÉ MARTEL. Les facilités scolaires actuelles devraient plus que jamais contribuer à la conservation de notre langue en Ontario. Il semblerait qu'on puisse réussir aujourd'hui avec les moyens à notre disposition. Cela suppose néanmoins qu'on dirige intelligemment les Canadiens français du Québec qui iraient s'établir en Ontario, les faisant contribuer ainsi à l'édification de notre nation.

ABBÉ BOIS dit qu'il n'existe en Saskatchewan aucun danger véritable de contamination ou d'absorbtion pour les nôtres. Il suffit de grouper nos familles pour qu'elles soient en mesure de résister. L'Association d'Éducation est là-bas un important

facteur de survivance. D'ailleurs le clergé se recrute très bien dans l'Ouest.

NOTAIRE BOISVERT. La seule objection sérieuse énoncée est à l'effet que politiquement l'unanimité ne serait pas encore faite autour de l'opportunité d'établir les nôtres en dehors du Québec. La fondation du Comité permanent de la Survivance française en Amérique et les adhésions qu'il a reçues spontanément du Québec, indiqueraient pourtant assez qu'on considère favorablement ici ce problème.

MGR GAGNON. Nous avons depuis de nombreuses années perdu aux États-Unis et dans les grandes villes le surplus de notre population rurale, au point où la population de nos paroisses de campagne n'a pas augmenté depuis bien longtemps. L'éducation de nos jeunes s'impose donc dans le sens de l'établissement en dehors de la province-mère. C'est un devoir de solidarité nationale.

M. CAMPAGNA. Durant la campagne qui fut menée en faveur de la Radio-Ouest Française, on a été à même de constater la vérité tantôt exprimée par M. le notaire Boisvert. Le moment est venu d'agir et d'agir promptement par le moyen de renforts de capital humain.

PÈRE DUGRÉ, s.j. cite des cas de familles canadiennes-françaises d'abord établies aux États-Unis où elles étaient en train de perdre leur foi et qui sont venues se franciser à Plamondon en Alberta. Au lieu donc de laisser nos gens s'exiler aux États-Unis on devrait les diriger vers l'Ouest et même repêcher chez nos voisins du Sud ceux des nôtres qui sont encore susceptibles de revenir au pays où ils auraient chance de se retrouver. Il devrait y avoir moyen de les atteindre. Nous avons le devoir de poursuivre notre mission religieuse à l'intérieur du pays et aucun moyen ne saurait être plus efficace à cette fin que celui de l'établissement rural.

NOTAIRE BOISVERT. Les membres du clergé en régions éloignées du Québec sont les chefs naturels de notre population. Or on semble viser de plus en plus à former le clergé sur les lieux mêmes. Il serait donc opportun de procéder à des échanges de prêtres qui maintiendraient là-bas comme ici une mentalité vraiment française. Cela aiderait énormément les laïcs dans la poursuite de leur œuvre.

Père Parent, o.m.i. suggère la multiplication des contacts est-ouest. Il y a depuis quelques années un regain de fierté nationale chez les nôtres et c'est là un sentiment qu'il faudrait intensifier. En effet, on songe à organiser un voyage ouest-est de familles albertaines qui viendraient au Québec rendre témoignage de leur succès.

Abbé Payette. On pourrait peut-être demander à « La Terre de Chez Nous » de consacrer à chacun de nos groupements minoritaires une page à toutes les semaines. Ce serait, semble-t-il, un excellent moyen de liaison.

M. Audette dit que c'est là un projet dont la réalisation ne devrait pas tarder. Il souhaite même que chaque province ait sa section de l'U.C.C. l'un de ces jours.

Dr Beauchemin préconise, à l'instar des Acadiens, l'envoi de jeunes Albertains et Albertaines aux grandes écoles québecoises de façon à ce qu'ils puissent s'imprégner de la véritable culture française pour ensuite la mieux faire rayonner dans leur milieu respectif.

Père Dugré, s.j. Le débordement du Québec doit à l'avenir en être un de conquérants. Les mouvements de gens en partance d'ici s'organisent encore; pourquoi ne pas les orienter ? Le Québec ne s'est pas occupé de ses enfants, au point où c'est Washington qui peut seul nous révéler aujourd'hui l'ampleur de notre saignée.

Dr Beauchemin estime qu'il n'y a pas de groupement ethnique pour avoir comme le nôtre gaspillé son capital humain. Heureusement qu'il nous en reste, grâce surtout à l'héroïsme de nos femmes. A nous maintenant de ne plus le laisser perdre. Il est temps que nous prenions conscience de toutes nos responsabilités.

Mgr Gagnon dit que les naissances au Québec, déduction faite des mortalités, se chiffrent par quelque 70,000 par année. Il importe donc d'en faire un bon usage.

Père Breton, o.m.i. L'opinion tend à admettre des émigrés au pays. Des Américains doivent même défricher plusieurs milliers d'acres de terre en Alberta qui seraient vendues à des étrangers. C'est dire que de toute façon on a les yeux sur notre pays. En Alberta on se prépare à recevoir des colons à condition que le Québec s'organise pour en envoyer. Il devrait donc, dans les

circonstances, accélérer le rythme de son mouvement de familles.

Mgr Gagnon. Il faudrait exiger de nos organismes albertains des données concrètes quant aux terres à acquérir.

Père Parent, o.m.i. dit: que ce travail est en bonne voie mais que de toute façon il serait capable de placer à l'heure actuelle deux cents familles.

Dr Beauchemin. Pour faciliter l'établissement de familles moins bien pourvues de capital, il suggère leur financement avec l'aide des caisses populaires. Cette question toutefois reviendra à l'étude à une séance ultérieure.

NEUVIÈME SÉANCE

Organismes d'établissement à créer ou à consolider

Sommes-nous d'accord sur le besoin d'un organisme national d'établissement ?

Dans l'affirmative:

a) Serait-il à propos d'en confier la direction et l'inspiration aux membres du clergé, l'administration à des laïcs compétents et désintéressés ?

b) Les services suivants seraient-ils les seuls que puisse rendre un tel organisme:

1 — services préparatoires immédiats, i.e. propagande sous toutes ses formes, coordination de tous les organismes intéressés, arrêt d'une stratégie de peuplement.

2 — services connexes à l'établissement: choix des familles et des régions de peuplement; étude des conditions religieuses, sociales et économiques de ces régions.

3 — services préparatoires lointains; instruction et éducation rurale chrétienne.

c) Quelles pourraient être, dans les grandes lignes, les attributions du clergé dans la direction d'un tel organisme, outre celles qui suivent:

1 —inspiration de la conquête pacifique, rôle d'ailleurs traditionnel à l'Église;

2 — relations avec l'épiscopat dans les régions de recrutement et de peuplement;

3 — relations avec les autres membres du clergé;

4 — prédication de l'évangile de la colonisation.

d) Quelles pourraient être, dans les grandes lignes, les attributions des laïcs, outre celles qui suivent:

1 — enquêtes sur les géographies humaine et physique des régions de recrutement et d'établissement;

2 — coordination des efforts des sociétés intéressées, du Québec et d'ailleurs;

3 — administration matérielle et technique.

RÉSUMÉ DE LA DISCUSSION

Comme les questions *5* et *7* de la septième séance ne furent pas étudiées la veille, faute de temps, elles sont reportées à l'agenda de cette neuvième séance à la demande d'un groupe important de congressistes.

Question 5

Quelle coordination devrait exister dans le travail des missionnaires-colonisateurs des régions de recrutement et de celles de peuplement ?

Tous s'accordent à dire qu'une collaboration étroite doit non seulement exister mais qu'elle est essentielle à la poursuite du travail des missionnaires-colonisateurs des régions de recrutement et des régions de peuplement. Plusieurs missionnaires de la province de Québec sont prêts à recevoir leurs confrères des régions à peupler en dehors du Québec et à travailler avec eux. Le R.P. L.-M. Parent, o.m.i., et M. l'abbé Joseph Payette expriment toute leur satisfaction de cette offre de collaboration.

Question 7

Y aurait-il moyen de venir en aide financièrement aux familles désireuses d'aller s'établir en dehors du Québec ?

Sur cette question, M. Samuel Audette, vice-président de l'U.C.C., prend la parole. Il dit qu'il se trouve actuellement à la campagne des montants d'argent suffisants à l'établissement de la jeunesse et de familles complètes. Il faudrait donc susciter un organisme capable de faciliter le placement de ces disponibilités dans des entreprises rurales. Cet organisme de crédit pourrait prêter à longue échéance par le truchement d'émissions de débentures ou d'obligations; il pourrait aussi ouvrir dans les diocèses intéressés des bureaux d'immeuble dont le fonctionnement serait assuré en grande partie par les commissions perçues sur les transactions complétées par son entremise.

Monsieur Audette estime que cet organisme pourrait fonction-

ner dans les cadres de l'U.C.C. et ainsi rendre d'immenses services à la classe agricole. Il recommande au congrès d'étudier ce moyen de venir en aide financièrement aux familles désireuses de s'établir sur des terres en rapport dans Québec et ailleurs.

Le docteur Beauchemin se demande s'il ne serait pas permis aux Caisses populaires, par l'entremise de leurs Fédérations à qui incombe la responsabilité de voir au placement des surplus des Caisses, de faire des avances à de telles familles.

Monsieur Audette attire l'attention sur le fait que les Caisses populaires ne peuvent consacrer plus d'une certaine proportion de leur actif à des prêts hypothécaires. Cependant si elles étaient mises à même de constater les situations de fait touchant les possibilités de peuplement au pays, elles en viendraient peut-être à participer activement à la fondation d'une Caisse centrale d'établissement rural, laquelle consentirait des prêts hypothécaires sur des terres en rapport en constituant un fonds de roulement. Elles rendraient ainsi des services éminents à la classe rurale du Canada.

Selon M. l'abbé J.-B. Caron, les Caisses populaires peuvent faire des prêts hypothécaires et, de fait, plusieurs en consentent lorsque les garanties sont suffisantes et que leur actif liquide le permet. Il semble tout de même que la loi n'autorise pas explicitement les Caisses à consentir ces prêts. A cause de cela, plusieurs Caisses ont tout dernièrement abandonné cette pratique. La reprendront-elles ? Monsieur l'abbé Caron ne peut le dire. Ce dont il est certain toutefois, c'est que les Caisses populaires et leurs Fédérations, telles que constituées aujourd'hui, ne pourraient prêter directement sur hypothèques en dehors de la province de Québec.

Monsieur J.-B. Lanctôt fait remarquer qu'un système de crédit destiné à l'établissement de familles et de jeunes ménages sur des terres en rapport doit reposer sur des bases solides. Ces bases ne seront constituées qu'à la suite d'enquêtes approfondies sur chaque terre, d'études économiques de paroisses et même de régions données. Ces recherches porteraient sur les conditions de la production, de la mise sur le marché, en somme, sur l'économie de la ferme.

Il faudrait au moins deux ans pour mettre à point ces études et ces enquêtes préliminaires dans les paroisses de peuplement et établir ainsi un système efficace de crédit agricole. Cela ne signifie pas nécessairement qu'il faudrait remettre à ce temps-là le recrutement et l'établissement des familles, puisqu'un nombre assez im-

portant d'entre elles ont des moyens suffisants pour s'établir en région de colonisation et même sur des terres en rapport. On pourrait entreprendre le recrutement et l'établissement concurremment avec les enquêtes et les études déjà mentionnées, de façon à lancer dans les diverses régions du Canada un mouvement de peuplement qui irait s'agrandissant au fur et à mesure que se développeraient les organismes de crédit.

Monsieur l'abbé L.-P. Martel souligne toute l'importance d'une aide financière à l'établissement des familles sur des terres en rapport dans les vieilles paroisses de l'Ontario; il appuie sur l'urgence de cette aide. Il se rend compte toutefois de l'étendue du travail préliminaire que suppose la mise en œuvre d'un programme d'assistance financière, autrement dit, d'un crédit agricole.

Les congressistes en arrivent à la conclusion qu'il faudra, compte tenu des conditions de chaque milieu, bâtir par étapes l'organisation devant servir à aider financièrement les familles désireuses d'aller s'établir en dehors du Québec, ou les familles qui voudraient se transplanter dans les limites d'une province ou même d'un diocèse.

Le président clot la discussion sur les questions reportées de la séance de la veille et passe à l'agenda de la neuvième séance du congrès.

Le docteur Beauchemin, président de cette séance, pose la question suivante: « Sommes-nous d'accord sur le besoin d'un organisme national d'établissement ? » Les congressistes sont unanimes à répondre dans l'affirmative.

Monsieur le président rappelle l'ordre du jour et invite les congressistes à délibérer sur les questions apparaissant à l'agenda et groupés sous les alinéas a) b) c) d).

Première question à l'étude: « Serait-il à propos de confier la direction et l'inspiration d'un organisme national d'établissement aux membres du clergé, et son administration à des laïcs compétents ? »

Monsieur le notaire Henri Boisvert résume à grands traits, telle qu'il la conçoit, la réaction de la province de Québec à cette question. Il insiste sur le fait que les corps professionnels se sentent, à tort ou à raison, tenus à l'écart du mouvement de la colonisation dans Québec. Ils sont d'avis qu'on pourrait leur faire une place dans le programme de façon à leur permettre d'y participer, voire

même d'y apporter une contribution importante. Quant à la question posée, la réponse, selon le notaire, est évidente.

Le R.P. L.-M. Parent, o.m.i., résume la situation dans le nord de l'Alberta où une saine collaboration existe entre les membres du clergé et les laïcs, dont les professionnels, les commerçants et les cultivateurs.

Monsieur l'abbé Joseph Payette endosse les remarques faites sur le sujet; il expose les raisons profondes qui militent en faveur d'une collaboration saine et complète entre le clergé et les laïcs pour assurer le succès de l'œuvre colonisatrice. A son avis, le clergé a un rôle tout-à-fait particulier à jouer dans cette œuvre, celui précisement de fournir l'inspiration, de répandre, par la prédication, cet enseignement qui fera voir aux familles le devoir qu'elles ont d'établir leurs enfants. « Le clergé, continue M. l'abbé Payette, doit conseiller et diriger, mais non administrer; il ne devrait pas se mêler des choses purement économiques, les laïcs sont mieux préparés, mieux disposés à assumer les responsabilités qui en découlent et à en subir les contre-coups.»

Monsieur l'abbé Payette considère que seul un organisme national permettra aux membres du clergé et aux laïcs intéressés de travailler la main dans la main à placer comme il convient le capital humain dont on dispose. Seule une société de caractère national peut entreprendre la tâche difficile de coordonner tous les efforts. Il est grandement temps de procéder à l'organisation d'une telle société. L'argent ne manque pas; il s'agit de le mettre au travail. Les économistes sont unanimes à prédire une crise prochaine. En somme, les situations de fait ne peuvent être plus favorables à l'arrêt d'une politique de peuplement capable de répondre aux besoins de notre jeunesse, de nos familles canadiennes.

L'Ontario-nord reçoit depuis quelque temps une attention plus particulière de la part de ses gouvernants. Des indices laissent entrevoir un plan d'envergure visant au développement et au peuplement de cette région. L'élément français escompte des renforts de la province de Québec pour assurer la vie des paroisses existantes, leur plus complet développement. Ces renforts sont indispensables aussi à la création de nouvelles paroisses. Mais ces réalisations, selon M. l'abbé Payette, supposent la coordination de toutes les bonnes volontés, chacune accomplissant la tâche qui lui revient

comme membre du clergé, comme laïc, comme professionnel ou autre.

Monsieur Elzéar Campagna abonde dans le sens d'une saine collaboration; il met en relief le rôle qu'a joué le clergé dans la colonisation depuis les débuts de la colonie, rôle qu'il ne veut en rien diminuer. Selon lui, il faut respecter les prérogatives du clergé. Ici M. Campagna résume à grands traits l'action bienfaisante du clergé dans toute l'histoire de la colonisation au Canada et conclut en disant qu'il ne faudrait apporter aux rouages aucun changement qui put enlever au clergé la place qu'il a toujours occupée dans les activités de la colonisation, notamment la première.

Monsieur C.-E. Couture estime qu'il y a moyen d'effectuer une coordination bienfaisante des entreprises d'établissement rural sans pour autant chambarder les organismes actuels. Il ne s'agit ici en somme que de transposer sur le plan national les organismes qui fonctionnent aujourd'hui sur les plans paroissial, diocésain et provincial. Il est indispensable, pour donner à l'œuvre toute son efficacité, de respecter la hiérarchie reconnue dans les activités du recrutement et de l'établissement. Le but premier de la colonisation est d'établir la famille. C'est donc celle-ci qu'il faut d'abord considérer; elle se compose du père, de la mère, des enfants, garçons et filles. C'est par l'entremise des diverses associations tel l'U.C.C., l'U.C.F., la J.A.C., la J.A.C.F. que l'on peut atteindre de nos jours les divers membres de la famille. Les familles se groupent dans la paroisse; les paroisses forment le diocèse; les diocèses forment la province; enfin les provinces réunies constituent la nation.

Pour donner une vue d'ensemble plus exacte des prérogatives respectives du clergé et des laïcs, monsieur le président fait allusion aux item « b », « c », et « d ». Comme les congressistes manifestent le désir de discuter ces questions dans leur ensemble, il croit opportun de faire lecture de l'agenda pour mieux orienter la discussion et la restreindre pour l'instant à la question posée à l'item « a ». Cette suggestion agrée aux congressistes.

Monsieur J.-E. Arsenault voit d'un très bon œil la collaboration que l'on suggère entre les divers organismes. Il explique la façon dont les Acadiens de l'Ile du Prince-Édouard la pratiquent au sein de la Société St-Thomas d'Aquin.

Monsieur Michel Fournier communique à son tour ses impressions sur la discussion en cours. Il saura en faire profiter la Société

de Colonisation du Nouveau-Brunswick, société qui fut fondée durant la crise et dont les activités marchèrent au ralenti pendant la guerre. Il croit cette formule de collaboration bien conçue et n'entrevoit aucune difficulté à la mettre en pratique.

Monsieur le Chanoine Zénon Alary se dit tout à fait satisfait de l'interprétation donnée à la conception d'un travail de collaboration entre le clergé et les laïcs. De fait, la Société Nationale de Colonisation dont il fait partie a d'ores et déjà admis ce principe; elle l'applique avec d'heureux résultats. Étendre ce même principe au domaine national lui semble tout à fait logique et ne devrait susciter aucune difficulté. Pour en arriver là toutefois il faudra créer une société munie d'une charte fédérale lui accordant tous les droits et privilèges nécessaires. Après une longue discussion l'on en conclut que la « Société Nationale de Colonisation » qui possède seulement une charte provinciale ne pourrait que très difficilement entreprendre la coordination des efforts de la colonisation sur le plan fédéral. Les congressistes sont d'avis qu'il faudrait fonder une nouvelle société avec charte fédérale.

Monsieur l'abbé L.-P. Martel se réjouit de cette décision; il tient de nouveau à souligner l'importance de la participation active des laïcs; seuls ils peuvent prendre les responsabilités de certaines tâches dont ne pourraient s'acquitter librement et ouvertement les membres du clergé. Il est possible, ajoute-t-il, que le besoin d'un tel organisme se fasse moins sentir dans la province de Québec. Dans les autres provinces, il semble que le rôle des laïcs soit clair, précis et indispensable.

Monsieur le Docteur L.O. Beauchemin démontre comment l'Association Canadienne-Française de l'Alberta a reconnu depuis sa fondation la nécessité d'une telle collaboration entre le clergé et les laïcs. Tous les apôtres de cette œuvre accomplissent, chacun dans sa sphère, la tâche qui leur est assignée, les laïcs s'occupant d'une façon toute particulière de l'administration purement économique.

Après avoir souligné les causes de succès et d'insuccès de la colonisation dans le passé, M. l'abbé Ferdinand Mousseau considère qu'il est du désir de l'Église de voir se réaliser cette collaboration étroite entre les membres du clergé et les laïcs dans tous les domaines où se rencontrent et se compénètrent les intérêts religieux et économiques. Monsieur l'abbé Mousseau se dit en faveur de la création

d'un tel organisme de coordination et lui assure par avance son entier concours.

Sur proposition de M. J.-B. Lanctôt, appuyée par le R.P. P.-E. Breton, o.m.i.:

1 — ce Congrès désigne un Comité d'Organisation dans le but de fonder une Société nationale d'établissement rural;

2 — le président choisit un Comité de Nomination chargé de constituer ce Comité d'Organisation et de faire rapport au Congrès à la prochaine séance. Approuvée à l'unanimité.

Le président choisit comme membres du Comité de Nomination:

Mgr Auguste Boulet, P.D., Rév. Père P.-E. Breton, o.m.i., MM. Paul Gouin, Samuel Audette, J.-B. Lanctot, C.-E. Couture.

Sur proposition de monsieur N. April, appuyée par M. Dumont Lepage, le Docteur L.-O. Beauchemin fait partie de ce Comité de Nomination. Approuvée à l'unanimité.

Comme il reste une quinzaine de minutes avant de clore la séance, monsieur le président offre aux congressistes le privilège d'ouvrir de nouveau la discussion sur les divers points relatifs à la fondation d'une société nationale.

Monsieur J.-B. Lanctôt se demande s'il ne serait pas opportun de préciser les prérogatives d'un organisme central d'établissement rural comme celui que l'on est à créer.

Monsieur N. April croit que l'on a suffisamment bien tracé, au cours des séances précédentes, le rôle de ce nouvel organisme. Le programme détaillé des séances précédentes établit tout un plan d'action qu'il s'agit maintenant de réaliser par l'entremise d'une Société Nationale d'Établissement Rural. A moins que les congressistes n'y tiennent absolument, M. April serait d'avis que l'on ne s'attarde pas davantage à cette partie du programme. Le point de vue de M. April est accepté unanimement.

Monseigneur J.-R. Gagnon, président honoraire de la neuvième séance exprime son entière satisfaction du travail accompli; il voit dans la décision prise de fonder une Société Nationale d'Établissement Rural un pas de géant fait sur la voie du progrès. Mgr Gagnon résume succinctement la saine collaboration qui doit exister entre le clergé et les laïcs; il approuve d'emblée la formule suggérée à l'agenda selon laquelle le clergé et les laïcs joueront des rôles tout

à fait appropriés. Il offre à la nouvelle société sa plus entière collaboration et ses meilleurs vœux de succès.

Monsieur L.-O. Beauchemin quitte son siège présidentiel et exprime sa reconnaissance aux congressistes de leur excellent esprit. Il cède sa place au président actif de la dixième séance, M. Samuel Audette, vice-président-général de l'U.C.C. Mgr Auguste Boulet remplace de son côté le président d'honneur.

DIXIÈME SÉANCE

Organismes d'établissement à créer ou à consolider (fin)

Financement

Quête annuelle;
Souscriptions annuelles;
Commission sur la vente des terrains;
Publication et vente de tracts, de brochures, etc;
Publication d'une revue-almanach annuelle;
Contribution par diocèse ou par province établie d'après le nombre de la population.

Propagande

Comment l'organiser ?
Pamphlets d'éducation pour les cercles paroissiaux;
Quels journaux, revues utiliser ?
Qui va s'en charger ?

RÉSUMÉ DE LA DISCUSSION

Monsieur S. Audette soumet aux congressistes la question du financement. Il s'agit ici de trouver les moyens d'alimenter la caisse de la nouvelle Société. Pour ce faire, il faudrait commencer par dresser un budget. Ce budget établi, l'on pourrait aviser aux moyens de constituer un fonds suffisant aux besoins. Le président fait lecture des moyens suggérés au programme soit: quêtes annuelles, souscriptions annuelles, commissions sur la vente des terrains, etc.

Monseigneur Gagnon croit qu'il serait dangereux d'adopter la pratique des commissions sur la vente de terrains; par conséquent, il abandonnerait pour l'instant du moins ce mode de financement.

Monsieur N. April croit difficile d'établir un budget dans les circonstances actuelles; il se demande s'il ne serait pas à propos de faire des démarches auprès des autorités du Ministère de la Colo-

nisation de Québec en vue d'obtenir une contribution substantielle capable de lancer définitivement les entreprises diverses de la Société.

Monsieur le Chanoine Z. Alary voit dans cette suggestion des obstacles insurmontables. Selon lui, la province de Québec, par l'entremise de son gouvernement, ne peut pas financer une entreprise du genre de la Société Nationale d'Établissement Rural sans courir le risque de gêner ses relations avec les gouvernements des autres provinces. Il faudrait aller frapper à d'autres portes pour assurer à la Société les argents dont elle a besoin.

Monsieur Ernest Legault explique aux congressistes le fonctionnement de la « Canadian Colonization Association », organisme qui sert à promouvoir les intérêts de compagnies de fiducie dont le Pacifique Canadien, compagnies propriétaires d'un très grand nombre de fermes en rapport dans l'Ouest canadien. Cet organisme coordonne toutes les transactions relatives à l'achat et à la vente des fermes, à leur administration, à leur orientation culturale. Il maintient un service agronomique très étendu dans l'Ouest canadien. Tous ces services lui rapportent des bénéfices suffisants pour défrayer le coût de l'administration et assurer la perpétuité de l'entreprise.

Avant que les congressistes ne se rendent au réfectoire pour le déjeuner, le président de l'Aide à la Colonisation, M. Paul Gouin, exprime sa reconnaissance au Rév. Père Oliva Primeau, s.j., supérieur de la Villa La Broquerie de Boucherville, pour sa généreuse hospitalité. « Cette maison est réellement symbolique » de dire M. Gouin. « Propriété du Sieur de Boucherville, il est vraiment providentiel que ce premier Congrès National de Colonisation se tienne sous son toit. Son premier propriétaire n'était-il pas lui-même un fervent apôtre de la colonisation ».

Le Rév. Père Primeau dit que la tenue de ce Congrès à la Villa fait grand honneur à la maison et aux RR. PP. Jésuites qui l'habitent. « Ici », dit-il, « vous pouvez discuter dans une atmosphère familiale les problèmes qui touchent de très près l'avenir de la grande famille canadienne. Le Sieur de Boucherville dédia sa maison au service du bon Dieu; il doit se rendre compte que les assises de votre Congrès de trois jours contribuent beaucoup à la réalisation de son désir ».

Le Rév. Père Primeau ajoute quelques mots sur l'avenir des retraites fermées pour les jeunes. Il ne manque pas de faire voir le

besoin du « nerf de la guerre » pour mener à bien l'œuvre importante de la maison.

La dixième séance se poursuit, après le déjeuner, sous la présidence d'honneur de Mgr Boulet et la présidence active de M. Samuel Audette.

Le Comité de Nomination fait son rapport; il recommande que le Comité d'Organisation soit formé des délégués des associations suivantes:

La Fédération des Sociétés diocésaines de Colonisation,
La Société Nationale de Colonisation,
L'Union Catholique des Cultivateurs,
La Jeunesse Agricole Catholique,
Le Comité permanent de la Survivance française en Amérique.
L'Aide à la Colonisation,
La Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Canada, et d'un représentant de chacune des régions suivantes:
l'Ouest canadien,
l'Ontario,
les Provinces Maritimes.

Sur proposition de M. N. April, appuyée par M. le Docteur L.-O. Beauchemin, la Corporation des Agronomes de la Province de Québec est ajoutée à la liste des associations recommandées par le Comité de Nomination. Approuvée.

Sur proposition de Mgr J.-R. Gagnon, appuyée par M. N. April,

1) les recommandations du Comité de Nomination sont acceptées;

2) les délégués desdites associations et régions sont chargés de rapporter, chacun à son association ou à sa région, cette décision du Congrès de Colonisation afin que lesdites associations ou régions nomment officiellement leur représentant au Comité d'Organisation et lui donnent plein pouvoir d'agir en leur nom;

3) le Comité d'Organisation reçoit le pouvoir de s'adjoindre des membres au besoin. Approuvée à l'unanimité.

Sur proposition de M. C.-E. Couture, appuyée par le Rév. Père P.-E. Breton, o.m.i.:

1) ce congrès, en attendant la nomination des délégués officiels des associations ou des régions désignées selon les

précédentes propositions, accorde aux délégués présents ou à leurs substituts le pouvoir de constituer immédiatement le Comité d'Organisation et de prendre les décisions nécessaires à la fondation d'une Société Nationale d'Établissement Rural;

2) ce Comité d'Organisation se réunira le lendemain 14 novembre à 2 hres de l'après-midi pour procéder à cette fondation. Approuvée à l'unanimité.

Le président ramène à l'ordre du jour le sujet du financement de la nouvelle Société, ce sujet ayant été abandonné avant le déjeuner.

Le Dr Beauchemin dit que le Comité d'Organisation formé il y a un instant aura besoin de finance pour se mettre à l'œuvre. Il suggère que les associations et sociétés ici représentées fassent une souscription spéciale, séance tenante, pour permettre au Comité d'Organisation de s'engager immédiatement dans son travail. Au nom de l'Association Canadienne Française de l'Alberta, le Dr. Beauchemin s'engage, une fois rentré chez lui, à verser le montant de $500 au Comité d'Organisation.

Monsieur l'abbé Mousseau approuve d'emblée le principe d'une telle souscription spéciale, séance tenante. Il fait voir cependant les raisons qui empêchent les Sociétés diocesaines de Colonisation de la Province de Québec de suivre l'exemple des amis de l'Alberta.

Monseigneur Boulet démontre que la Fédération des Sociétés diocésaines de Colonisation ne possède aucun fonds dont elle peut disposer à de telles fins. Tout l'argent de la Fédération provient d'une quête annuelle faite dans un certain nombre de paroisses de l'archidiocèse de Québec, le 24 juin de chaque année. Les montants ainsi recueillis sont les seuls dont dispose la Fédération pour ses œuvres. Il approuve néanmoins le principe exposé par le Dr. Beauchemin et se dit prêt à faire les démarches nécessaires auprès des autorités concernées dans le diocèse qu'il représente en vue de fournir au Comité d'Organisation les argents dont il aura besoin pour mettre sur pied la Société Nationale d'Établissement Rural.

Monsieur Fournier démontre l'inopportunité de frapper à la porte des gouvernements pour obtenir les montants nécessaires au Comité d'Organisation. Il va même jusqu'à dire qu'il serait dangereux pour la nouvelle Société de se procurer des fonds de cette façon puisqu'il y verrait un empiètement sur sa liberté d'action. Monsieur Fournier se dit cependant favorable à la souscription

publique et dans ce but, soumettra dès son retour au Nouveau-Brunswick aux autorités compétentes la proposition d'une souscription spéciale en faveur du Comité d'Organisation. La province qu'il représente tient à participer à l'œuvre de l'établissement rural qui se dessine avec la nomination du Comité d'Organisation dont le but est précisément la fondation d'une Société Nationale.

Monsieur Lepage prétend qu'une souscription publique serait dangereuse en Saskatchewan puisqu'elle peut affecter les relations des Canadiens français avec les autorités gouvernementales. Il craint que la presse anglaise puisse se saisir de cette nouvelle au détriment de l'élément canadien-français de cette province.

Le Dr. Beauchemin croit qu'il y a moyen d'organiser une souscription publique sans soulever les antipathies; en somme, dit-il, les Canadiens veulent bien « s'occuper de leurs affaires » et l'on ne devrait pas pour cela leur adresser des reproches. A titre de vice-président du Comité permanent de la Survivance française, le Dr. Beauchemin dit que cette organisation a adopté la colonisation comme mot d'ordre pour l'année 1947. En fait, elle en fera le sujet de son calendrier et d'une brochure qui l'accompagnera; elle en fera aussi le thème de la semaine de Fierté Nationale qui aura lieu du 18 au 24 mai prochain. Le Comité permanent de la Survivance française, toujours selon le Dr. Beauchemin, serait disposé à patronner une souscription en faveur de l'établissement rural pourvu que l'épiscopat de la province de Québec y donne son consentement. Le Dr. Beauchemin s'engage à faire tout en son pouvoir pour réaliser cette souscription.

Monseigneur Gagnon se demande si le lancement d'une telle souscription ne comporte pas certains inconvénients, tel qu'on l'a fait remarquer, et s'il ne serait pas mieux d'en remettre la réalisation à plus tard. D'ici là, ne serait-il pas bon de tenter d'obtenir une subvention du gouvernement pour constituer de solides assises à la Société Nationale d'Établissement Rural ?

Monsieur le Chanoine Z. Alary se dit opposé à toute publicité qui pourrait nuire aux décisions de ce Congrès, surtout en dehors de la province de Québec. Il se demande même pourquoi l'on a consenti à laisser photographier les congressistes vu que ces photographies seraient susceptibles de créer des embêtements. Monsieur le Chanoine est en faveur de l'idée d'entreprendre sans tarder une souscription, quitte ensuite à entrevoir le gouvernement et solliciter

son appui. Si l'on arrivait par le moyen d'une souscription à atteindre l'objectif de $100,000., l'œuvre serait bien lancée et garderait toute son indépendance; rien n'empêcherait alors la Société d'approcher le gouvernement et de tenter d'en obtenir une subvention.

Monsieur Campagna partage l'opinion de M. le Chanoine Alary.

Monsieur Arsenault dit qu'il sera impossible dans l'Ile du Prince-Édouard de lancer une telle souscription publique vu que les conditions locales ne le permettent pas.

Le Rév. P. Ls-M. Parent, o.m.i. voit aussi un danger de lancer pareille souscription dans l'Alberta vu qu'elle soulèverait l'opposition de tous ceux qui ne partagent ni notre langue ni notre foi.

Monsieur N. April croit qu'il est du devoir de la province de Québec, la province-mère, de lancer la souscription publique en faveur de l'établissement rural, puisque le résultat de cette souscription permettra la consolidation des îlots français des autres provinces. Tout comme la France a agi comme mère-patrie au temps de la colonie, ainsi, aujourd'hui, la province de Québec doit-elle en agir par rapport aux groupements français des autres provinces.

Monsieur le Chanoine Alary estime que le Congrès devrait trouver moyen de faire connaître le résultat de ses délibérations au clergé de la province de Québec puisque ce Congrès entend bien suivre les directives de l'épiscopat.

Le Rév. Père Bélanger, s.j. dit qu'il est essentiel d'assurer à la Société Nationale les fonds nécessaires au lancement de son œuvre. Lorsque ses activités seront en marche elle pourra, avec la collaboration d'autres sociétés, aviser aux moyens de trouver les argents pour poursuivre toutes ses activités. A cette fin, ne serait-il pas juste de se fixer un objectif de $1.00 par habitant (cultivateur) du Québec ?

Le Rév. Père Breton dit qu'il faut lancer l'entreprise tout de suite. L'on doit donc pour cela faire une demande immédiate aux organisations intéressées pour mettre à la disposition du Comité Provisoire l'argent qui lui est nécessaire dès maintenant. C'est là le premier pas à faire.

Le Rév. Père Bélanger, s.j. dit qu'il faut préciser le rôle des jeunes dans cette nouvelle organisation et se demande ce que peuvent penser les jeunes eux-mêmes.

Monsieur Maurice Tremblay répond au nom de la Jeunesse Agricole Catholique et dit que la colonisation est au programme

d'étude de l'année. A l'instar de ceux qui ont parlé avant lui, il est d'avis de lancer une souscription en faveur de la colonisation. Il suggère pour le printemps prochain la Semaine de Colonisation qui pourrait coïncider avec la Semaine de Fierté Nationale et durant laquelle pourrait se faire cette souscription. La J.A.C. a foi dans les forums, dans la prédication, dans les études entreprises en équipes dans les rangs. Les congressistes peuvent compter sur l'entière bonne volonté et la collaboration active de la J.A.C.

Monsieur le notaire Henri Boisvert exprime toute la joie qu'il ressent de la tournure que prennent les décisions des congressistes. Il est fier de l'action positive qui en résulte. Cette action, pour peu qu'elle soit soutenue, produira nécessairement de bienfaisants résultats. Vu que le vice-président du Comité de la Survivance fraçaise, le Dr Beauchemin, s'est déjà prononcé sur la participation que pourrait prendre le Comité dans l'organisation d'une campagne de souscription, monsieur le notaire Boisvert est parfaitement à l'aise d'en dire un mot en sa qualité de trésorier. Le Comité permanent, cela ne fait aucun doute, s'intéressera à ce projet. Autrement, il ne serait pas logique dans son action puisque déjà il fait de la colonisation le sujet d'un calendrier et d'une brochure. Monsieur le notaire demande à ses amis de Montréal de bien vouloir aider le Comité: « Aidez-nous à mieux vous aider » dit-il « en ouvrant bien large les portes de la Commission scolaire à l'œuvre du sou de la survivance. » Monsieur le notaire Boisvert estime que cela aurait pour résultat d'augmenter le montant de $6,400 actuellement recueilli. Quant à la souscription en faveur de la colonisation, monsieur le notaire Boisvert se dit convaincu que le Comité permanent se dévouera certainement à cette œuvre si on lui en fait la demande et si l'épiscopat de la province de Québec lui accorde son approbation. Il s'agirait, en l'occurence, de pressentir l'archevêque de Montréal, de lui faire connaître les décisions du Congrès et, par son entremise, d'atteindre l'épiscopat de la province de Québec. Monsieur le notaire parle de la publicité nécessaire à la réussite d'une telle campagne; il souligne l'étendue de cette tâche et l'existence d'une équipe déjà bien entrainée, équipe qui a poursuivi les campagnes pour la Radio-Ouest et la Presse Acadienne. La campagne de Radio-Ouest n'a coûté que 6% en frais d'organisation. Monsieur Boisvert croit que le coût d'une campagne semblable en faveur de l'établissement rural ne devrait pas dépasser en frais

ce pourcentage. Au contraire, il croit qu'avec l'aide des organismes qui sont intéressés à la colonisation l'on pourrait même réduire le coût de la souscription.

Monsieur le notaire entrevoit cependant un obstacle à l'organisation de cette campagne pour le printemps prochain. Il est question de lancer un appel au public en faveur des écoles libres de France. Toutefois, aucune décision n'a été prise à ce sujet. S'il n'en dépendait que de lui, monsieur le notaire Boisvert dit qu'il aurait tôt fait de prendre sa décision. Il suggère en terminant une action positive et même hardie.

Monsieur J.-B. Lanctôt demande à Mgr Boulet s'il ne lui serait pas possible de ménager une entrevue à une délégation du Comité d'Organisation de la Société Nationale d'Etablissement Rural avec l'épiscopat de la province de Québec.

Monseigneur Boulet fait remarquer que les réunions de l'épiscopat sont préparées à l'avance et qu'il est très difficile, dans un court délai, d'ajouter à cet agenda. Monseigneur est bien disposé à pressentir l'épiscopat sur les désirs du Congrès et promet de faire tout en son pouvoir pour favoriser une rencontre de l'épiscopat avec les représentants de ce Comité.

Monsieur le Chanoine Alary raconte ce qui s'est passé lors de la présentation d'un mémoire au Congrès de Colonisation de 1934. Par la voix de S.E. le Cardinal Villeneuve, l'épiscopat a répondu à une série de questions touchant l'organisation pratique de la colonisation dans le Québec.

Les congressistes sont unanimes à suggérer que Mgr Boulet et monsieur le chanoine Alary fassent partie d'une délégation choisie par le Comité d'Organisation pour rencontrer l'épiscopat de la province de Québec et lui présenter un mémoire contenant les projets de la Société Nationale et la nécessité d'une souscription pour les mener à bien.

Quant à la propagande, les congressistes sont d'avis qu'il en a été suffisamment question dans les discussions précédentes. Elle se fera tel qu'il a été convenu, par l'entremise des organismes qui à l'avenir seront représentés dans les comités paroissiaux, diocésains et provincial. La nouvelle Société pourra jouer son rôle particulier en s'occupant surtout de l'éduaction de la jeunesse rurale par le moyen de dépliants, d'imprimés de tous genres.

Il est ensuite résolu de passer aux vœux du Congrès dont lecture est faite par le secrétaire du Comité des Résolutions, M. C.-E. Couture.

Résolutions

Le Gouvernement de la Province est prié par le Congrès National de Colonisation:—

1 — D'ouvrir immédiatement, par l'exécution de tous les travaux d'approche, un canton dans l'Abitibi pour chacun des diocèses du Québec, comme ce fût la pratique dans le passé.

2 — De hâter les procédures pour le rachat des lots et de simplifier toutes les formalités administratives.

3 — D'exécuter sans tarder tous les travaux requis pour la consolidation des paroisses de colonisation, en commençant par les chemins et le drainage.

4 — De faire la reconnaissance des terrains de la Couronne avoisinant les paroisses de colonisation en collaboration avec l'U.C.C. diocésaine et, à la suite de cette reconnaissance,

5 — De faire un partage équitable et rationnel des domaines agricole et forestier en vue d'utiliser pour des fins de colonisation tous les sols qui s'y prêtent, et partant, de ne pas louer à des compagnies forestières les domaines colonisables qui sont encore boisés.

6 — De confier à des coopératives de colons l'exploitation de la première richesse naturelle: la forêt, au profit des établissements qui suivraient ce travail.

7 — De confier à des industries locales le soin d'ouvrer le bois laissé à la disposition de la colonisation.

8 — De voir à la construction d'embranchements ferroviaires au fur et à mesure que l'exigeront les besoins de la colonisation.

9 — De faire donner au moins 10 cours sur la colonisation dans toutes les écoles d'agriculture de la province.

10 — De faire préparer un catéchisme simple et suggestif sur la vocation agricole de notre peuple et les devoirs qu'il a de la conserver.

11 — D'instruire notre population rurale, jeunes et vieux, jeunes surtout, sur la nécessité de s'établir sur des terres neuves.

12 — D'exproprier les lots 1 à 40 du rang IV du canton Laroche dans Rimouski, pour compléter la paroisse de l'Esprit Saint;

d'ouvrir le canton Varin pour compléter la paroisse de la Trinité des Monts et fonder une nouvelle paroisse.

13 — D'exproprier dans le Témiscouata les blocs nécessaires à la consolidation des paroisses avoisinant la Seigneurie du lac Témiscouata et de toutes les parties arables de ladite Seigneurie pour permettre la fondation de trois nouvelles paroisses.

14 — De concéder à la Colonisation le canton Rouillard si le sol y est avantageux au point de vue agricole.

Le président, M. Samuel Audette, félicite les congressistes de la belle tenue de la discussion et invite le président d'honneur à tirer les conclusions.

Monseigneur Auguste Boulet. P.D. exprime toute sa joie d'avoir pu assister à un si beau congrès. Le problème a été abordé sur des points très élevés; les débats furent très constructifs et ont abouti à des conclusions pratiques qui augurent bien pour l'avenir de l'œuvre de la colonisation.

Cette œuvre déborde les cadres d'une organisation purement social et économique; elle se lie étroitement à l'extension du règne du Christ. Monseigneur Boulet félicite les congressistes de leurs décisions et les exhorte à persévérer, à prendre les moyens d'action appropriés. Pour sa part, il promet le meilleur de lui-même jusqu'à la fin de ses jours pour l'avancement de l'œuvre et demande à la Providence de lui accorder la santé et la vie pour voir se lancer définitivement la nouvelle Société et en voir aussi assurer la perpétuité.

Soirée publique de clôture

Monsieur Paul Gouin, président de l'Aide à la Colonisation, ouvre la soirée en rappelant les buts du congrès: étude des questions de colonisation, inventaire des possibilités d'établissement, adoption d'un programme de colonisation. Il est heureux de faire part que ces buts ont été atteints et que pour en assurer la réalisation, il a été décidé de créer un organisme doté d'un secrétariat permanent. Il fait ensuite lecture des résolutions adoptées par le congrès et présente les orateurs de la soirée.

BIENVENUE

Son Honneur Monsieur Camillien Houde, *Maire de Montréal.*

Monsieur Houde félicite tous ceux qui consacrent des heures et des jours à l'œuvre de la colonisation. Devant le fait que la ville de Montréal a vu sa population augmenter de 200,000 en quelques années, il se demande comment s'y prendre pour expatrier toute cette population advenant une crise. Il croit qu'il faudra en arriver à faire adopter une législation pour arrêter cette migration vers les villes. Il souhaite encore qu'on n'attende pas que les villes soient bombardées pour faire de la colonisation et dit qu'il est opportun et nécessaire pour notre groupe ethnique de s'emparer du sol pendant qu'il en est encore temps. On n'a pas d'idée, a dit enfin M. le Maire, comment il se fait que les nôtres refusent l'argent qu'on met à leur disposition quand des millions d'Européens seraient heureux de s'en servir.

Le Maire de Montréal félicite les congressistes de leur travail, présente les hommages de l'assistance à Monseigneur l'Archevêque de Montréal et formule l'espérance qu'à partir de maintenant on fera plus que jamais de la véritable colonisation. (*Le Devoir*)

LA COLONISATION AUX PROVINCES MARITIMES

Texte de M. MICHEL FOURNIER,
député du comté de Gloucester à la Législature du Nouveau-Brunswick.

J'ai l'agréable devoir en ce moment, mesdames et messieurs, de vous apporter le salut fraternel de nos frères Acadiens des

provinces maritimes. Cette prise de contact avec des congressistes d'un peu partout au sein même de cette bonne vieille province de Québec, est une chose en elle-même très agréable, mais d'autant plus appréciable lorsqu'il s'agit de faire l'étude en commun d'un problème aussi important que celui de la colonisation.

Je n'ai aucun doute que les résultats qui suivront ce congrès nous seront à tous d'un précieux avantage dans la poursuite de cette œuvre aussi nécessaire, et je saisis cette occasion pour en féliciter les organisateurs et les remercier en même temps de leur aimable invitation et de leur chaleureuse attention à notre égard.

J'ai également la mission de vous transmettre, monsieur le Président, de la part de S.E. Monseigneur Camille LeBlanc, notre dévoué évêque au diocèse de Bathurst, ses regrets sincères de n'avoir pu assister aux séances de ce Congrès, vu tout l'intérêt qu'il porte lui-même au problème de la colonisation chez nous. Je le regrette surtout pour vous, mesdames et messieurs, car fût-il ici lui-même ce soir, peut-être n'auriez-vous pas à m'écouter en ce moment.

Mais soyez sans crainte, mes ressources en la matière me conseillent présentement d'être très bref. D'ailleurs, la colonisation aux provinces maritimes, telle que nous la connaissons dans le moment — il faut l'admettre — se résume à peu de choses. S'il fallait remonter un peu dans l'histoire, au temps des anciens par exemple, et même à l'époque de Mgr Richard, nous aurions à constater que la colonisation a eu chez nous comme ailleurs sa glorieuse épopée. Mais de nos jours les possibilités de la colonisation sont plutôt restreintes, si l'on prend ce mot dans son sens le plus strict, c'est-à-dire simplement le défrichement ou la mise en culture de nouveaux territoires. En effet, sur l'Ile du Prince-Édouard, dans la Nouvelle-Écosse et dans toute la partie sud du Nouveau-Brunswick, il n'y a plus ou peu de défrichement à faire. Il reste encore un peu de terrain colonisable dans le nord du Nouveau-Brunswick, et c'est précisément dans cette région que la colonisation s'est pratiquée depuis quelques années et continue encore tranquillement à se faire. Sur les quelque deux mille cinq cents colons que nous avons actuellement, à peu près deux mille sont établis dans les quatre comtés du nord que l'on surnomme communément les comtés acadiens. A ce point de vue, malgré son peu d'envergure, nous considérons la colonisation chez nous comme une question vitale et d'importance nationale pour notre petit peuple. Voici

quelques chiffres tirés du dernier recensement et qui donnent une idée de la proportion rurale de notre population:

	Population totale	Population rurale	Pourcentage
Ile du Prince-Edouard..	95,047	70,707	74%
Nouvelle-Ecosse.....	577,962	310,422	54%
Nouveau-Brunswick....	457,401	163,934	68%

	Population totale acadienne	Population rurale acadienne	Pourcentage
Ile du Prince-Edouard..	14,799	10,769	73%
Nouvelle-Ecosse.....	66,260	42,852	65%
Nouveau-Brunswick....	163,934	131,854	80%

On constate facilement, n'est-ce pas, que pour maintenir cet équilibre et cette proportion rurale, nous avons surtout besoin chez nous d'établissements ruraux, si nous tenons à conserver cette tradition d'attachement au sol qui semble la vocation première et toute naturelle de nos Acadiens. Or pour cela on devra continuer à faire de la colonisation, mais seulement il faudra l'adapter aux conditions d'aujourd'hui. Point n'est nécessaire de penser à faire de la colonisation, comme on s'est contenté de la pratiquer depuis une centaine d'années. Il faudra en améliorer les méthodes, en modifier les règlements, enfin la mettre sur un pied d'égalité avec les autres emplois susceptibles d'attirer notre jeunesse. C'est ici, je crois, que le travail s'impose chez nous d'une manière particulière.

N'étant aucunement expert en la matière, je me contenterai de résumer les quelques points que j'ai déjà apportés à l'étude de ce congrès, comme étant de nature à améliorer la situation chez nous, dans le domaine de la colonisation.

Après avoir pris conscience de l'excédent de notre population rurale il importerait:

1 — de faire, et le plus tôt possible, la classification et la délimitation de nos sols cultivables;

2 — d'étudier une formule de colonisation en s'inspirant peut-être des recommandations que le Comité Minville a faites pour votre province, en les adaptant à nos conditions locales;

3 — d'appliquer la formule coopérative partout où elle sera utile et possible dans le domaine de la colonisation;

4 — de restaurer les primes de labour et de défrichement et d'exercer une plus étroite surveillance dans la coupe des parties boisées;

5 — de répandre davantage la mécanisation;

6 — enfin, de faire la refonte de nos règlements de colonisation qui sont un peu désuets et incapables sous leurs formes actuelles de donner à la colonisation cette mine plus jeune et plus humanitaire dont nous devons la revêtir si nous voulons la rendre vraiment attrayante et acceptable à nos exigences contemporaines.

Avec ces quelques modifications et l'appui d'une propagande bien suivie j'ai tout lieu de croire que notre jeunesse à l'esprit de conquête et pleine d'initiative ne serait pas moins généreuse que celle d'autrefois.

Voilà en un mot les suggestions que j'ai cru bon d'apporter à l'étude de ce congrès.

J'ai beaucoup apprécié ces quelques jours de séances à l'étude d'un problème aussi important. J'apporterai certainement de ce congrès le meilleur souvenir.

Avec ceci, mesdames et messieurs, j'ai l'honneur de vous présenter de nouveau les hommages et les amitiés sincères de vos frères Acadiens des Maritimes.

LA COLONISATION ET NOS SOCIETES NATIONALES

Texte de M. RODOLPHE LAPLANTE,

président de la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec.

Qui dit FÉDÉRATION implique mandat collectif. Je suis donc dans une situation paradoxale; s'il y a réticence en certains milieux à une fédération des sociétés nationales, c'est que l'on craint que l'Exécutif de telle fédération, à un moment donné, engage indûment l'une des parties.

Au moment précis où j'affirme que nous ne commettrons pas cet impair d'aller à l'encontre des vues de l'un ou l'autre des secteurs de la Fédération, je suis ici, ce soir, à titre de président de la Fédération.

J'ai tout d'abord refusé alléguant qu'il valait mieux, en une conjoncture aussi grave, que les sociétés fortes et puissantes comme Montréal et Québec fassent entendre isolément leur voix. Puis, sous l'insistance de certains à me faire parler j'ai accepté me disant qu'il ne saurait y avoir divergence de vues sur l'à-propos de la

colonisation, sur son impérieuse nécessité comme facteur de survivance religieuse et nationale.

On m'a donné comme titre: « LA COLONISATION ET NOS SOCIETES NATIONALES ». Dans les quelques minutes que l'on m'a assignées, je tenterai de démontrer ce qu'est ce rôle, non sans avoir dit au préalable que le premier devoir de notre fédération toute nouvelle, doit être tout d'abord d'assurer sa propre vie, de dresser ses cadres, d'en ramasser les parties constituantes dans le but de les faire converger vers un objectif commun. En effet, jusqu'ici on a demandé à nos sociétés nationales toutes sortes de besognes qui ne sont pas de leur ressort. Tantôt on les fait entrer sur le terrain de la moralité ou de l'action catholique; tantôt on les fait concourir à des œuvres de civisme, excellentes en soi; tantôt on voudrait s'en servir comme boutoir contre ou pour un gouvernement. Et voilà comment il se fait qu'après 112 ans à Montréal, 104 ans à Québec, nos efforts dans le domaine national sont encore isolés et fragmentaires.

En 1880, J.-R. Rhéaume, président de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, se plaignait de nos divisions. En 1909, monsieur Héroux écrivait dans l'Action Sociale du temps: « La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal rêve de jeter les bases d'une fédération nationale et catholique qui jouerait chez nous le rôle du « Volksverein » allemand... » On jeta les bases d'une fédération. Monsieur l'abbé Philippe Perrier, aujourd'hui Mgr Perrier, présent ce soir, en était l'aumônier général. En août 1909, vous écriviez, Monseigneur, dans la REVUE CANADIENNE: « Notre fédération... veut réaliser le type d'un mélange parfait d'indépendance individuelle et de cohésion collective. Encore faut-il s'unir...! On soulèvera, dit-on les préjugés de race et de religion. C'est la formule sacrée qui couvre bien des lâchetés et bien des compromis... » « Que toutes nos sociétés y donnent leur adhésion et nous aurons un effectif de trois ou quatre cent mille membres marchant la main dans la main, pour la défense de nos droits les plus chers ».

Je voulais apporter, ce soir, ce témoignage sur l'à-propos d'une fédération nationale. Aujourd'hui d'autres œuvres sont venues s'occupant à la fois de la profession, de la défense de nos intérêts moraux ou nationaux. Les sociétés Saint-Jean-Baptiste, quoi qu'on ait dit, n'ont pas été remplacées.

Si, aujourd'hui, il y a fédération des chambres de commerce

aînées et cadettes, fédérations de caisses populaires, si les jeunes nous donnent l'exemple de la cohésion, pourquoi nous, les aînés, ne pourrions-nous pas nous entendre sur quelques critères essentiels ? Cette fédération nationale des sociétés Saint-Jean-Baptiste doit grandir, se fortifier, de Chicoutimi à Rimouski, et de Rimouski à l'Ontario français dans le respect légitime des particularismes et des besoins régionaux.

Nous sommes donc d'accord sur la nécessité d'une action nationale cohérente. Nous en sommes au stage de l'organisation de cette fédération et on nous pose le problème de la colonisation. On nous demande d'épauler et d'activer ce mouvement. Aucune réticence de notre part. Adhésion pleine et entière, mais en nous rappelant que nous aiderons effectivement les autres et toutes les initiatives fécondes qu'en autant que nous existerons nous-mêmes, forts et unis.

La Société Saint-Jean-Baptiste ne peut plus se contenter de placer des chaises pour toutes les soirées de familles, d'organiser des collectes pour les autres groupements, si méritants soient-ils. Elle doit avoir en elle une sève propre qui la poussera à une action constructive, à l'extériorisation d'un patriotisme fécond qui implique solidarité nationale et économique.

On nous demande si nous sommes d'accord avec l'Aide à la Colonisation. Mais certainement nous le sommes, en raison du but visé. Nous voulons nous aussi que l'aire agricole sans cesse s'agrandisse et que les établissements ruraux se multiplient, parce que nous savons que de leur existence et de leur multiplication dépend le plein épanouissement de notre peuple. Mais ce n'est pas notre premier devoir. Ce ne peut pas être notre premier devoir. Quand nous aurons établi la synthèse de toutes les sociétés Saint-Jean-Baptiste dans le Québec et l'Ontario, nous serons en mesure de parler avec autorité dans tout ce qui ressort au national.

Ceci dit et ceci posé, je devais comme président de la Fédération, parlant pour la première fois dans un congrès national, celui-là consacré à la colonisation, établir la nécessité de notre fédération, ce pour quoi elle existe et le but vers lequel elle tend.

Notre action dans la Société Saint-Jean-Baptiste doit cesser d'être négative. Nous ne sommes plus contre personne, contre aucun gouvernement. Nous sommes pour des principes; nous sommes pour le maintien et la défense de nos droits supérieurs, et

voilà pourquoi la colonisation étant œuvre nationale nous trouve ici, comme partisan de l'idée d'expansion française dont vous êtes les promoteurs et les artisans. Nous ne voulons plus, au point de départ, établir qu'il y a mauvaise foi, qu'il y a indifférence ou hostilité. Notre fonction doit être d'éclairer le public sur ses intérêts vitaux, et voilà donc pourquoi, je le répète, nous établirons l'urgence de la colonisation. En faisant de la colonisation nous affermissons notre race sur le sol, nous l'enracinons dans le terroir canadien.

Nous devons contribuer à mettre la colonisation à la mode, à la maintenir à l'affiche, afin que les gouvernements l'entourent, cette colonisation, de sollicitude pratique. Il ne nous appartient pas, cependant, de tracer des programmes, d'accuser qui que ce soit de mauvaise volonté ou d'inertie. Nous pouvons demander à un gouvernement de délimiter des domaines colonisables, de les canaliser, drainer et pourvoir de chemins carossables, mais il ne nous appartient pas de recruter les colons ou d'en déterminer le caractère. Contribuons les uns les autres à montrer la grandeur de la colonisation, son rôle économique, social et moral, en même temps que national. Mais que ceux qui ont l'expérience pratique de la colonisation s'occupent de recruter ceux qui, la hache en mains, aidés du tracteur, du bélier mécanique, prépareront de nouveaux sillons pour l'agriculture, des terres pour nos nombreux fils, des paroisses nouvelles pour le Canada catholique et français. Si nos critiques, nos remarques ou nos desiderata sont marqués au coin de l'aigreur nous retarderons encore une fois, Monseigneur, l'épanouissement de cette fédération dont vous rêviez l'expansion en 1909.

Nous travaillerons donc à trouver les motifs qui nous unissent et à éloigner les facteurs qui nous divisent. Il m'apparaît à moi, profane en matière de colonisation, que ce qui manque le plus ce sont des hommes de la terre, que ce qui est le plus rare en 1946, ce sont des colons.

Sur la grandeur et la noblesse de l'agriculture, tout a été dit. Sur la poésie du milieu rural, sur la sécurité morale qu'il comporte, tout a été écrit. Et ce qui n'a pas été écrit, a été énoncé avec force trémolos dans la voix. Assurément, nous disent ceux qui savent, la colonisation ne peut plus se faire selon le mode hérité de nos pères. Il faut, me dit-on, que la mécanique vienne au secours des bras vigoureux et des cœurs vaillants qui seront toujours exigés. Cepen-

dant, il s'agira de déterminer, il me semble, quels seront les agents recruteurs de ces colons.

Ceux et celles qui ont touché au salaire dans les villes et qui viennent de la campagne auront peine à se réadapter. Il faudra donc se tourner surtout vers ceux qui n'ont pas abandonné la « grande amie », et il faudra, certes, tenir à leur disposition des lots qui ne seront pas trop pillés. Il ne faudra pas oublier non plus que les routes devront aller vers eux et non pas exiger qu'ils aillent vers les routes. Mais, encore une fois, il faudra des colons. Et c'est ici que notre rôle de dirigeants des sociétés nationales réapparaît à nouveau: y contribuer en créant un climat favorable, faire en sorte qu'un nombre de plus en plus grand de nos jeunes ruraux ou de déracinés de fraîche date se sentent emportés par la mystique de la colonisation, cette agriculture en devenir. Si nous faisons cela, et si nous ne faisons que cela, nous aurons répondu à votre attente. Mais nous n'avons pas compétence pour nous immiscer dans l'application d'une politique de colonisation, et nous ne le ferons pas.

En conclusion, citadins et ruraux, gouvernants, industriels, commerçants, professionels de toute catégorie, chambres de commerce ou unions professionnelles, doivent être favorables à de gros budgets de colonisation sciemment dépensés, parce qu'en résultante nous agrandirons la patrie, créerons de nouveaux marchés, et surtout et d'abord des établissements familiaux sains et féconds.

Il ne faudra donc pas cesser de sonner l'hallali de la colonisation, mais si on ne répond pas, que pourrons-nous faire, nous, dirigeants des sociétés nationales? Eh bien, faire comprendre de nouveau que la colonisation est œuvre essentielle et capitale, qu'une paroisse fondée et viable vaut bien des victoires sur le champ de bataille.

Si nous attaquons tous ensemble le problème de la colonisation dans cet esprit, dans le respect mutuel les uns des autres, en ne nous prêtant pas réciproquement de mauvaises intentions, en ne nous accusant pas d'inertie ou d'indifférence, et si au contraire nous savons recruter les sujets courageux et audacieux du type des conquérants, et si, bien entendu, nous ne les laissons pas à leurs seuls efforts, je suis persuadé que dès l'an prochain les établissements agricoles ou dits de colonisation seront nombreux.

Il faut donc, en résumé, c'est l'opinion d'un profane, que les cadres soient faits, que les routes se tracent, que dès maintenant l'appel soit lancé conviant à la grande tâche de l'agrandissement du patrimoine, hommes et femmes courageux qui veulent pour leurs fils et leurs filles d'un mode de vie sain, humain, où il y aura de la joie, le sentiment du devoir accompli, la satisfaction d'avoir contribué à donner aux siens la meilleure part tout en rendant à la patrie québecoise et canadienne le plus grand service: celui d'avoir contribué à faire pousser un brin d'herbe là où il n'y avait rien, à en faire pousser deux là où il n'en poussait qu'un.

Et pour conclure, pour la deuxième fois, si, comme on nous l'affirme, les cadres sont prêts, recrutons les semeurs nombreux, qu'ils viennent dès la première heure, qu'ils n'attendent pas pour partir vers les régions de colonisation le jour où le chômage les étreindra à la gorge. Pendant qu'ils ont encore disponibilités en mains, qu'ils songent aux avantages de la colonisation. En ce faisant, ils seront maîtres de leur destinée plus tôt et avec plus d'avantages que s'ils attendent de partir sous l'aiguillon de la faim.

C'est dans cet esprit, semble-t-il, qu'il faut envisager et attaquer ce problème de la colonisation, tracer des routes, lotir des terres, construire des ponts, mais surtout recruter ceux sans lesquels aucune colonisation n'est possible.

En 1944 et en 1945 nous avons établi par l'intermédiaire du Crédit agricole des centaines de fils de cultivateurs. Au moment où je vous parle, tout près des trois quarts des cas traités sont de ce type. Nous avons donc des sujets et un nombre sans cesse grandissant de requérants. Ils seront pourvus. J'ose croire qu'il en est ainsi en colonisation. Le gros effort doit porter vers le recrutement de candidats éprouvés, aptes, remplis d'énergie, que les missionnaires-colonisateurs, que les sociétés diocésaines de colonisation, que le ministère de la colonisation aideront de leurs conseils, de leurs directives et de leur assistance financière et technique. C'est ainsi, du moins, que je vois notre rôle dans les sociétés nationales, et c'est de cette façon que s'accomplira, je crois, la mise en branle d'un désirable mouvement de colonisation.

LA COLONISATION DANS L'OUEST CANADIEN

Dr L.-O. BEAUCHEMIN,

vice-président du Comité permanent de la Survivance française en Amérique.

Le Dr Beauchemin, grand animateur du rapprochement français au Canada, apporte à l'auditoire le salut fraternel de nos compatriotes de l'Ouest canadien. Il trace à grands traits l'histoire de la colonisation dans cette région et rappelle quelques noms de fondateurs venus du Québec. Les trois quarts des 150,000 Canadiens français des provinces occidentales sont établis sur des terres, dit-il. Cependant il y a encore de la place là-bas pour des centaines de mille agriculteurs. Il nous appartient de saisir l'occasion de s'établir dans cette riche contrée aux terres si productives et si rémunératrices. Il termine par une note d'optimisme et d'enthousiasme. (Le Devoir)

LA COLONISATION DE LA CONFEDERATION A NOS JOURS

Texte du R.P. ALEXANDRE DUGRÉ, s.j.

rédacteur aux « Relations ».

Un éleveur d'abeilles prétend que ses ruches ont fait un bon été: « Elles ne m'ont pas donné grand miel, mais elles ont piqué ma belle-mère trois fois! » On pourrait dire de même pour la colonisation depuis 1867: elle n'a pas donné ce qu'on attendait; nos abeilles privées de fleurs n'ont pu être qu'un dard au flanc de la politique, notre agaçante belle-mère. Nous avons surtout colonisé les États-Unis, Montréal et le chômage.

Le rêve de Jean Talon d'un empire français d'Amérique a failli parce que la France a envoyé trop peu de colons: nous avons perdu une moitié de continent et les neuf dixièmes de l'histoire. Depuis 1760, au lieu de dominer, nous avons tenu; au lieu d'assimiler en catholiques et français les millions d'immigrés de toutes races, nous les avons vu assimiler par nos vainqueurs, en y ajoutant

la moitié de nos frères. Au lieu de vivre puissamment, nous avons survécu, toujours minoritaires, alors que nous aurions pu dominer au moins d'Halifax à Vancouver si nous avions gardé, guidé, aidé nos surplus de familles à s'établir au Canada. Nous nous sommes aperçus que nous n'étions pas les maîtres quand le « Family Compact » de 1800 se taillait chez nous des immensités de domaines, des concessions de 100,000 arpents réservés à d'autres, destinés à nous encercler, à nous étouffer.

Notre première liberté, l'émancipation religieuse, nous vint en 1774, pour nous détourner des Bostonnais; la liberté du français nous arriva sous l'Union, après un discours de La Fontaine; la liberté économique nous arriva en 1867 avec la Confédération qui nous faisait maîtres de notre destin, maîtres chez nous, maîtres des ressources naturelles, des terres de la Couronne, en même temps que de l'éducation et de la législation sociale. C'était la tant précieuse autonomie: nous redevenions nous-mêmes, la province était nôtre, et l'avenir, et une reprise à neuf de l'histoire qu'avait rêvée Champlain. « La défaite des Plaines d'Abraham n'existait plus » avouent les historiens de Toronto.

Quel bond allions-nous faire! Quel blocus de l'hémorragie d'émigration qui nous vidait les artères de notre meilleure jeunesse! Quel recrutement de nos jeunes vers les territoires à conquérir, vers ces forêts qui nous avaient attendus, qui appelaient, qui appellent toujours nos familles, nos clochers, notre retour aux croix plantées par les découvreurs, de la baie d'Hudson à l'Outaouais, de Gaspé aux Cantons de l'Est! *Omnia vestra sunt...* Tout est à vous, et vous êtes au Christ. Allez-y, allez-y donc! Comme jadis aux Hébreux, le Créateur de la terre nous donnait le *droit naturel*, le droit du premier occupant et la mission de baptiser le sol: « Tout lieu que foulera votre pied sera à vous; votre frontière s'étendra... Si Jéhovah vous a choisis, ce n'est pas que vous surpassiez en nombre tous les peuples, car vous êtes un petit peuple; mais parce que Jéhovah vous aime et qu'il vous a fait sortir par sa main puissante de la maison de servitude ». (Deut. 11-24, 7-6)

Telle était, en 1867, la mission très possible de notre Québec. Sortis de la servitude de l'Union, remis en possession des terres déjà foulées par nos explorateurs, nous devions nous dilater, nous éloigner du vieux Saint-Laurent pour étendre notre frontière chez nous et pour cesser d'exiler nos conquérants, donner par le Créateur

des vies et du pays. Mais — il y avait un *mais*, il y en a toujours chez nous, excepté pour la guerre — mais pour coloniser, il aurait fallu un budget: or, tout le revenu provincial de 1867 était de $1,386,000. pour tout organiser. Et encore se faisait-on un point d'honneur de ne pas tout dépenser, d'afficher un surplus de $203,000. comme si un grand malade, quelqu'un qui saigne, économisait sur les frais du médecin... Tout de même, ne déterrons pas les morts pour les incriminer: ils faisaient proportionnellement plus que nous aujourd'hui. En 1869, on vote $178,000 aux chemins de colonisation, $38,000 de plus qu'en 1908! C'est 13% du budget: proportionnellement à celui de 1946 ce seraient $15 millions et, en tenant compte de la valeur de l'argent, ce serait $60 millions — outre les $16 millions intouchables qu'on devait doubler et tripler selon l'avance des troupes de notre conquête.

Trente ans plus tard, grâce aux ruineuses dilapidations des limites forestières, le budget de 1907-08 atteint les $6 millions de revenus, mais sans atteindre les $5 millions de dépenses: Québec enfouit au bas de laine $1,076,000 et n'accorde aux chemins de colonisation que $144,000 alors que l'émigration nous mange aux entrailles et que les immigrants d'Europe, recrutés par Sifton, arrivent à pleins bateaux, à pleins budgets d'Ottawa, prendre les espaces et les places qu'on ne nous offre pas. Après 1930, nos budgets dépassent les $50 millions, mais Québec « pratique la plus stricte économie » alors que seul il peut emprunter, faire circuler l'argent, ouvrir un crédit agricole et nous sauver du chômage et de la ruine. L'argent est gelé pour nous faire vivre; il se dégèle pour faire la guerre. En 1946, le budget de $120 millions devrait lancer la conquête encore plus que les chemins de touristes et les hôpitaux...

En scrutant les vieux papiers, l'on découvre que les chefs de 1867 à 1890 avaient plus le feu sacré que ceux de 1900 à 1946; mais ils étaient bien pauvres, bien parleurs et bien chicaniers; si rouges et si bleus... Il faut savoir que le courant était affreusement facile vers le sud, et qu'ils avaient bien peu à offrir vers le nord, qu'ils avaient peu d'argent, pas du tout de ces merveilleuses mécaniques, de tracteurs, de niveleuses, etc. pour ouvrir les chemins et déraciner les souches, ni de chemins de fer, ni de camions, ni de marchés pour le bois, ni même de bons territoires à offrir. Quand on voit le curé Labelle s'acharner à entraîner de vallons en vallons

les défricheurs des Laurentides sablonneuses aux indéracinables souches de merisiers, on se dit que c'est une gageure, un défi, un record dans l'histoire du défrichement, une réponse de 1880 aux lâcheurs de 1950.

Quand on lit les objurgations d'Arthur Buies aux prétentieux qui décrient l'ouverture d'un chemin de fer de Québec au Lac Saint-Jean, et les tracts de propagande et les discours des congrès nationaux de 1880, 1884, 1898, 1908 et de plus récents, on est humilié de voir le peu d'efforts d'aujourd'hui, alors que tout est beaucoup plus facile, que la population est sur place, qu'on n'émigre plus, qu'on a 940,000 jeunes gens de 15 à 30 ans — recrues à ne pas tourner en rebuts — que 200,000 jeunes ruraux viendront encombrer les villes si l'on n'offre pas de terre où s'agrandir, que des territoires infiniment plus appétissants que le Nominingue, appellent des habitations, aujourd'hui qu'on a le choix entre faire des conquérants nécessaires ou des inutiles, des secourus, des malfaiteurs malgré eux. Il faut, il faut absolument un effort des dirigeants pour diriger une canalisation féconde vers un mieux-être qui préservera des courants dangereux. C'est un devoir de justice: plus tard on regretterait, il serait trop tard. Trois annonces de journaux, annonces assez inattendues et rusées, viennent de proclamer les hauts faits de la colonisation à Québec: on n'en croit pas ses yeux, on n'en imaginait pas tant. Des malins soutiennent que des fonctionnaires savants ont compté deux ou trois fois l'occupation du même lot et l'ouverture du même chemin. Passons. Ce n'est pas ce qu'on fait qui compte, c'est ce qu'on a à faire; établir 500 colons n'est rien quand on en a 100,000 en retard...

A Boucherville, on a peu parlé des devoirs des gouvernements. C'en était pénible. On aurait dit une réunion d'orphelins qui cherchent à se tirer d'affaire après la mort du père. J'insiste sur la responsabilité du gouvernement, ce premier responsable de la paix comme de la guerre, qui existe pour le pays, non le pays pour lui. *La politique, c'est la science du gouvernement des hommes* et des ressources créées pour les hommes, non pour la spéculation. Selon saint-Thomas, c'est le devoir des gouvernants civils de « procurer à tous la paix, le pain et la morale, de corriger les désordres, de combler les lacunes, de promouvoir le progrès, de fournir à tous la suffisance parfaite de la vie », donc, à la jeunesse, la possibilité de s'établir et de se marier. La double fonction de l'État — protection

et assistance — consiste à protéger les hommes contre les hommes, contre les éléments, la misère et l'exil; d'assister les hommes, non de laisser faire et selon la morale sociale catholique, de stimuler l'initiative privée languissante, de compléter l'initiative privée insuffisante, de remplacer l'initiative privée impuissante, d'encourager l'initiative privée suffisante.

S'il est une classe de peuple qu'il faut aider, stimuler, parfois remplacer, c'est bien le défricheur, le défricheur pauvre qui n'a que ses bras et son courage pour arracher les arbres et créer des champs, du pays, des habitations qui agrandissent, enrichissent le pays. S'il est une classe d'hommes à orienter, c'est bien notre cultivateur de vieille paroisse, affligé d'une terre pauvre, chargé de cinq ou six garçons à établir, incapable de se débrouiller tout seul, comme on l'a trop vu par l'émigration aux villes, dont la réclame a toujours écrasé les sombres attraits d'une colonisation rébarbative. S'il est une classe de conquérants à susciter, ce sont les vrais cultivateurs, les gens à l'aise, qui relèveront, qui civiliseront la profession de défricheurs et qui entraînent la paroisse.

Qu'il y ait eu chez nous quelques milliers de colons malgré tout, je dis tout, ce qui comprend les marchands de bois, la courte vue des gouvernants, le manque de charmes, la surabondance de misère, la faim qui obligeait à manger de la soupe aux framboisiers verts, aux fleurs de sarrasin; qu'il y ait eu les terribles montées du Nominingue, de la Beauce, des hauts de Rimouski, c'est une preuve que nous avons ici les premiers défricheurs au monde, des mangeurs de terre, d'incomparables conquérants d'un morceau de patrie. Il n'y en a plus? Sauvons ceux qui restent, 10% de nos 80,000 jeunes gens, sinon 80%. Invitons-les, trouvons-les, aidons-les en supprimant la misère: 20,000 colons, c'est 100 paroisses, un diocèse par année!

Faute de l'action due en *justice* par les chefs civils, des prêtres ont accepté l'œuvre par charité, pour l'amour du prochain et pour étendre le règne de Dieu. Alarmés des saignées d'émigration ils ont demandé aux gouvernants de *ne pas nuire* tout de même; ils ont réclamé des cantons, des routes, le droit de vendre le bois qu'on devait faire brûler. Quelles démarches et quelles années fallait-il pour obtenir une justice pourtant si normale, si ordinaire en pays normal, si voulue par le *droit naturel*, si urgente dans une province minée comme la nôtre. Nommons quelques chefs de ces conquêtes:

Mgr Bourget et Mgr Fabre, les abbés Tassé de Napierville, Marquis de Nicolet, Brassard et Prévost dans la Mattawin, Coutu à Saint-Donat, Tremblay à Beauport, Hébert au Saguenay, Belcourt dans la Matapédia, les Pères Oblats dans le Témiscamingue et la Gatineau, les Jésuites au Nominingue, les abbés Mailloux, Pilote, Proulx et ce puissant curé Labelle, le *Roi du Nord*, trouant les absurdes Laurentides, décourageantes et meurtrières, pour arriver aux plaines de l'Abitibi, chantées par l'abbé Proulx, en 1886 « immense lisière de pays, capable de nourrir des millions d'habitants, il sera la forteresse de notre nationalité ». Quelques laïcs, sociaux et patriotes, ont crié dans le désert et mis l'épaule à la roue, si embourbée, sans moteur, sans chemin. Nommons le juge de Montigny, l'avocat Chicoine, le docteur Brisson, MM. Beaubien, Nantel, Langelier, Buies... dont les exhortations valent encore aujourd'hui. Leurs protestations contre les tyrannies des *Terres et Forêts* vaudront toujours, tant que le ministère des *arbres* qui paient dominera le ministère des *hommes* qui coûtent, tant qu'on gouvernera pour l'argent non pour le capital humain célébré si fort dans les campagnes électorales. Il faut voir grand ici comme pour la guerre, faire vite, à coup de machines pour ne pas laisser gâcher le matériel humain qui vieillit, qui déserte, qui n'est pas comme des pierres d'édifice. En 1934, le congrès Vautrin donna des espérances puis une désillusion. En 1945, Québec a voté $16 millions qu'on s'est vanté ensuite de ne pas toucher, comme si c'était l'Arche d'Alliance et non une munition de guerre... à renouveler souvent. On parle de mécanique, de tracteurs, de « bull-dozers », de charrues de savanes; on parle, on en use trop peu; on en a cinq ou il en faudrait cinquante. On vit toujours, on meurt du « *too little and too late* ». On ne fait pas de propagande, on n'annonce pas la marchandise, on n'offre pas de cantons à peupler par diocèse, on va toujours au compte-gouttes. Et ce sera ainsi tant qu'on préférera l'arbre à l'homme, les revenus sonnants à la richesse humaine... Ça coûte cher ? — qu'on fasse donc payer la ferme par la moisson des arbres, $10,000.

Il n'est pas question de renverser le gouvernement, mais de préparer la prochaine génération plutôt que la prochaine élection... C'était pire avant, ou ç'a toujours été pareil ? Ce n'est pas une raison de laisser faire, mais plutôt de reprendre le temps perdu. On s'attendait à de si grandes choses. On a tant souffert, on a de

si belles chances de grandir, de prendre les devants sur l'immigration d'Europe, de monter propriétaires au lieu de déchoir en prolétaires, de déborder la province, une province qui serait bientôt de 10,000,000 d'âmes, une province respectée, vu que les droits ont bien plus de chances quand ils sont appuyés du nombre, de la force.

LA COLONISATION DANS QUEBEC, AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Texte de l'honorable J.-D. BÉGIN,
Ministre de la Colonisation.

J'ai l'honneur de représenter ce soir le Gouvernement de la province de Québec à la séance publique du Congrès national de Colonisation. A titre de délégué du Premier Ministre, j'apporte à l'adresse des congressistes des autres provinces canadiennes un cordial salut et un message de bienvenue dans la vieille province de Québec où il convenait qu'eût lieu le premier congrès national de colonisation. A ce message, j'ajoute mes vœux personnelles et, comme Ministre de la Colonisation, je formule l'espoir que les importantes séances d'étude que vous avez suivies depuis trois jours produisent les fruits les plus généreux.

En m'invitant à adresser la parole ici ce soir, on m'a demandé de parler de la colonisation dans Québec, aujourd'hui et demain. Les lignes générales de ma causerie étaient, par le fait même, tracées et ma tâche simplifiée. Il me sera en effet relativement facile de vous renseigner sur le travail qui s'est accompli au ministère de la colonisation depuis que j'y préside en qualité de ministre; je pourrai, d'autre part, sans difficulté vous exposer ce que nous nous proposons de faire.

Durant votre congrès, il fut largement question de l'exode rural, des moyens à prendre pour l'enrayer. Vous avez également parlé d'établissement et d'accroissement du domaine de la colonisation. Le Gouvernement de la province de Quebec a déjà mis en œuvre un programme qui tend à satisfaire vos désirs et vos vœux. Que faisons-nous actuellement pour enrayer cet exode rural ? Que ferons-nous à l'avenir à ce sujet ? Voilà deux angoissantes questions auxquelles je veux répondre.

AUJOURD'HUI

Économistes

Peu de temps après mon assermentation comme ministre de la Colonisation, j'ai convoqué les économistes les plus avertis en matière de colonisation au Canada et je leur ai demandé de préparer une étude élaborée sur les problèmes actuels de la colonisation dans le Québec. Les conclusions de leur travail contenaient deux suggestions maîtresses: l'une regardant les colonies nouvelles à créer; l'autre ayant trait aux colonies en évolution vers l'état de paroisse agricole.

Colonies nouvelles

Nous avons tous accepté le principe que la colonisation contemporaine ne doit plus se faire comme celle d'autrefois, avec des moyens rudimentaires. Dans le rapport que le comité d'études m'a remis, comité présidé par M. Esdras Minville, un plan d'action bien défini en rapport avec l'érection de nouvelles colonies était consigné. Ce plan mentionnait: la confection de travaux préliminaires au nombre desquels figurent l'ouverture de chemins, le drainage, la classification des terres et l'établissement conforme à la nature du sol et de ses ressources. Le rapport nous suggérait encore de substituer au régime de la gratuité des primes celui du crédit organisé. Voilà pour les nouvelles colonies.

Colonies anciennes

Pour les anciennes, on nous recommanda de hâter et de faciliter leur passage définitif à l'état de paroisses agricoles en terminant le plus tôt possible les routes commencées, en continuant le drainage et le défrichement. Toutes ces activités devaient être aidées, favorisées par la formation ou le développement de syndicats de travail et de caisses populaires.

Dois-je vous dire que j'ai accepté ces suggestions et que j'ai mis tout en œuvre pour les concrétiser le plus tôt possible ? Cependant les esprits avertis ont compris qu'un programme d'une telle envergure et d'une portée si haute au point de vue social et agricole, ne

pouvait s'accomplir en un jour. Il faut compter sur le facteur temps pour édifier et, surtout, pour voir les résultats d'un aussi long labeur. Consolider signifie rendre ferme, solide. En colonisation, ce mot tout simple détermine un vaste programme qui doit s'exécuter sans heurts, avec méthode en tenant compte des libertés acquises, des hommes et des institutions. Pour mettre en œuvre notre plan de consolidation, il a fallu faire appel aux bonnes volontés, ordonner toute notre politique de manière à stimuler les initiatives, à réveiller le sens des responsabilités tout en encourageant le travail. Il a surtout fallu unifier tous les nombreux plans de colonisation (plan Gordon, plan Vautrin, plan Provincial, plan Auger-Rogers, fédéral-provincial) et inviter les colons à bénéficier des avantages actuels et futurs qu'apporte l'État. Ce travail d'unification est long et il ne s'élabore heureusement qu'avec la collaboration générale. Je suis très heureux de souligner ici l'œuvre collaboratrice magnifique de nos Sociétés de Colonisation et du clergé en général.

Primes

Tout en étant opposés au paternalisme d'État, nous sommes d'opinion qu'il faut aider le colon à devenir cultivateur indépendant. Suivant ce principe, et pour aider au développement des lots en culture, nous avons étendu la prime de défrichement de 20 à 30 acres; d'autre part, nous avons augmenté l'aide financière accordée aux colons pour la construction de maisons et de bâtiments. Suivant toujours le même principe d'aide et de coopération, le ministère de la Colonisation a voulu contribuer au développement agricole en distribuant, pour plus d'un million de piastres, en trois ans, de graines de semence, d'animaux et d'engrais. Pour faciliter aux colons l'achat de cheptel, nous avons fondé un fonds de crédit dont chaque colon peut bénéficier jusqu'à concurrence de $1,040., suivant le degré d'améliorations faites à sa terre. De 1944 jusqu'à date, ont été envoyés aux colons 526 vaches, 3,515 génisses, 1,800 agnelles, 52,000 poulettes et 120,000 poussins. Nous avons aidé à 150 paroisses à transporter leur lait aux fromageries et à la création d'un bon nombre de fabriques coopératives et nous avons collaboré avec 42 syndicats de travail tant en forêt que dans les travaux de ferme.

Consolidation

Nous avons, dans la province de Québec, un grand nombre de paroisses vieilles de 25 à 30 ans. Elles ont dépassé le stage de colonies, mais elles ne sont toutefois pas des paroisses agricoles. L'État ne peut pas se désintéresser de ces clochers. Pour atteindre notre but, nous avons mis à la disposition de ces paroisses un plan de consolidation qui permet aux petits agriculteurs de ces localités de bénéficier des secours des ministères de la Colonisation et de l'Agriculture.

Imbus de l'idée que les résidents d'une paroisse sont les mieux renseignés sur les conditions locales et, partant, les plus aptes à suggérer à l'État des plans d'amélioration, nous avons demandé à ces hommes, mi-colons mi-agriculteurs, de dresser en coopération avec les sociétés de colonisation, le plan qui permettra à leur paroisse d'atteindre à son plein épanouissement. Cette politique nous a déjà permis de récupérer, par l'achat et le transport, une quantité de lots mis à la disposition des fils de cultivateurs. Les missionnaires-colonisateurs nous ont remerciés de cette initiative nouvelle qui, bien qu'à l'état d'expérimentation, a déjà porté des fruits admirables.

Paroisses à ouvrir

L'étendue colonisable n'est pas illimitée dans notre province. C'est une grave erreur de croire que nous pouvons livrer à la culture toutes les immenses étendues boisées nordiques. Pour soustraire à la forêt le maximum de terrain cultivable, le ministère de la Colonisation, après entente prise avec le ministère des Terres et Forêts, a fait exécuter l'an dernier d'immenses travaux de classification en vue de séparer, si possible d'une façon définitive, le domaine agricole du domaine forestier. Ceci a déjà donné le magnifique résultat d'avoir conservé au ministère de la Colonisation, en Abitibi, la superficie de 700 milles carrés de forêt qui devait être concédée à des compagnies d'exploitation forestière. Et cela nous a permis de coopérer à la construction d'un tronçon de chemin de fer d'une longueur de 50 milles jusqu'à la chute Kiask.

Vingt nouvelles paroisses

Dans tout notre plan d'action, nous avons agi en conformité avec les conclusions du rapport du comité d'étude Minville qui

nous suggérait de moderniser la colonisation et de l'adapter aux conditions de la vie moderne tout en tenant compte du précieux apport de la coopération. Pour réaliser ce programme deux moyens nous ont été proposés par le comité d'étude:

d'abord ouvrir de nouvelles paroisses et,
deuxièmement, consolider les anciennes.

En préparation de l'ouverture de nouvelles paroisses, nous avons préparé des plans définitifs pour l'érection d'au moins vingt nouvelles paroisses. Ces plans comprennent l'emplacement des chemins, des églises, des écoles et du système de drainage. Non seulement nous nous sommes contentés de faire des plans, mais nous avons commencé des travaux importants de drainage et de chemin. Cet hiver, nous commencerons dans le canton Guyenne des travaux préliminaires avant l'arrivée des colons dans ce territoire. Je suis heureux de dire ce soir que cette grande expérience nous a été suggérée par les sociétés diocésaines de colonisation et que nous la tenterons avec leur concours.

Réalisations

Je viens de tracer en grands plans une partie du travail silencieux que nous avons fait au ministère de la Colonisation. Je regrette d'avoir encore recours à la statistique pour conclure le chapitre de nos réalisations, mais les chiffres officiels, contrôlés, peuvent seuls nous permettre de tracer un tableau véridique de la situation.

En l'espace de trois ans, plus de 2,568 colons ont été acceptés et ont bénéficié des plans de colonisation existants; 5,000 billets de location ont été vendus; 2,712 maisons et 3,310 granges ont été construites; 11,000 colons ont reçu des primes de labour et de défrichement s'élevant à $1,500,000; 316 milles de chemins ont été construits. Nous avons fait la reconnaissance d'immenses territoires (13,515 milles carrés classifiés), 14,460 lots transférés à la Colonisation.

Notre budget

Pour atteindre notre but, pour faire réellement de la colonisation une œuvre de vie, le gouvernement a mis à ma disposition un budget augmenté depuis deux ans d'environ un million et demi par année, soit près de 50% de plus qu'en 1944. Nous avons de plus à notre disposition 16 millions de dollars votés par loi spéciale. Cette somme déjà engagée pour plusieurs centaines de milliers de

dollars servira de caisse de compensation pour remédier à l'inconvénient des budgets fixes. Ainsi, nous ne serons pas obligés de restreindre nos octrois réguliers lorsque le nombre de colons grandira ou qu'augmenteront les déboursés occasionnés par une colonisation intensive.

Voilà un tableau brossé d'une façon sommaire, mais assez clair pour nous faire prendre une vue d'ensemble de nos activités. Devant ce tableau, nous pouvons dire franchement que nous avons répondu à toutes les demandes raisonnables qui nous ont été adressées et que jamais nous n'avons refusé à un colon sérieux le droit de s'établir sur un lot. Peut-être nous reprochera-t-on de n'avoir pas ouvert de nouvelles paroisses? ... A cela il sera facile de répondre que le temps était venu de dresser l'inventaire de ce qui a été construit depuis dix ans et de consolider. Nous pourrons très prochainement mettre en application des méthodes plus jeunes dans la fondation de nouvelles paroisses. A l'heure présente, 2,000 lots peuvent recevoir des colons. Nous avons conscience d'avoir déployé des efforts productifs. Voilà pour la colonisation d'aujourd'hui.

DEMAIN

Dans le Québec, la colonisation de demain sera la réalisation du programme tracé par les demandes d'établissement, et par leur besoin. Multiplier les établissements autonomes pour garder au Québec son caractère particulier; voilà le point important. L'établissement autonome, aussi varié que possible, est un des moyens sûrs pour enrayer les erreurs sociologiques courantes et pour obtenir l'ordre. Serons-nous prêts à répondre à la collaboration qu'offre le gouvernement? Oui, si l'éducation des masses populaires rurales, est entreprise avec vigueur et ténacité. Oui, si un plan d'ensemble et de propagande s'exécute avec ordre et méthode. Oui, si chacun y apporte sa collaboration et si chaque collaborateur comprend son rôle et l'exécute avec désintéressement pour un idéal commun.

Nous préparons l'avenir, mais nous devons admettre la nécessité d'une évolution qui s'effectuera sans heurts, dans la compréhension et avec patience, sinon l'évolution deviendra impossible. C'est peut-être pour cela que tant de fois on nous avertit que la révolution gronde. La principale intéressée à l'établissement autonome est sans contredit notre jeunesse rurale, mais elle ne peut pas se diriger d'elle-même et agir isolément; la famille et la paroisse

doivent l'aider et l'encadrer. Dans l'orientation des jeunes ruraux vers ces établissements autonomes, il est à souhaiter que la famille, providentiellement placée, comprenne ses responsabilités envers eux. Le premier test d'orientation professionnelle se prend en effet dans la famille.

Dans la province de Québec, la propagande pour la colonisation est à la charge des sociétés diocésaines de colonisation. Nous l'avons voulu ainsi pour que cette propagande soit saine, constructive, désintéressée. Je suis fier de remercier ce soir les sociétés pour la collaboration désintéressée qu'elles nous ont donnée dans le passé et qu'elles nous donneront, je n'en doute pas, dans l'avenir avec encore plus de générosité et de dévouement.

L'éducation des masses populaires sera de première importance; mais cette éducation doit être de nature à réveiller les initiatives et à faciliter le travail. Cette propagande devra s'exécuter surtout dans les milieux ruraux afin de créer la collaboration si nécessaire de la famille et de la paroisse. Qu'avons-nous fait durant la guerre pour lever une armée qui s'est couverte de gloire, pour enrégimenter presque un million des nôtres? Est-ce qu'on leur a signalé les difficultés de l'entraînement? Est-ce qu'on leur a rappelé les ennuis de l'éloignement de leur famille, de leur paroisse, de leur pays? Est-ce qu'on a fait miroiter à leurs yeux qu'on les désorientait dans la vie et qu'on leur faisait perdre un temps précieux consacré à leur propre établissement? Est-ce qu'on a publié au grand jour le nombre des déserteurs, de ceux qui refusaient de répondre à l'appel? Non; on savait bien que par cette méthode on tuerait l'initiative et on rendrait encore plus difficile la défense des pays et qu'on perdrait la guerre. Non. On a réveillé chez eux l'idéal, on leur a donné l'assurance de l'avenir et on a fait grand état de la gloire qui les attendait s'ils versaient leur sang pour une cause religieuse et noble. Alors, la fierté s'est emparée des nôtres, on a fait taire la faiblesse; la confiance dans la sécurité de l'avenir leur a donné le courage de tout sacrifier, famille, paroisse, pays, profession et, je le répète, notre armée canadienne s'est couverte de gloire. On l'avait éduquée d'une manière positive, on avait fait appel aux sentiments les plus élevés, on a eu les résultats qu'on attendait.

Que les ruraux sachent que la colonisation n'est pas synonyme de misère. La colonisation est œuvre de vie; c'est aussi un état

passager où, par son propre travail et en comptant sur ses propres ressources, les colons pourront mettre à profit l'aide qu'ils reçoivent de l'État et se créer un établissement viable et productif. La terre ne ment pas. Elle donne à quiconque s'occupe d'elle. Le colon doit savoir qu'il ne constitue pas une classe à part mais qu'il fait partie d'un groupe de 50,000 de ses compatriotes qui se sont créé des établissements autonomes dans notre province depuis dix ans. Le colon ne doit pas ignorer que 81 millions de dollars ont été dépensés en secours de toutes espèces et que, depuis 10 ans la forêt a rapporté aux ruraux au-delà de 60 millions de piastres. Quand le colon saura tout cela, il comprendra qu'il peut faire sa vie au milieu des siens et vivre du sol. Il aura l'amour parce qu'il aura l'espoir. Le domaine colonisable, sans être immense, est encore suffisant pour répondre aux établissements des nôtres, surtout si une meilleure compréhension nous permet la diversité des établissements suivant l'économie générale et suivant les ressources. Il n'y a pas que les sociétés qui s'occupent de réclamer l'établissement autonome. Toutes les personnes de bonne volonté et toutes les organisations sociales doivent coopérer. Ces organismes et ces gens sont tous animés de louables intentions. Nous en sommes fiers, mais leur collaboration ne produira de bons effets que si le collaborateur tend ses efforts dans le sens du programme tracé par ceux qui sont les premiers responsables de sa réalisation. Tous ces collaborateurs doivent s'entendre avec la Fédération des sociétés de colonisation afin d'établir et d'organiser le plan de propagande que nous souhaitons.

Dans ce domaine comme ailleurs, l'ordre est indispensable. Il faut éviter la contradiction entre gens de bonne volonté et les efforts déployés en sens contraire.

Je termine en vous félicitant de nouveau pour la collaboration si bienfaisante que vous nous apportez par ces journées d'étude et en souhaitant la réalisation de nos plus chères espérances pour une province plus grande, plus prospère, pour une jeunesse agricole mieux orientée et pour un avenir plus serein. A cette jeunesse rurale j'apporte ce soir l'assurance que l'État ne les oubliera pas. Nous ferons tout en notre possible pour que la colonisation soit profitable aux jeunes ruraux, pour qu'elle leur devienne une véritable œuvre de vie.

Un dernier mot pour remercier tout spécialement la Compagnie de Jésus.

Nous vous devons beaucoup; vous avez tant fait pour notre chère province.

Dans un an vous célébrerez le centenaire de la fondation du collège Ste-Marie. La province, en vous octroyant $100,000. à cette occasion, a voulu vous dire sa reconnaissance et surtout vous demander de nous préparer des hommes prêts à faire face à l'avenir; des hommes qui ont le sens de la mesure et de l'ordre; des hommes qui ont le sens de la réalité et du réalisable afin que le peuple du Québec marche vers l'idéal tracé, en communauté d'idée et en **harmonie d'action.**

CONCLUSIONS

Texte de Mgr PHILIPPE PERRIER, P.A.
Vicaire général de Montréal.

Ce m'est un grand honneur de présenter, de la part de Mgr l'Archevêque, les félicitations que vous méritez pour le beau congrès que vous venez de tenir; et je regrette, pour vous, que Son Excellence, qui nous procure le bonheur de sa présence, ne vous adresse pas Elle-même la parole. Elle l'aurait fait avec une bonne grâce qui ravit tous les suffrages.

Laissez-moi tout d'abord vous dire que les conclusions sont tirées, puisque nous venons d'adopter les résolutions qui sont le fruit de vos sages délibérations.

Je vous dirai, en deux mots, ce que l'Église pense de la colonisation, et je rappellerai à l'État ce qu'il doit faire pour sauver notre capital humain.

Pendant trois jours, vous avez étudié les meilleurs moyens d'obtenir la réalisation d'une saine politique de colonisation vraiment nationale, uniquement orientée vers le bien commun et appuyé par les méthodes modernes les plus effectives.

— I —

L'Église vous approuve. Elle s'est toujours montrée l'amie de l'agriculture et de la colonisation.

Faut-il vous rappeler comment jadis Elle prit ses moines par la main et les fit descendre dans le sillon, pour faire pousser le blé qui nourrit les hommes.

Rappelons seulement cet illustre seigneur aquitain nommé Théodulphe, au VIème siècle, qui se fit moine à Saint-Thierry près Reims, et pendant vingt-deux ans conduisit la charrue... C'était un laboureur infatigable, un religieux toujours le premier aux offices et aux psalmodies de nuit, ce qui ne l'empêchait pas de connaître Horace et de le citer par cœur; après vingt-deux ans de labourage, il fut élu abbé; alors les habitants du village voisin s'emparèrent de sa charrue et la suspendirent à la voûte de leur église. Noble trophée, pourquoi as-tu disparu? Comme dit Montalembert, on te vénérerait comme une relique, « avec autant de respect que l'épée de Charlemagne ou la plume de Bossuet ».

Héritiers de leurs illustres prédécesseurs, NN. SS. les Archevêques et Évêques vous ont encouragés dans votre beau travail qui veut rendre notre petit peuple prospère, et établir tant de jeunes sur notre sol. Ils savent bien avec quelle énergie Léon XIII « défend la propriété terrienne contre l'accaparement par les puissants voleurs, que les lois semblent impuissantes à réprimer », et il demande que plus d'ouvriers, plus de propriétaires accèdent à la propriété du sol. Ce fut la constante préoccupation du grand Mgr Bourget qui eut les intuitions d'un saint et les audaces d'un grand patriote. Plus nous étudions sa vie, plus il grandit dans le recul de l'histoire.

Nous ne pouvons douter de la sollicitude de l'Église canadienne pour la colonisation. Dès 1848, Mgr Bourget présentait un mémoire au gouverneur du temps pour attirer son attention sur les difficultés que rencontraient nos familles rurales à s'établir au pays. Mais là ne s'arrêta pas son zèle clairvoyant et patriotique.

Le 25 juillet de la même année, l'Évêque de Montréal présidait une assemblée, à l'évêché, à laquelle assistaient son coadjuteur et une cinquantaine de prêtres des diverses paroisses du diocèse « afin de considérer les difficultés que rencontre l'association des établissements canadiens des Townships ». C'était la suite au rapport de Lord Elgin, gouverneur du temps.

On décida de réunir en une seule association celle de la Propagation de la Foi et celle des établissements canadiens, parce que, dit le rapport de l'assemblée, elles ont le même but.

En 1871, Mgr Bourget fonde la Société de colonisation de la province de Québec. C'est une fédération des diverses sociétés de colonisation. Cette Société de colonisation de la Province de Québec

a reçu l'approbation du Lieutenant-gouverneur en conseil le 4 janvier 1872. Et je ne parle que de l'Évêque de Montréal. On a mis en relief les noms de Mgr Marquis qui a fondé 12 paroisses dans le diocèse de Nicolet, du légendaire curé Labelle qui colonisa le nord de Montréal, du Père Lacasse, du Père Paradis, du curé Bourassa, de Mgr Marcel Richard en Acadie. Et si nous jetons un coup d'œil sur l'Ouest canadien, nous voyons à l'œuvre de la colonisation NN. SS. Provencher et Taché avec les Oblats qui ont noms Giroux, Thérien, Falher, avec les abbés Morin, Ouellette et tant d'autres. Et pour parler des vivants, vous les avez vus à l'œuvre pendant votre splendide congrès national qui se termine ce soir.

Ce qui nous réjouit, c'est de constater la clairvoyance de notre Législature provinciale. Elle a fait une belle publicité à ce magnifique congrès.

C'est que la colonisation est une œuvre urgente; et il faut se mettre à l'œuvre avec une activité débordante, avec un désintéressement absolu, avec une intégrité parfaite. Il s'agit de sauver notre capital humain.

— II —

A ce capital humain l'État doit faire rendre tout ce qui est en lui. Nous avons le devoir de faire de la colonisation; nous n'avons pas le droit de la mal faire, laissant subsister trop de causes d'insuccès possible. Si nous avons choisi avec tout le soin dont nous sommes capables les terres à ouvrir, il nous faut encore assurer la réussite en n'y plaçant que les meilleurs sujets. Essayer de transformer en cultivateurs tous ceux qui s'offrent, c'est risquer de rendre à plusieurs un mauvais service, de jeter à la perte une bonne partie des deniers de la nation.

Le recensement officiel de 1941 indique dans la province de Québec 937,489 garçons et filles de 15 à 29 ans. Il sort chaque année des écoles pour n'y pas retourner 75,000 jeunes gens prêts au travail, désireux d'un avenir, mais jetés presque tous au chômage.

Les 937,000 jeunes gens de 1941, réduisons-les à 800,000; c'est donc 400,000 mariages possibles, dus, à préparer d'ici 10 ans, alors que les 15 ans seront parvenus à 25; 400,000 mariages, c'est l'équivalent de 1,000 paroisses de 400 familles.

Mais il faut coloniser avec intelligence et suivre le progrès

moderne. Un colon disait un jour: « On défriche comme au temps de Champlain. C'est comme si la gazoline,la mécanique, les tracteurs, les essoucheurs, les outils savants n'étaient inventés que pour les gens des villes et les travaux de luxe, mais pas pour nous autres dans les besognes les plus dures qui soient. On arrache les souches avec nos doigts, et nos femmes nous aident quand on ne leur apporte pas de rouet ou de métier à tisser! A tisser quoi? On n'a ni moutons, ni laines. Les guenilles, on les a sur le dos ».

Ce n'est pas tout de déclencher vers les pays neufs une forte migration. Il faut, en outre, assurer aux pères de famille et aux célibataires qui consentiront à ce déplacement, des services et des institutions qui leur permettront d'être contents de leur sort, et de préparer convenablement leurs enfants.

Hâtons-nous donc, comme le disait le Père A. Dugré, notre grand apôtre de la Colonisation, de « donner notre pays et des paroisses à Dieu en y établissant des jeunes gens; c'est la grande œuvre sociale numéro un ».

Que faut-il faire immédiatement?

Il faut créer une saine opinion publique. Pour obtenir des initiatives nouvelles chez les gouvernants, il faut leur créer des électeurs qui leur imposent une direction. Nous sommes en démocratie. Les élus du peuple ne prendront pas une détermination, à moins qu'ils ne sachent que cette résolution trouvera de l'écho chez les électeurs qui y donnent leur assentiment. C'est le concept de la démocratie: Gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple.

Outre l'atmosphère nécessaire qu'il importe de créer au plus tôt, il y a aussi des conditions économiques qu'il y a lieu de ne pas négliger. L'agriculteur, le colon doit pouvoir écouler ses produits avec une marge suffisante de bénéfices, il ne doit pas être à la solde des grands magasins qui râflent ses produits à des prix dérisoires, pour les vendre ensuite aux consommateurs à un niveau excessif. Par des coopératives organisées sainement, il pourra éviter cette ruine démoralisante et s'initier aux affaires, il apprendra aussi les conditions du marché. L'agronome doit être en mesure de le diriger dans le choix des cultures les plus rémunératrices à tel ou tel moment.

La Caisse populaire doit lui avancer les fonds nécessaires sur sa garantie morale qui lui permettront de donner de l'expansion

à son entreprise et complémenter ainsi les avantages du crédit agricole. Il y aurait peut-être lieu aussi pour les autorités de déterminer un prix minimum des produits agricoles, à condition que cette échelle soit suffisamment mobile et flexible pour tenir rigoureusement compte des fluctuations constantes du marché et des prix.

La question des démobilisés:

On veut rendre au soldat son habileté, son aptitude à gagner sa vie comme tout le monde, au milieu des autres citoyens, par les mêmes agissements en homme normal. C'est-à-dire qu'on reconnaît jusqu'à quel point la vie militaire avec sa discipline nécessairement rigide, influence profondément l'esprit d'un homme et lui enlève son initiative personnelle. L'État canadien entend réhabiliter une partie des soldats qui reviendront bientôt à la vie civile, en les établissant sur des terres à culture.

Le premier août 1942, le Parlement canadien sanctionnait la loi ayant pour objet d'aider les anciens combattants à s'établir sur la terre. Sept mille (7,000) soldats dans la province de Québec, ont manifesté le désir de s'établir sur des fermes à leur retour dans la vie civile.

« Occupons-nous de la colonisation, mais occupons-nous-en ».

« Nous avons entendu, écrivait Louis Veuillot en 1872, le sarcasme insultant de l'ouvrier ivre contre le rural fatigué. Prenez garde, l'ouvrier des métiers ne travaille plus et l'ouvrier de la terre ne chante plus; il n'a plus le sublime orgueil de vaincre la lande et ne goûte plus la joie de contempler la splendeur des moissons.

« Prenez garde, la source de vie se remplit de fange; demandez-vous ce qui arrivera quand l'ouvrier rural, ayant pris des idées que sa raison n'écartera plus et des vices que son salaire ne pourra plus nourrir, fera la grève à son tour et se croisera les bras. On nous ménage cette surprise ».

Monsieur le Président, vous avez fait au mois de mai 1933 une conférence sur la femme de la campagne, apôtre du vouloir. Vous citez la comtesse de Kerenfleck-Kernezne dans son beau livre: La femme de la campagne, ses épreuves, ses responsabilités: « Le cœur de l'homme est bientôt où est le cœur de la femme, et c'est ainsi que le problème de l'exode rural devient par certains côtés un problème féminin ». Vous voulez faire réussir la colonisation; inté-

ressez la femme à ce problème angoissant. Rappelons-nous Maria Chapdelaine, « Nous sommes venus, il y a trois cents ans et nous sommes restés ».

La femme de la campagne ne s'est pas dérobée à sa tâche sublime. Elle se demande comme Maria Chapdelaine: Tout de même, c'est un pays dur. Pourquoi rester ? Oui, mais la femme obéira à la voix de Québec « qui est moitié un chant de femme et moitié un sermon de prêtre ».

Ainsi que l'écrivait si amoureusement Louis Hémon, « elle viendra cette voix comme un son de cloche, comme la clameur auguste des orgues dans les églises, comme une complainte naïve et comme le cri perçant et prolongé par lequel les bûcherons s'appellent dans le bois, car en vérité, tout ce qui fait l'âme de la province tiendra dans cette voix; la solennité chère du vieux culte, la douceur de la vieille langue jalousement gardée, la splendeur et la force du pays neuf où une race ancienne a retrouvé son adolescence ».

Souhaitons la collaboration la plus intime entre l'Église et l'État pour développer la colonisation. C'est alors que nous verrons se réaliser ce que Mgr Léonard écrivait jadis: « L'œuvre de Dieu s'édifie par son ministre, l'unité des efforts maintenue par la douce énergie du chef fonde une paroisse nouvelle, dont un temple rustique ou magnifique devient le cœur et le cerveau. Et de là rayonnent, sur tout le territoire qui naît à la vie civique, des flots de chauds rayons portant la lumière et l'ardeur en toute âme. Aucun domaine n'échappe à l'active compétence de celui qui semblait voué à la seule influence religieuse. Aux écoles ou dans les champs en labour, comme parmi les arbres qui tombent sous la hache du défricheur, dans les conseils municipaux, scolaires ou agricoles, aussi bien que dans les sphères d'action coopérative, économique ou industrielle, le curé guide sûrement les ouailles qui ont vu la portée large de son geste de remueur ou qui devinent sa tranquille confiance dans la moisson luxuriante. Le bon sens de notre peuple ne se trompe pas, et dans l'humble prêtre qui a fondé la mission minuscule devenue en quelques années la paroisse éminemment prospère, il reconnaît le bienfaiteur traditionnel, l'héritier des générations sacerdotales qui, dures à la besogne, insoucieuses du labeur, ont sauvegardé sur nos bords la race forte parce que catholique et française ».

Liste des personnes présentes au Congrès

ALARY, Chanoine Zénon, secrétaire de la Société Nationale de Colonisation.
APRIL, Nolasque, directeur de l'École moyenne d'agriculture de Ste. Martine.
ARCHAMBAULT, R.P. J.-Papin, s.j., directeur de l'Aide à la Colonisation.
ARSENEAULT, abbé Ernest, secrétaire de la Fédération des Sociétés de Colonisation de la Province de Québec.
ARSENEAULT, J.E., directeur de la Société St-Thomas d'Aquin, l'Ile du Prince Édouard.
AUDETTE, Samuel, vice-président général de l'Union Catholique des Cultivateurs.
AUTHIER, Hector, vice-président de l'Aide à la Colonisation.

***

BEAUCHEMIN, Dr. L.O., directeur du Comité permanent de la Survivance française en Amérique.
BÉLANGER, R.P. Philippe, s.j., aumônier des Ligues du Sacré-Cœur, région de Montréal.
BERGERON, Chanoine Jean, directeur des Services culturels au Ministère de la Colonisation.
BOISVERT, Me Henri, trésorier du Comité permanent de la Survivance française en Amérique.
BOULET, Mgr Auguste, p.d., président de la Fédération des Sociétés de Colonisation de la Province de Québec.
BRETON, R.P. P.-E., o.m.i., rédacteur de « LA SURVIVANCE ».
BROUSSEAU, Cuthbert, agronome, propagandiste de l'U.C.C. au diocèse de Joliette.

***

CAMPAGNA, Elzéar, directeur des Ligues du Sacré-Cœur pour le diocèse de Québec.
CARON, abbé Jean-Baptiste, secrétaire de la Société de Colonisation du diocèse de Rimouski.
CHARBONNEAU, Louis, directeur de l'Association canadienne-française d'Éducation de l'Ontario.
CLOUTIER, abbé Henri, curé de Champsneufs, Abitibi, et secrétaire de la Société de Colonisation du diocèse de Valleyfield.
COUTURE, C.-E. secrétaire de l'Aide à la Colonisation.

***

DESILETS, Alphonse, président de la Société St-Jean-Baptiste du diocèse de Québec.

DUGRÉ, R.P. Alexandre, s.j., rédacteur à « RELATIONS ».
DUPLAIN, R.P. Emmanuel, o.m.i., missionnaire-colonisateur du diocèse de Saint-Boniface, Manitoba.

*
* *

FOURNIER, Michel, député du comté de Gloucester à la Législature du Nouveau-Brunswick.

*
* *

GAGNÉ, Zénophile, directeur-gérant de l'Aide aux Colons.
GAGNON, Mgr J.R. p.d., vicaire général du diocèse de Nicolet.
GAUTHIER, R.P. Irénée, c.s.v., aumônier général de la Jeunesse Agricole Catholique.
GIRARD, abbé Émile, curé de St-Antoine de Rochebeaucourt, Abitibi.
GOUIN, Paul, président de l'Aide à la Colonisation.
HALDE, Chanoine Ephrem, curé de Notre-Dame de la Merci de Palmarolle, Abitibi.

*
* *

LACASSE, R.P. Engelbert, s.j., aumônier des Ligues du Sacré-Cœur, région de Québec.
LANCTÔT, J.-B., agronome, directeur de l'Aide à la Colonisation.
LAPLANTE, Rodolphe, président de la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec.
LEGAULT, J.-Ernest, agent-voyageur de colonisation au Pacifique Canadien.
LEPAGE, Dumont, secrétaire général de l'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan.

* *
*

MARTEL, abbé L.-P., aumônier général de l'Union Catholique des Cultivateurs franco-ontariens.
MÉNARD, abbé Omer, secrétaire de la Société de Colonisation du diocèse de St-Jean.
MEUNIER, Marc R., directeur de l'Aide à la Colonisation.
MONTOUR, André, représentant de la J.A.C. trifluvienne.
MOUSSEAU, abbé Ferdinand, secrétaire de la Société de Colonisation du diocèse de Joliette.

*
* *

NOISEUX, Donat-C., chef du Service de l'Établissement des Colons du Ministère de la Colonisation.

*
* *

OUELLET, Gérard, publiciste au Ministère de la Colonisation.

*
* *

PARENT, R.P. Louis-M., o.m.i. missionnaire-colonisateur du vicariat-apostolique de Grouard, Alberta.
PAYETTE, abbé Joseph, curé de Val Rita et missionnaire-colonisateur du diocèse de Hearst, Ontario.
PLOURDE, abbé François, secrétaire de la Société de Colonisation du diocèse de Chicoutimi.
POITEVIN, abbe Joseph, secrétaire de la Société de Colonisation du diocèse de St-Hyacinthe.
POULIN, R.P. Antonio, s.j. rédacteur de « MA PAROISSE ».
POULIN, Ls-Philippe, secrétaire adjoint de l'Aide à la Colonisation.
PRIMEAU, R.P. Oliva, s.j., supérieur de la Villa La Broquerie.

*
* *

RACINE, Henri, étudiant à la Faculté des Sciences sociales, économiques et politiques de l'Université Laval.
RICHARD, R.P. d'Auteuil, s.j., directeur de « RELATIONS ».
ROY, abbé Adélard, secrétaire de la Société de Colonisation du diocèse de Mont-Laurier.

*
* *

SAINDON, abbé Benjamin, curé de St-Basile du Madawaska, Nouveau-Brunswick.
STE-MARIE, Roch, de St-Lambert, comté de Chambly, Qué.
SAVARD, abbé Vincent, curé de Ste-Anne de Roquemaure, Abitibi.

*
* *

TREMBLAY, Maurice, président général de la Jeunesse Agricole Catholique.

PUBLICATIONS

Sur l'agriculture et la colonisation

Les avantages de l'agriculture	(Alex. Dugré s.j.),	32 pages,	.15 sous
Le Nord qui s'ouvre	(Alex. Dugré s.j.),	64 pages,	.25 sous
Notre problème agricole	(Charles Gagné),	64 pages,	.25 sous
Le domaine rural canadien	(Geo. Bouchard).	32 pages,	.15 sous
L'œuvre de la colonisation	(Esdras Minville),	32 pages	.15 sous
L'Aide à la Colonisation	(En collaboration),	32 pages,	.15 sous
L'enseignement agricole d'hiver	(A. Rioux).	32 pages,	.15 sous
La Colonisation dans le Québec	(E.S.P.),	32 pages,	.15 sous
Nos erements agricoles	(E. Colclough s.j.),	32 pages,	.15 sous
Les petites industries féminines à la campagne	(Geo. Bouchard),	32 pages,	.15 sous
Le problème rural	(Nos Évêques),	32 pages,	.15 sous
Un pays qui a ruralisé son enseignement primaire	(F.X. Boudreault),	32 pages,	.15 sous
Lettre sur la colonisation (1946)	(Nos Évêques),	16 pages,	.10 sous
Le problème économique	(aspect agricole)		
Semaine Sociale de St-Hyacinthe, 1928,		316 pages,	$1.50 sous
Le problème de la terre,			
Semaine Sociale de Rimouski, 1933,		352 pages,	$1.50 sous
Congrès de colonisation (1944),		156 pages,	$1.00
La vie rurale,			
Semaine Sociale de Rimouski, 1947		290 pages,	$2.00
La terre qui naît	(Alex. Dugré s.j.),	16 pages,	.03 sous
Cultivateurs, que ferez-vous de vos fils?	(C.E. Couture),	30 pages,	.10 sous
La terre gardienne des familles	(A. Poulin s.j.),	16 pages,	.05 sous
Mandement sur la colonisation	(Mgr Douville),	18 pages,	
L'établissement des jeunes,			
20e cours à domicile de l'U.C.C.		135 pages,	.25 sous
Notre survivance par la terre	(Chan. Jean Bergeron),	48 pages,	
Vivre pour survivre	(P.H. Lavoie),	90 pages,	.75 sous
Jeunesse agricole	(J.C. Magnan),	110 pages,	
L'Agriculture et l'Église	(Chan. Jean Bergeron),	210 pages,	$1.00
Rimouski et les pays d'en-bas	(E. Benoist),	190 pages,	$1.00
Bâtisseurs de pays (2 vols)	(J.-E. Laforce),	260 pages,	$1.25 l'unité

Table des matières

Programme 5
Allocution d'ouverture 9
Exposé de principes 11
Exposé de faits 18
La situation dans Québec, par diocèse:
Québec 30
Montréal 34
Rimouski 36
St-Jean 43
Amos 46
Nicolet 47
Chicoutimi 52
Mont-Laurier 58
Joliette 59
Valleyfield 62
St-Hyacinthe 63
La situation dans l'Ontario:
En général 66
Diocèse d'Ottawa 68
Diocèse de Hearst 69
La situation dans les Provinces maritimes:
Nouveau-Brunswick: Diocèse d'Edmundston 78
Diocèse de Bathurst 79
Ile du Prince Édouard 79
La situation dans les provinces de l'Ouest:
Manitoba 97
Saskatchewan 100
Alberta 105
Rivière-la-Paix 110
Programme d'action — le recrutement et l'établissement 114
Forum sur la colonisation 123
Organismes d'établissement à créer ou à consolider 128
Financement et propagande 137
Soirée publique de clôture:
Bienvenue de Son Honneur Camillien Houde, maire de Montréal 147

La Colonisation aux Provinces maritimes:
M. Michel Fournier, député de Gloucester à la Législature du Nouveau-Brunswick 147

La Colonisation et nos Sociétés nationales:
M. Rodolphe Laplante, président de la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec... 150

La Colonisation dans l'Ouest canadien:
Dr L.-O. Beauchemin, vice-président du Comité permanent de la Survivance française en Amérique 156

La Colonisation de la Confédération à nos jours:
Rév.P. Alexandre Dugré, s.j., rédacteur aux « Relations » 156

La Colonisation dans Québec, aujourd'hui et demain:
Hon. J.-D. Bégin, Ministre de la Colonisation de la province de Québec 162

Conclusions:
Mgr Philippe Perrier, P.S., vic. gén. de l'archidiocèse de Montréal 170

Liste des personnes présentes au Congrès 176

Publications 179

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

L'AIDE A LA COLONISATION

Présidents d'Honneur:
S.E. Mgr Joseph Charbonneau,
S.E. Mgr Alexandre Vachon,
S.E. Mgr Georges Cabana,
S.E. Mgr Norbert Robichaud,
S.E. Mgr Georges Courchesne,
Sénateur Eugène Paquet,
Sénateur P. Du Tremblay,

Vice-présidents d'Honneur:
S.E. Mgr Aldée Desmarais,
S.E. Mgr Albini Leblanc,
Chanoine Lionel Groulx,
Me Antonio Perrault,
Abbé Félix-Antoine Savard,
Mme Alfred Thibaudeau,

Président:
M. Paul Gouin,

Vice-présidents:
Mgr Auguste Boulet, P.D.,
M. Hector Authier,
M. Ernest Laforce,
M. Louis Charbonneau,
M. Henri Boisvert,
M. Calixte Savoie
M. Adolphe Robert.

Sezrétaire:
M. Marc-R. Meunier,

Secrétaire-adjoint:
M. L.-P. Poulin.

Trésorier:
M. C.-E. Couture.

Directeurs:
Rév. Père J.-Papin Archambault, s.j.,
M. Guy Vanier,
M. J.-B. Lanctôt,
M. Roger Duhamel,
M. Gabriel Renaud,
M. Fernand de Haerne.

LES RELIURES B.M.
ENRG.
BROWNSBURG, QUE.

BNQ
000 343 827